



Groupama
Rapport Financier Semestriel
30 juin 2023

Groupama Assurances Mutuelles
Siège social : 8-10, rue d'Astorg 75383 Paris Cedex 08
343 115 135 RCS Paris
Entreprise régie par le Code des Assurances

SOMMAIRE

- I. Rapport semestriel d'activité
- II. États financiers combinés Groupama 30 juin 2023
- III. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle
- IV. Attestation du responsable du Rapport Financier Semestriel

**Rapport semestriel d'activité
30 Juin 2023**

Les comptes combinés du Groupe pour le premier semestre 2023 ont été arrêtés par le conseil d'administration de Groupama Assurances Mutuelles, réuni ce 28 septembre 2023 sous la présidence de François Schmitt. S'agissant de comptes semestriels, ils ont fait l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes.

Activité (primes d'assurance et autres revenus)

Au 30 juin 2023, le chiffre d'affaires combiné de Groupama atteint 11,1 milliards d'euros, en hausse de +5,3% par rapport au 30 juin 2022.

L'activité est en forte progression en assurance de biens et responsabilité (+9,6%), dont le chiffre d'affaires atteint 6,2 milliards d'euros au 30 juin 2023. En assurance de la personne, le groupe réalise un chiffre d'affaires de 4,8 milliards d'euros, quasiment stable par rapport au 30 juin 2022.

Chiffre d'affaires Groupama au 30 juin 2023

en millions d'euros	30/06/2023	Evolution constante (en %)
Assurance de biens et responsabilité	6 167	+9,6 %
Assurance de la personne	4 794	+0,5%
<i>Santé prévoyance</i>	3 339	+8,3%
<i>Epargne retraite</i>	1 455	-13,7%
Activités financières	103	-6,7%
TOTAL GROUPE	11 064	+5,3%

▪ En France

Le chiffre d'affaires de l'assurance en France au 30 juin 2023 s'établit à 9,5 milliards d'euros, en progression de +4,3% par rapport au 30 juin 2022.

En assurance de biens et responsabilité, le chiffre d'affaires s'élève à 5,1 milliards d'euros au 30 juin 2023, en croissance de +8,7% par rapport au 30 juin 2022. L'assurance des particuliers et professionnels s'inscrit en hausse de +7,9% à 2,8 milliards d'euros, portée par la croissance de l'assurance habitation (+11,3%) et automobile (+4,6%). L'assurance aux entreprises et collectivités progresse également (+8,7%) ainsi que la branche agricole (+11,9%).

L'activité en santé-prévoyance continue de se développer (+8,2%) à 3,2 milliards d'euros au 30 juin 2023, portée par les branches santé (+5,8%) et les acceptations collectives (+51,5%).

En épargne-retraite, le chiffre d'affaires est en repli (-17,6%) à 1,2 milliards d'euros au 30 juin 2023, dans un marché peu porteur. Le taux d'UC dans la collecte reste proche de 50%, en ligne avec celui de l'an passé.

▪ A l'international

Sur le 1^{er} semestre 2023, l'activité atteint 1,5 milliard d'euros, en progression de +13,3% à périmètre et taux de change constants par rapport au 30 juin 2022, bénéficiant du fort développement de l'activité en Roumanie (+27,8%) et en Hongrie (+24,1%).

En assurance de biens et responsabilité, le chiffre d'affaires s'élève à 1,1 milliard d'euros au 30 juin 2023, en hausse de +13,9% par rapport à la période précédente. Cette forte croissance est portée par la branche automobile de tourisme (+14,6%) qui progresse dans la plupart des pays où le groupe est implanté, ainsi que par les bonnes performances en assurance dommages aux entreprises et collectivités (+11,0%), notamment en Hongrie, en Italie et en Roumanie.

L'activité en santé-prévoyance progresse nettement (+10,1%), bénéficiant de la croissance des branches santé collective (+32,2%) et prévoyance individuelle (+6,2%).

Le chiffre d'affaires en épargne retraite se développe fortement (+12,4%), notamment en épargne retraite individuelle (+10,0%), soutenue par une forte croissance des produits en UC (+25,6%) atténuée par le repli des fonds en euros (-4,5%). Cette progression est tirée par la Hongrie. La retraite collective progresse également (+29,5%), principalement en Grèce (+36,1%).

▪ Activités financières

Le groupe réalise un chiffre d'affaires de 103 millions d'euros, provenant de Groupama Asset Management pour 99 millions d'euros et de Groupama Epargne Salariale pour 4 millions d'euros.

Résultats

Le résultat opérationnel économique s'élève à 612 millions d'euros au 30 juin 2023.

Il provient de l'assurance de biens et responsabilité pour 378 millions d'euros au 30 juin 2023, et bénéficie d'une sinistralité climatique très modérée, alors que le premier semestre 2022 avait été marqué par un niveau exceptionnellement élevé d'événements climatiques. Le ratio combiné non vie du groupe s'établit à 91,6% au 30 juin 2023 en intégrant le bénéfice de l'escompte des provisions de l'exercice courant, comme le veut la norme IFRS 17, et de 97,8% hors ce bénéfice d'escompte.

En assurance de la personne, le résultat opérationnel économique s'élève à 239 millions d'euros et provient essentiellement de l'activité en France.

Le résultat opérationnel économique des activités financières s'élève à +15 millions d'euros et celui de l'activité holding du groupe est de -19 millions d'euros au 30 juin 2023.

Le passage du résultat opérationnel économique au résultat net intègre des éléments non récurrents, notamment la perte de change liée à la cession des activités turques du groupe, qui était déjà défalquée des capitaux propres. Au global, le résultat net du groupe s'élève à 447 millions d'euros au 30 juin 2023, en forte amélioration par rapport au résultat proforma au 30 juin 2022 de -96 millions d'euros (232 millions d'euros en normes IFRS 4 au 30 juin 2022).

Bilan

Les fonds propres du groupe s'élèvent à 9,6 milliards d'euros au 30 juin 2023 contre 8,8 milliards d'euros au 31 décembre 2022 proforma. L'évolution favorable est liée pour moitié à la progression du résultat et pour moitié à l'environnement de marché (change et réserve de réévaluation).

La marge de services contractuelle du groupe, qui représente les bénéfices futurs différés des contrats en cours, calculés de manière actualisée, s'élève à 3,8 milliards d'euros au 30 juin 2023 et progresse de +2,2% par rapport au 31 décembre 2022.

Au 30 juin 2023, le taux de couverture Solvabilité 2, sans mesure transitoire sur les provisions techniques, est de 222%. La hausse du taux de couverture de +15 points par rapport à fin 2022 provient principalement de l'évolution des conditions de marchés financiers et du résultat sur la période. Le ratio intégrant la mesure transitoire sur provisions techniques, autorisée par l'ACPR, s'élève à 287%.

La solidité financière du Groupe est soulignée par Fitch Ratings qui a confirmé la notation de Groupama à 'A+' perspective 'Stable' le 30 mai 2023.

Opérations avec les parties liées

Les opérations avec les parties liées sont détaillées dans le chapitre 3 du Document d'Enregistrement Universel 2022 enregistré auprès de l'AMF le 27 avril 2023 et disponible sur le site de la société (www.groupama.com).

Les opérations avec les parties liées n'ont pas présenté d'évolutions significatives depuis le 31 décembre 2022. Les conventions mises en place avec les caisses régionales se sont poursuivies de façon identique à celles présentées dans le Document d'Enregistrement Universel 2022, tant dans l'application des conventions que dans l'ordre de grandeur.

Facteurs de risque

Les principaux risques et incertitudes auxquels est soumis Groupama Assurances Mutuelles sont détaillés dans le chapitre 5 du Document d'Enregistrement Universel 2022 enregistré auprès de l'AMF le 27 avril 2023 et disponible sur le site de la société (www.groupama.com).

Cette description des principaux risques reste valable à la date de publication du présent Rapport pour l'appréciation des risques et incertitudes majeurs pouvant affecter le groupe sur la fin de l'exercice en cours et il n'est pas anticipé d'incertitudes ou de risques significatifs autres que ceux présentés dans le Document d'Enregistrement Universel 2022.

Chiffres clés

A/ Chiffre d'affaires

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2022 <i>pro forma*</i>	30/06/2023	Variation ** <i>en %</i>
> France	9 113	9 506	+4,3%
Assurance de biens et responsabilité	4 693	5 101	+8,7%
Epargne retraite	1 468	1 210	-17,6%
Santé prévoyance	2 953	3 195	+8,2%
> International & Outre-mer	1 285	1 455	+13,3%
Assurance de biens et responsabilité	936	1 066	+13,9%
Epargne retraite	218	245	+12,4%
Santé prévoyance	131	144	+10,1%
TOTAL ASSURANCE	10 398	10 961	+5,4%
Activités financières	111	103	-6,7%
Chiffre d'affaires Groupama	10 509	11 064	+5,3%

* à données comparables

** Variation à périmètre et change constants

B/ Résultat net

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2023
Assurance France	546
Assurance International	71
Activités financières	15
Holdings	-19
Résultat opérationnel économique	612
Marge financière non-récurrente	-69
Autres opérations	-96
Résultat net	447

C/ Bilan

<i>en millions d'euros</i>	31/12/2022 <i>pro forma</i>	30/06/2023
Fonds propres	8 780	9 650
Titres subordonnés	3 006	3 008
- classés en instrument de capitaux propres	871	871
- classés en « Dettes de financement »	2 135	2 137
Marge de services contractuelle	3 712	3 792
Total bilan	86 263	89 156

D/ Principaux ratios

	30/06/2023
Ratio combiné non vie	91,6%

	31/12/2022	30/06/2023
Ratio de solvabilité 2 (avec mesure transitoire*)	282%	287%
Ratio de solvabilité 2 (sans mesure transitoire *)	207%	222%

* mesure transitoire sur provisions techniques

E/ Notation de solidité financière – Fitch Ratings

	Notation *	Perspective
Groupama Assurances Mutuelles et ses filiales	A+	Stable

* Insurer Financial Strength" (IFS)

États financiers combinés Groupama
30 juin 2023
Normes IFRS



ÉTATS FINANCIERS COMBINÉS

.....

GROUPAMA
30 JUIN 2023
NORMES IFRS

SOMMAIRE

ÉTATS FINANCIERS	12
BILAN COMBINÉ.....	13
COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ.....	15
ETAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES.....	16
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	17
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE.....	19
 ANNEXE AUX COMPTES COMBINÉS	 21
1. FAITS MARQUANTS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE.....	22
2. PRINCIPES, MÉTHODES ET PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON.....	23
2.1. NOTE LIMINAIRE.....	23
2.2. PRESENTATION GENERALE DES COMPTES COMBINES.....	23
3. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION RETENUS.....	27
3.1. ACTIFS INCORPORELS.....	27
3.2 PLACEMENTS DES ACTIVITES D'ASSURANCE ET DES AUTRES ACTIVITES.....	28
3.3. INSTRUMENTS DERIVES ET DERIVES INCORPORES.....	30
3.4. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES ET LES COENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE.....	31
3.5 ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITES ABANDONNEES.....	31
3.6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	32
3.7 CREANCES ET DETTES D'EXPLOITATION, AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS.....	32
3.8 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	32
3.9 CAPITAUX PROPRES.....	32
3.10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	33
3.11 DETTES DE FINANCEMENT.....	34
3.12 OPERATIONS TECHNIQUES.....	34
3.13 DETTES DE LOYERS IFRS 16.....	39
3.14 IMPOTS.....	39
3.15 INFORMATION SECTORIELLE.....	40

4. ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS	41
NOTE 1 – INFORMATION SECTORIELLE	41
NOTE 2 – ECARTS D’ACQUISITION	43
NOTE 3 – ACTIVITES ABANDONNEES OU DESTINEES A ETRE ABANDONNEES.....	44
NOTE 4 – IMMOBILIER DE PLACEMENT.....	45
NOTE 5 – IMMOBILIER D’EXPLOITATION	47
NOTE 6 – EFFETS DE L’APPLICATION DE LA NORME IFRS9.....	49
NOTE 7 – PLACEMENTS FINANCIERS.....	51
NOTE 8 – INSTRUMENTS DERIVES ACTIF ET PASSIF ET DERIVES INCORPORES SEPARES.....	64
NOTE 9 – IMPOTS DIFFERES.....	65
NOTE 10 – CAPITAUX PROPRES, INTERETS MINORITAIRES.....	66
NOTE 11 – DETTES DE FINANCEMENT	68
NOTE 12 - ACTIFS ET PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D’ASSURANCE	69
NOTE 13 – ACTIFS ET PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS DE REASSURANCE	92
NOTE 14 - DETTES DE LOYERS IFRS 16	110
NOTE 15 – REVENU DU SERVICE D’ASSURANCE	111
NOTE 16 – CHARGES DU SERVICE D’ASSURANCE	112
NOTE 17 – PRODUIT DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION ET RESULTAT FINANCIER DES CONTRATS D’ASSURANCE ET REASSURANCE	113
NOTE 18 – PRODUIT DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION.....	114
NOTE 19 – RESULTAT FINANCIER DES CONTRATS D’ASSURANCE ET REASSURANCE	120
NOTE 20 – CHARGES DE FINANCEMENT	121
NOTE 21 – VENTILATION DE LA CHARGE D’IMPOT.....	122
AUTRES INFORMATIONS	123
NOTE 22 – LISTE DES ENTITES DU PERIMETRE ET PRINCIPALES EVOLUTIONS DU PERIMETRE	123

ÉTATS FINANCIERS

GROUPAMA
BILAN COMBINÉ (en millions d'euros)

ACTIF		30.06.2023	31.12.2022	01.01.2022
Ecart d'acquisition	Note 2	1 646	1 635	1 648
Autres immobilisations incorporelles		404	412	407
Actifs incorporels		2 050	2 047	2 055
Immobilier de placement	Note 4	2 374	2 288	2 135
Immobilier d'exploitation	Note 5	945	882	883
Placements financiers	Note 7	79 075	76 056	89 354
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés	Note 8	13	24	44
Placements des activités d'assurance et des autres activités		82 407	79 249	92 415
Participations dans les entreprises associées et les coentreprises mises en équivalence		167	172	193
Actifs relatifs aux contrats d'assurance	Note 12	152	11	17
Actifs relatifs aux contrats de réassurance	Note 13	1 486	1 523	1 293
Autres immobilisations corporelles		331	301	279
Impôts différés actifs	Note 9	128	183	463
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt		193	295	212
Frais d'acquisition activés				
Autres créances		1 186	877	921
Autres actifs		1 839	1 655	1 876
Actifs destinés à la vente et abandons d'activités	Note 3		269	
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 056	1 337	1 678
TOTAL		89 156	86 263	99 528

Les données présentées au titre du 31 décembre 2022 sont des données proforma.

GROUPAMA
BILAN COMBINÉ (en millions d'euros)

PASSIF		30.06.2023	31.12.2022	01.01.2022
Capital social ou fonds équivalents		669	669	670
Réserve de réévaluation		607	413	755
Titres subordonnés à durée indéterminée classés en capitaux propres		871	871	1 099
Autres réserves		7 389	7 230	7 321
Ecart de conversion		(333)	(522)	(579)
Résultat combiné		447	119	
Capitaux propres (part du Groupe)		9 650	8 780	9 265
Intérêts ne conférant pas le contrôle		10	9	9
Capitaux propres totaux	Note 10	9 660	8 789	9 274
Provisions pour risques et charges		527	488	581
Dettes de financement	Note 11	2 137	2 135	2 134
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	Note 12	68 244	67 791	79 992
Passifs relatifs aux contrats de réassurance	Note 13	182	1	
Passifs relatifs aux contrats financiers		950	909	1 146
Impôts différés passifs	Note 9	254	157	413
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM consolidés		242	93	123
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire		127	14	202
Dettes d'impôt exigible et autres dettes d'impôt		120	74	104
Instruments dérivés passifs	Note 8	665	628	546
Dettes de loyers IFRS 16	Note 14	264	302	298
Autres dettes		5 783	4 605	4 716
Autres passifs		8 405	6 780	7 547
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées			277	
TOTAL		89 156	86 263	99 528

Les données présentées au titre du 31 décembre 2022 sont des données proforma.

GROUPAMA
COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ (en millions d'euros)

COMPTE DE RÉSULTAT		30.06.2023	30.06.2022
Revenu du service d'assurance	Note 15	7 317	6 830
Charges du service d'assurance	Note 16	(6 268)	(6 301)
Résultat du service d'assurance		1 049	529
Primes allouées aux réassureurs		(410)	(303)
Montants reçus des réassureurs		159	277
Résultat de réassurance		(251)	(26)
Résultat du service d'assurance net de réassurance		798	503
Produits des placements		1 046	1 055
Charges des placements		(240)	(165)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement		2	(184)
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat		532	(2 853)
Variation des dépréciations sur placements		(5)	(3)
Produit des placements nets de charges	Note 18	1 336	(2 150)
Produits ou charges financiers des contrats d'assurance		(1 195)	1 891
Produits ou charges financiers des contrats de réassurance		15	(3)
Résultat financier des contrats d'assurance et réassurance	Note 19	(1 180)	1 889
Total des produits de placements nets de charges et résultat financier des contrats d'assurance et de réassurance	Note 17	156	(262)
Autres produits et charges opérationnels courants		(246)	(295)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		708	(53)
Autres produits et charges opérationnels non courants		(52)	(28)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		656	(82)
Charges de financement	Note 20	(39)	(36)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence		3	4
Impôts sur les résultats	Note 21	(167)	36
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		453	(78)
Résultat net des activités abandonnées ou destinées à être abandonnées	Note 3	(6)	(18)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE		447	(96)
dont Intérêts ne conférant pas le contrôle			
DONT RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)		447	(96)

Les données présentées au titre du 30 juin 2022 sont des données proforma.

GROUPAMA
ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES
(en millions d'euros)

En millions d'euros	30.06.2023			31.12.2022			30.06.2022		
	Part du Groupe	Part des intérêts ne conférant pas le contrôle	Total	Part du Groupe	Part des intérêts ne conférant pas le contrôle	Total	Part du Groupe	Part des intérêts ne conférant pas le contrôle	Total
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES									
Résultat de l'exercice	447		447	119		119	(96)		(96)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres									
Éléments recyclables en résultat									
Produits ou charges financiers des contrats d'assurance	(205)	1	(204)	9 785	26	9 812	7 620	20	7 640
Produits ou charges financiers des contrats de réassurance									
Variation des écarts de conversion	189		189	(22)	0	(22)	62		62
Variation des plus et moins-values latentes brutes de correction de valeurs sur les placements financiers évalués en JVOCI Recyclable	180		180	(9 617)	(26)	(9 642)	(7 488)	(20)	(7 508)
Corrections de valeur sur les placements financiers évalués en JVOCI Recyclable brutes	2		2	14		14			
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	(10)		(10)	(96)		(96)	(82)		(82)
Variation des impôts différés	(36)		(36)	23		23	(13)		(13)
Autres variations	32		32	(26)		(26)			
Éléments non recyclables en résultat									
Produits ou charges financiers des contrats d'assurance									
Variation des plus et moins-values latentes sur actifs évalués à la juste valeur par capitaux propres (non recyclables)	263		263	(451)		(451)	(351)		(351)
Réestimation de la dette actuarielle nette sur engagements de retraite à prestations définies	(4)		(4)	50		50	68		68
Variation des impôts différés	(16)		(16)	(26)		(26)	(19)		(19)
Autres variations	64		64	54		54			
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	460	1	461	(312)	1	(311)	(203)		(203)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés en capitaux propres	907	1	908	(193)	1	(192)	(299)		(299)

Les données présentées au titre du 31 décembre 2022 et 30 juin 2022 sont des données proforma.

L'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, partie intégrante des états financiers, comprend, au-delà du résultat de la période, la variation de la réserve des plus et moins-values latentes brutes des actifs en JVOCI recyclables et non recyclables, les produits ou charges financiers des contrats d'assurances et de réassurances, l'impôt différé ainsi que la variation de la réserve liée aux écarts de conversion et des pertes et gains actuariels des avantages postérieurs à l'emploi.

GROUPAMA
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en millions d'euros)

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	Capital ou fonds équivalents	Résultat	Titres subordonnés	Réserves consolidées	Réserve de réévaluation - Brute	Réserve de réévaluation - Correction de valeur	Réserves liées aux produits ou charges financiers des contrats d'assurance	Écart de conversion	Capitaux propres-Part du Groupe	Part des intérêts ne conférant pas le contrôle	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/2021	670	493	1 099	6 798	2 178			(579)	10 659	14	10 672
Affectation du résultat 2021		(493)		493							
Effets de la transition IFRS 17 et IFRS 9				31	2 600	6	(4 030)		(1 393)	(5)	(1 398)
Capitaux propres au 01/01/2022	670		1 099	7 321	4 778	6	(4 030)	(579)	9 265	9	9 274
Dividendes ⁽¹⁾				(62)					(62)		(62)
Variation de capital	(1)								(1)		(1)
Regroupement d'entreprises											
Autres			(229)						(229)		(229)
Incidence des opérations avec les actionnaires/sociétaires	(1)		(229)	(62)					(292)		(292)
Écarts de conversion				(79)				57	(22)	0	(22)
Produits ou charges financiers d'assurance constatés en capitaux propres							9 785		9 785	26	9 812
Placements financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres (recyclables)					(9 617)	14			(9 603)	(26)	(9 628)
Placements financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres (non recyclables)				54	(451)				(397)		(397)
Impôts différés				(26)	2 575	(4)	(2 549)		(4)	(0)	(4)
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi				50					50		50
Autres			1	(28)	(96)				(122)	(0)	(122)
Résultat de l'exercice		119							119	0	119
Total des produits et charges reconnus sur la période		119	1	(29)	(7 588)	10	7 236	57	(193)	1	(192)
Total des mouvements sur la période	(1)	119	(227)	(91)	(7 588)	10	7 236	57	(485)	0	(485)
Capitaux propres au 31/12/2022	669	119	871	7 230	(2 810)	17	3 206	(522)	8 780	9	8 789

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	Capital ou fonds équivalents	Résultat	Titres subordonnés	Réserves consolidées	Réserve de réévaluation - Brute	Réserve de réévaluation - Correction de valeur	Réserves liées aux produits ou charges financiers des contrats d'assurance	Écart de conversion	Capitaux propres-Part du Groupe	Part des intérêts ne conférant pas le contrôle	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/2022	669	119	871	7 230	(2 810)	17	3 206	(522)	8 780	9	8 789
Affectation du résultat 2022		(119)		119							
Dividendes ⁽¹⁾				(37)					(37)	(0)	(37)
Variation de capital	(1)								(1)		(1)
Regroupement d'entreprises											
Autres											
Incidence des opérations avec les actionnaires/sociétaires	(1)	(119)		82					(37)	(1)	(38)
Écarts de conversion								189	189		189
Produits ou charges financiers d'assurance constatés en capitaux propres							(205)		(205)	1	(204)
Placements financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres (recyclables)					180	2			182		182
Placements financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres (non recyclables)				64	263				327		327
Impôts différés				(16)	(83)		47		(52)		(52)
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi				(4)					(4)		(4)
Autres				32	(10)				22		22
Résultat de l'exercice		447							447		447
Total des produits et charges reconnus sur la période		447		77	350	1	(157)	189	907	1	908
Total des mouvements sur la période	(1)	329		159	350	1	(157)	189	869	1	870
Capitaux propres au 30/06/2023	669	447	871	7 389	(2 460)	18	3 049	(333)	9 650	10	9 660

Les données présentées au titre de 2022 sont des données proforma.

(1) S'agissant des dividendes portant sur la variation des capitaux propres – part du Groupe, ils correspondent notamment à la rémunération des titres subordonnés classés en fonds propres en normes IFRS et des certificats mutualistes.

GROUPAMA
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (en millions d'euros)

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 337
Créances sur les établissements de crédit des activités du secteur financier	
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	(14)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier 2023	1 323
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 056
Créances sur les établissements de crédit des activités du secteur financier	
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	(127)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin 2023	929

Le tableau de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte et conformément à la présentation préconisée par l'Autorité des normes comptables dans la recommandation n° 2013-R-05 du 7 novembre 2013.

TABEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	30.06.2023	31.12.2022	30.06.2022
Résultat opérationnel avant impôt	656	(73)	(82)
Plus ou moins-values de cession des placements	2	(183)	183
Dotations nettes aux amortissements	145	267	133
Variation des frais d'acquisition reportés			
Variation des dépréciations	4	30	2
Dotations nettes aux passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance et contrats financiers	323	(2 314)	(5 948)
Dotations nettes aux autres provisions	37	(55)	(42)
Variation de la juste valeur des placements et instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat (hors trésorerie et équivalent de trésorerie)	(562)	2 716	2 853
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	32	115	21
Correction des éléments inclus dans le résultat opérationnel différents des flux monétaires et reclassement des flux de financement et d'investissement	(19)	578	(2 797)
Variation des créances et dettes d'exploitation	(135)	349	3 755
Variation des créances et dettes d'exploitation des activités du secteur financier			
Variation des valeurs données ou reçues en pension	999	(166)	270
Flux de trésorerie provenant des autres actifs et passifs	209	(15)	84
Impôts nets décaissés	90	(103)	(41)
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	1 800	570	1 189
Acquisitions/cessions de filiales et coentreprises, nettes de la trésorerie acquise/cédée	(0)		
Prises de participation/cessions dans les entreprises mises en équivalence	1	22	1
Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre	1	22	1
Acquisitions nettes de placements financiers (y compris UC) et instruments dérivés	(3 613)	(100)	(928)
Acquisitions nettes d'immobilier de placement	(63)	4	(142)
Acquisitions nettes et/ou émissions de placements et instruments dérivés des autres activités			
Autres éléments ne correspondant pas à des flux monétaires	1 845	121	(12)
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et émissions de placement	(1 832)	26	(1 082)
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles et immobilisations d'exploitation	(245)	(398)	(137)
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(245)	(398)	(137)
Flux de trésorerie d'investissement provenant des activités destinées à être cédées ou abandonnées			
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(2 075)	(350)	(1 219)
Droits d'adhésion			
Emission d'instruments de capital			(1)
Remboursement d'instruments de capital	(1)	(1)	
Opération sur actions propres			
Dividendes payés	(37)	(62)	(38)
Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires et les sociétaires	(38)	(63)	(39)
Trésorerie affectée aux dettes de financement	2	(227)	
Intérêts payés sur dettes de financement et dettes de loyers	(39)	(79)	(39)
Trésorerie générée par les dettes de loyers IFRS 16	(38)	11	(12)
Flux de trésorerie liés au financement du groupe	(75)	(296)	(50)
Flux de trésorerie de financement provenant des activités destinées à être cédées ou abandonnées			
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	(113)	(359)	(89)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier	1 323	1 477	1 378
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	1 800	570	1 189
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(2 075)	(350)	(1 219)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	(113)	(359)	(89)
Flux de trésorerie liés aux actifs et passifs cédés ou abandonnés	(6)	(16)	
Effet des variations de change sur la trésorerie	0	2	(1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	929	1 323	1 258

ANNEXE AUX COMPTES COMBINÉS

1. FAITS MARQUANTS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Solidité financière

Notation Financière

Le 30 mai 2023, Fitch Ratings a confirmé la notation de solidité financière ("Insurer Financial Strength" – IFS) de Groupama à 'A+' avec une perspective 'Stable'. La confirmation de la note reflète principalement la forte capitalisation et l'effet de levier de Groupama, ainsi que son profil d'activité très solide.

Cat bond aggregate

Le 19 juin 2023, Groupama a obtenu une protection de réassurance aggregate de 100 millions d'euros pour protéger ses expositions climatiques en France. Le groupe, premier groupe d'assurance en Europe à réaliser un cat bond en 2023, poursuit ainsi la diversification de ses couvertures climatiques en France.

Gouvernance

Le conseil d'administration de Groupama Assurances Mutuelles réuni le 9 juin 2023, a élu pour 3 ans François Schmitt en tant que Président du conseil d'administration de Groupama Assurances Mutuelles. Il succède à Jean-Yves Dagès, qui occupait cette fonction depuis 2012. Le conseil d'administration a également reconduit le mandat de Thierry Martel en tant que Directeur Général de Groupama Assurances Mutuelles.

Activité

Partenariats

Dans le cadre de la réforme de la PSC, Groupama, la MNH et MGEN ont annoncé le 23 juin 2023 leur alliance pour répondre aux enjeux de la protection des agents de la fonction publique hospitalière. Les trois acteurs répondront ensemble aux appels d'offres organisés par les établissements de santé pour augmenter la protection de leurs agents.

Cession

Le 3 mai 2023, le Groupe Groupama a cédé à Axa ses activités d'assurance en Turquie. Le résultat de cession présente une perte de 104 millions d'euros, dont -177 millions d'euros relatifs au recyclage des écarts de change. Dans un contexte d'hyper inflation qui aurait nécessité des apports de capitaux significatifs, le Groupe Groupama a décidé de concentrer ses investissements vers les autres pays et régions d'Europe où il est déjà implanté, en soutenant ses activités en Bulgarie et Roumanie, qui connaissent une forte croissance. Il s'est également implanté récemment en Croatie et Slovaquie, en lien avec le partenariat noué depuis 2008 avec la banque hongroise OTP.

Investissements responsables

Le Groupe a mis en ligne fin juin 2023 son rapport ESG Climat. Conscient du rôle primordial des secteurs pétrole & gaz et charbon thermique dans la décarbonation de l'économie et afin de répondre aux différents appels à accentuer les engagements sur les énergies fossiles, Groupama a conforté sa politique sur les énergies fossiles non conventionnelles et renforcé les critères de sa politique de sortie du charbon thermique avec un abaissement des seuils absolus sur la production annuelle et les capacités installées :

- Réduction du seuil de production de 20MT à 10MT
- Réduction du seuil absolu de capacités installées de 10GW à 5GW

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Néant

2. PRINCIPES, MÉTHODES ET PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON

2.1. NOTE LIMINAIRE

Groupama Assurances Mutuelles est une caisse de réassurance mutuelle agricole à compétence nationale, société d'assurance mutuelle de forme particulière, entièrement détenue par les Caisses Régionales d'Assurance et de Réassurance Mutuelles Agricoles et les Caisses Spécialisées (« caisses régionales »). « Groupama Assurances Mutuelles » est son appellation usuelle. Sa dénomination sociale est « Caisse Nationale de Réassurance Mutuelle Agricole Groupama ». La société est domiciliée en France. Son siège social est situé au 8-10, rue d'Astorg, 75008, Paris, France.

Les principales missions de Groupama Assurances Mutuelles, organe central du réseau Groupama, réassureur unique des caisses régionales et société mère du groupe Groupama sont les suivantes :

- veiller à la cohésion et au bon fonctionnement du réseau Groupama ;
- veiller à l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives aux organismes du réseau ;
- exercer un contrôle administratif, technique et financier sur l'organisation et la gestion des organismes du réseau Groupama ;
- définir et mettre en œuvre la stratégie opérationnelle du groupe Groupama, en concertation avec les caisses régionales et dans le cadre des orientations fixées par le Conseil d'orientation mutualiste ;
- réassurer les caisses régionales ;
- piloter l'ensemble des filiales ;
- mettre en place le programme de réassurance externe de l'ensemble du Groupe ;
- prendre toutes mesures nécessaires pour garantir la solvabilité et le respect des engagements de chacun des organismes du réseau comme de l'ensemble du Groupe ;
- établir les comptes combinés.

Au titre de ses activités, la Société est régie par les dispositions du Code de Commerce et du Code des Assurances, et soumise au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR).

Les comptes combinés sont relatifs au groupe Groupama, constitué de l'ensemble des caisses locales, des caisses régionales, de Groupama Assurances Mutuelles et de ses filiales.

Les liens entre les différentes entités du Groupe sont régis :

- dans le pôle Groupama Assurances Mutuelles, par des relations capitalistiques. En contrepartie d'une certaine autonomie opérationnelle, chacune des filiales est soumise aux contraintes et devoirs définis par l'environnement de Groupama Assurances Mutuelles, notamment en matière de contrôle
- dans le pôle mutualiste :
 - par une convention de réassurance interne liant les caisses régionales à Groupama Assurances Mutuelles ;
 - par un dispositif de sécurité et de solidarité entre l'ensemble des caisses régionales et Groupama Assurances Mutuelles.

2.2. PRESENTATION GENERALE DES COMPTES COMBINES

Les comptes combinés au 30 juin 2023 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration qui s'est tenu en date du 28 septembre 2023.

Ils sont établis conformément aux dispositions des normes comptables internationales (« International Financial Reporting Standards ») et interprétations du IFRS *Interpretations Committee* applicables au 30 juin 2023 telles qu'adoptées par l'Union Européenne et notamment conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire qui permet la publication de comptes semestriels résumés. Ils sont préparés selon des principes comptables cohérents avec ceux retenus pour les comptes combinés au 31 décembre 2022 pour les normes et interprétations déjà existantes à cette date et qui n'ont pas changé depuis.

S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en complément des états financiers combinés au 31 décembre 2022.

2.2.1 Dispositions IFRS mises en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2023

2.2.1.1 IFRS 17 – Contrats d'assurance et IFRS 9 – Instruments financiers

Le Groupe a appliqué les normes IFRS 17 – Contrats d'assurance et IFRS 9 – Instruments financiers pour la première fois dans ses états financiers clos à compter du 1^{er} janvier 2023.

La norme IFRS 17 sur les contrats d'assurance a été adoptée en novembre 2021 par l'Union Européenne avec, par rapport aux dispositions de la norme et ses amendements publiés par l'IASB en mai 2017 et juin 2020, une dérogation optionnelle sur l'exigence de cohortes annuelles dans certains cas spécifiques. Ses dispositions remplacent à partir du 1^{er} janvier 2023 (avec exercice comparatif obligatoire en 2022) celles appliquées selon la norme IFRS 4.

Le Groupe avait choisi de différer l'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers adoptée en novembre 2016 par l'Union Européenne jusqu'à l'exercice débutant à compter du 1^{er} janvier 2023 conformément aux amendements d'IFRS 4 adoptés en novembre 2017 et décembre 2020 qui permettaient aux groupes dont l'activité prépondérante est l'assurance de différer l'application de la norme IFRS 9 au plus tard jusqu'aux périodes annuelles débutant à compter du 1^{er} janvier 2023.

Le Groupe a choisi de présenter une information comparative lors de la première application d'IFRS 9 conformément à l'amendement d'IFRS 17 « Première application d'IFRS 17 et d'IFRS 9 – Informations comparatives » adopté par l'Union européenne en septembre 2022. Cet amendement permet aux entités appliquant pour la première fois simultanément IFRS 17 et IFRS 9 de présenter les informations comparatives sur un actif financier comme si les dispositions d'IFRS 9 relatives au classement et à l'évaluation s'appliquaient déjà auparavant à cet actif financier. Pour élaborer cette information comparative sur les instruments financiers, le Groupe a appliqué la superposition de classement prévue par l'amendement à tous les actifs financiers éligibles, ainsi que les dispositions d'IFRS 9 en matière de dépréciation.

- **IFRS 17 – Contrats d'assurance**

- **Principaux changements résultant de l'adoption d'IFRS 17**

La norme IFRS 17 – Contrats d'assurance modifie la comptabilité des contrats d'assurance pratiquée avec IFRS 4. Elle pose les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats d'assurance qui entrent dans son champ d'application.

Les principaux changements dans l'évaluation des contrats d'assurance comparé à IFRS 4 sont les suivants :

- sous IFRS 17, les provisions techniques incluent la « meilleure estimation » (« best estimate ») de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs (prospectifs et tenant compte des conditions de marché), lesquels sont maintenant donc tous actualisés ;
- la constitution sous IFRS 17 d'un ajustement au titre du risque non financier (« RA »), correspond à la rémunération requise par Groupama pour la prise en charge de l'incertitude sur le montant et l'échéancier des flux de trésorerie, causée par le risque non financier lorsque les contrats d'assurance sont exécutés ;
- l'introduction de la marge sur services contractuels (« CSM »), constitue un changement majeur ; la CSM représente la valeur actualisée des profits futurs pour les contrats profitables et est reconnue progressivement en résultat sur la durée de couverture des contrats durant laquelle Groupama fournit des services aux assurés ;
- le niveau d'agrégation des contrats sous IFRS 17 est plus fin et peut donc conduire à identifier davantage de contrats déficitaires et à comptabiliser plus tôt des pertes en résultat net.

IFRS 17 modifie le rythme de reconnaissance des résultats durant la vie des contrats :

- En Epargne Retraite et en Prévoyance, le profil d'amortissement de la CSM peut varier par rapport au précédent rythme de comptabilisation des profits sous IFRS 4, notamment en cas de chocs techniques ou financiers importants, pouvant rendre certains groupes de contrats déficitaires et entraîner la comptabilisation de pertes en résultat ;
- En assurances de Dommages aux biens et responsabilité et en assurances Santé, les changements par rapport à IFRS 4 sont limités et incluent principalement l'actualisation de l'ensemble des provisions de sinistres, l'identification des contrats déficitaires à une maille plus fine et la prise en compte d'un ajustement pour le risque non financier ;
- La comptabilité reflet (« shadow accounting »), c'est à dire la reconnaissance de la participation des assurés dans les plus ou moins-values latentes sur actifs financiers conformément aux dispositions d'IFRS 4 pour les contrats d'assurance et d'investissement avec participation discrétionnaire) ne s'applique plus sous IFRS 17. La part des plus ou moins-values latentes sur les actifs sous-jacents des contrats participatifs directs qui était incorporée dans les capitaux propres est désormais incorporée dans la CSM.

En matière de présentation du bilan combiné, les autres changements par rapport à IFRS 4 concernent notamment :

- les frais d'acquisition reportés qui ont été supprimés. Ces actifs sont dorénavant implicitement intégrés dans la marge sur services contractuels ;
- les créances et dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance, qui ne sont plus présentées séparément des passifs d'assurance et des actifs de réassurance, ce qui entraîne une diminution des montants totaux des actifs et des passifs ;
- les portefeuilles de contrats en position de solde actif et ceux en position de solde passif sont présentés séparément dans l'état de la situation financière, respectivement à l'actif ou au passif de cet état.

En matière de la présentation du compte de résultat, le revenu du service d'assurance ne reflète plus les primes émises durant la période mais les primes acquises durant la période, nettes de composante d'investissement, correspondant à la reconnaissance à la fois des flux d'exécution de trésorerie (composés des flux de trésorerie attendus sur la période et de la reprise de l'ajustement pour risque non financier) et de la marge sur services contractuels.

➤ Dispositions de transition

La transition à IFRS 17 a impliqué de définir les méthodes d'évaluation des contrats d'assurance en vigueur à la date de transition, à savoir le 1er janvier 2022, correspondant au début de la période de l'exercice précédent immédiatement la date de première application. Dans le cadre de cette transition, Groupama a exercé des jugements et effectué des estimations.

La transition d'IFRS 4 à IFRS 17 nécessite d'appliquer en théorie la nouvelle norme de façon totalement rétrospective, comme si elle avait été appliquée dès l'origine des contrats d'assurance en vigueur. Cependant, si une application rétrospective complète (« FRA ») n'est pas possible en pratique, deux options sont alors autorisées :

- soit l'approche rétrospective modifiée (« MRA ») avec des modalités simplifiées, sur la base d'informations raisonnables, justifiées et disponibles sans coût ou effort excessif ;
- soit l'approche de la juste valeur (« FVA ») qui consiste à retarder les contrats sur la base des paramètres actuariels et financiers observés à la date de transition, en calculant la marge sur services contractuels comme étant l'excès entre la juste valeur des contrats établie selon IFRS 13 - Évaluation de la juste valeur (correspondant au prix qu'un acquéreur externe aurait exigé pour accepter les contrats) et les flux de trésorerie d'exécution des contrats d'assurance.

En pratique, Groupama a appliqué la FRA uniquement aux passifs relatifs à la période de couverture résiduelle des contrats évalués selon le modèle PAA et aux passifs relatifs aux sinistres survenus de ces contrats, pour les survenances postérieures à 2015. Pour les survenances antérieures à cette date, la méthode FVA a été appliquée. Enfin, pour les autres groupes de contrats d'assurance (évalués selon les modèles BBA et VFA), différents facteurs (par exemple, l'impossibilité de réaliser la modélisation depuis la date d'origine des contrats, l'absence de données historiques) rendant l'application rétrospective complète d'IFRS 17 impraticable, la méthode MRA ou la méthode FVA a été appliquée.

Les contrats en vigueur à la transition et éligibles à l'exemption prévue par l'Union européenne de ne pas appliquer l'exigence de cohorte annuelle requise par IFRS 17 ont tous été évalués à la transition avec la MRA ou la FVA. Après la transition, l'adoption de cette exemption par Groupama (qui concerne essentiellement les contrats appliquant le modèle d'évaluation des honoraires variables (« VFA »)) conduit à inclure les contrats en vigueur à la transition et ceux résultant des affaires nouvelles souscrites depuis 2022, au sein d'un unique groupe de contrats.

● IFRS 9 – Instruments financiers

La norme IFRS 9 – Instruments financiers pose les principes comptables relatifs à la classification et à l'évaluation des instruments financiers et remplace IAS 39 – Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation. Les principaux changements dans les principes comptables du Groupe, ainsi que leurs impacts sur les états financiers consolidés du groupe, sont présentés ci-dessous.

➤ Classification et évaluation des actifs financiers

Lors de l'application initiale d'IFRS 9, les anciennes catégories d'actifs financiers sous IAS 39 sont remplacées par la classification IFRS 9 qui traduit le modèle d'évaluation ultérieure des actifs financiers (au coût, à la juste valeur par les autres éléments du résultat global (« OCI ») ou à la juste valeur par résultat).

L'approche retenue par le Groupe pour classer et évaluer ses placements financiers sous IFRS 9 est présentée au paragraphe 3.2.2.

La majorité des placements financiers détenus par le Groupe sont évalués à la juste valeur à la fois avant et après la transition à IFRS 9, et la majorité des obligations qui étaient comptabilisées à la juste valeur par OCI sous IAS 39 (obligations AFS ou disponibles à la vente) le restent sous IFRS 9. Les nouvelles dispositions relatives à la classification et à l'évaluation des placements financiers sous IFRS 9 ont cependant conduit aux changements suivants :

- Reclassement de certaines obligations de la juste valeur par OCI sous IAS 39 à la juste valeur par résultat sous IFRS 9 ;
- Classification des parts d'OPCVM non consolidés de la juste valeur par OCI sous IAS 39 à la juste valeur par résultat sous IFRS 9 ;
- Utilisation par Groupama de l'option de désignation à la juste valeur par OCI non recyclable en résultat pour la majorité des instruments de capitaux propres éligibles ;
- Reclassement de certaines obligations de la juste valeur par résultat sous IAS 39 à la juste valeur par OCI sous IFRS 9.

➤ Dépréciation des actifs financiers

Avec IFRS 9, le modèle de dépréciation des actifs financiers est désormais fondé sur les pertes attendues, et non plus que sur les pertes avérées comme cela était le cas sous IAS 39.

Les modalités de détermination des dépréciations des actifs financiers sous IFRS 9 sont présentées au paragraphe 3.2.2.2.

La mise en œuvre du nouveau modèle de dépréciation et des principes d'évaluation d'IFRS 9 se traduit par :

- Pour les instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par OCI, contrairement à IAS 39, aucune dépréciation n'est requise sous IFRS 9.
- Les parts d'OPCVM, non éligibles à la désignation à la juste valeur par OCI sous IFRS 9, ne font plus l'objet de dépréciation.

- Pour les instruments de dette et prêts évalués à la juste valeur par OCI ou au coût sous IAS 39 et sous IFRS 9, l'application des dispositions d'IFRS 9 relatives à la dépréciation des actifs financiers se traduit par des dépréciations complémentaires de 22 millions d'euros.

Les impacts au 1^{er} janvier 2023 d'IFRS 9 en matière de dépréciation des actifs financiers sont présentés en note 6.2.

➤ **Comptabilité de couverture**

Lors de la première application d'IFRS 9, la norme IFRS 9 permet de choisir entre appliquer les dispositions d'IFRS 9 relatives à la comptabilité de couverture ou continuer d'appliquer celles d'IAS 39. Groupama a choisi d'appliquer les dispositions d'IFRS 9 à l'ensemble des relations de couverture existantes en date de première application.

La norme IFRS 9 permet notamment d'appliquer prospectivement à partir du 1^{er} janvier 2023 la comptabilité de couverture aux relations de couverture concernant des instruments de capitaux propres désignés en juste valeur par capitaux propres.

Les règles comptables d'IFRS 9 relatives aux instruments dérivés et aux dérivés de couverture sont décrites au paragraphe 3.3.

2.2.1.2 Autres amendements adoptés au 1^{er} janvier 2023

Les amendements suivants d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes du Groupe au 30 juin 2023 :

- Amendements à IAS 1 : Informations à fournir sur les méthodes comptables
- Amendements à IAS 8 : Définition des estimations comptables
- Amendements à IAS 12 : Impôt différé rattaché à des actifs ou passifs issus d'une même transaction.

2.2.2 Préparation des états financiers

La préparation des états financiers du Groupe en conformité avec les IFRS exige de la part de la direction de Groupama le choix d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui ont un impact sur le montant des actifs, des passifs, des produits et des charges ainsi que sur l'élaboration des notes annexes. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles des estimations étaient nécessaires peuvent s'avérer différents de celles-ci et entraîner un ajustement des états financiers.

Dans le cadre de la préparation des états financiers combinés semestriels, les jugements émis par la direction dans l'application des principes comptables du Groupe portent sur les mêmes postes des états financiers que dans les comptes combinés de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Toutefois, ces jugements ont été mis à jour pour l'établissement de ces états financiers, au besoin, du fait de l'adoption des normes IFRS 17 et IFRS 9.

Tous les montants du bilan combiné, du compte de résultat combiné, de l'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, du tableau de variation des capitaux propres, du tableau des flux de trésorerie et des annexes sont en millions d'euros sauf si mentionnés différemment. Ces montants sont arrondis. Des différences liées aux arrondis peuvent exister.

3. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION RETENUS

3.1. ACTIFS INCORPORELS

3.1.1 Ecarts d'acquisition

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans les capitaux propres retraités à la date d'acquisition. Lorsqu'ils ne sont pas affectés à des éléments identifiables du bilan, les écarts d'acquisition sont enregistrés au bilan dans un poste spécifique d'actif comme une immobilisation incorporelle.

L'écart d'acquisition résiduel ou goodwill résulte du prix payé au-delà de la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition, réévalué de la quote-part d'éventuels actifs incorporels identifiés dans le cadre de la comptabilité d'acquisition selon la norme IFRS 3 révisée (juste valeur des actifs et des passifs acquis). Le prix payé intègre la meilleure estimation possible des compléments de prix (earn-out, différé de paiements ...).

Le solde résiduel correspond donc à l'évaluation de la part de résultat attendu sur la production future. Cette performance attendue, qui se traduit dans la valeur de la production future, résulte de la combinaison d'éléments incorporels non directement mesurables. Ces éléments se matérialisent dans les multiples ou dans les projections de résultat futur qui ont servi de référence à la base de la valorisation et du prix payé lors de l'acquisition et conduisent à la détermination de l'écart d'acquisition mentionné précédemment.

Les ajustements des compléments de prix futurs sont comptabilisés, pour les regroupements antérieurs au 1er janvier 2010, comme un ajustement du coût d'acquisition, et en résultat pour les regroupements réalisés à compter du 1er janvier 2010.

Pour les regroupements réalisés à compter du 1er janvier 2010, les coûts directement attribuables à l'acquisition sont enregistrés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les intérêts ne conférant pas le contrôle sont évalués, selon un choix effectué à chaque acquisition, soit à leur juste valeur, soit pour leur quote-part dans les actifs nets identifiables de la société acquise.

L'acquisition ultérieure d'intérêts ne conférant pas le contrôle ne donne pas lieu à la constatation d'un goodwill complémentaire.

Les opérations d'acquisition et de cession d'intérêts ne conférant pas le contrôle dans une société contrôlée qui n'ont pas d'incidence sur le contrôle exercé sont enregistrées dans les capitaux propres du Groupe.

L'écart d'acquisition est affecté aux unités génératrices de trésorerie (UGT) de l'acquéreur et/ou de l'acquise dont on s'attend à ce qu'elles tirent avantage du regroupement. Une UGT est définie comme le plus petit groupe d'actifs produisant des flux de trésorerie indépendamment d'autres éléments d'actif ou groupes d'éléments d'actif. En cas d'unité de management, d'outils de gestion, de zone géographique ou de grande branche d'activité, une UGT est constituée par le regroupement d'entités homogènes.

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une entité étrangère hors zone euro est enregistré dans la devise locale de l'entité acquise et converti en euros au taux de clôture. Les variations de change ultérieures sont enregistrées en réserves de conversion.

Pour les entités acquises au cours de l'exercice, le Groupe dispose d'un délai de douze mois à partir de la date d'acquisition pour attribuer aux actifs et passifs acquis leur valeur définitive.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la participation antérieurement acquise à la prise de contrôle est réévaluée à la juste valeur et l'ajustement en résultant comptabilisé par résultat.

Les écarts d'acquisition résiduels ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an à la même date. Le Groupe revoit la valeur comptable de l'écart d'acquisition en cas d'événement défavorable survenant entre deux tests annuels. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'écart d'acquisition est affecté est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. La dépréciation de l'écart d'acquisition n'est pas réversible.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente est approchée de la façon suivante selon les préconisations de la norme IAS 36 (§25 à 27) :

- le prix de vente figurant dans un accord de vente irrévocable ;
- le prix de marché diminué des coûts de cession, dans le cadre d'un marché actif ;
- sinon, la meilleure information disponible, par référence à des transactions comparables.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actuelle attendue des flux de trésorerie futurs devant être générés par l'unité génératrice de trésorerie. Les écarts d'acquisition, constatés lors du premier regroupement d'entreprise, dont le montant est de faible valeur ou générant des coûts de travaux d'évaluation disproportionnés par rapport à leur valeur, sont immédiatement constatés en charge de la période.

Une dépréciation d'un écart d'acquisition comptabilisée lors d'un exercice ne peut être reprise ultérieurement.

Si la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût d'acquisition des titres de l'entreprise, il est procédé à une réestimation de l'identification et de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels et de l'évaluation du coût du regroupement. Si, après cette réévaluation, la quote-part d'intérêts acquise demeure supérieure au coût d'acquisition, cet excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

3.1.2 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont des actifs identifiables, contrôlés par l'entité du fait d'événements passés et à partir desquels on s'attend à ce que des avantages économiques futurs bénéficient à l'entité.

Elles comprennent principalement les valeurs de portefeuille de contrats d'assurance non-vie, les valeurs de la relation clients, les valeurs de réseaux et de marque constatées lors de regroupements d'entreprises, ainsi que les logiciels acquis et créés.

Les actifs incorporels amortissables d'assurance (qui regroupent notamment la valeur des portefeuilles de contrats d'assurance non vie, la valeur de la relation clients et la valeur des réseaux) sont amortis au rythme de dégagement des marges sur la durée de vie des portefeuilles de contrats. Un test de recouvrabilité est réalisé chaque année en fonction de l'expérience et de l'évolution anticipée des principales hypothèses et peut, le cas échéant, donner lieu à une dépréciation.

Les logiciels acquis et créés ont une durée de vie finie et sont amortis en règle générale linéairement sur cette durée de vie.
Les autres immobilisations incorporelles qui n'ont pas de durée de vie finie ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test systématique de dépréciation.
Les frais d'établissement ne sont pas immobilisés mais comptabilisés en charges.

3.2 PLACEMENTS DES ACTIVITES D'ASSURANCE ET DES AUTRES ACTIVITES

Les placements des activités d'assurance (y compris les placements en représentation des contrats en UC dont le risque financier est supporté par les assurés) et les placements des autres activités incluent l'immobilier de placement, l'immobilier d'exploitation, les placements financiers et les instruments dérivés actifs.

L'évaluation des placements ainsi que leur dépréciation éventuelle sont établies conformément aux normes IFRS, selon la classification des placements.

3.2.1. Immeubles de placement

Le Groupe a choisi de comptabiliser les immeubles de placement selon la méthode du coût, sauf cas particulier des immeubles détenus dans des placements en représentation de contrats libellés en unités de compte qui sont enregistrés sur option en juste valeur par résultat.

- **Immeubles de placement comptabilisés au coût**
 - **Comptabilisation initiale**

Les terrains et immeubles figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition de l'immeuble fait suite, soit à une acquisition pure et simple, soit à l'acquisition d'une société consolidée propriétaire d'un immeuble. Dans ce dernier cas, le coût de l'immeuble est égal à la juste valeur à la date d'acquisition de la société propriétaire.

Le coût d'acquisition de l'immeuble inclut les coûts de transaction significatifs directement attribuables à la transaction.

Lorsqu'un bien immobilier comprend une partie détenue pour en retirer des loyers et une autre partie utilisée dans le cadre de la production ou à des fins administratives, le bien est un immeuble de placement uniquement si cette dernière n'est pas significative.

Lors de la comptabilisation initiale, les immeubles sont répartis par composants.

- **Evaluation**

Dans la méthode du coût, les immeubles de placement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et corrigé des éventuelles provisions pour dépréciation.

Les composants des immeubles sont amortis sur leur durée estimée d'utilisation.

Les durées d'amortissement des composants retenues par le Groupe dépendent ainsi de la nature de l'immeuble considéré. Elles sont les suivantes :

- gros œuvre ou coque (durée d'amortissement comprise entre 30 ans et 120 ans),
- clos et couvert (durée d'amortissement comprise entre 30 ans et 35 ans),
- gros équipement (durée d'amortissement comprise entre 20 ans et 25 ans),
- équipements secondaires, revêtements (durée d'amortissement comprise entre 10 ans et 15 ans),
- entretien (durée d'amortissement : 5 ans).

La valeur résiduelle du composant gros œuvre n'étant pas mesurable de façon suffisamment fiable, notamment compte tenu d'incertitudes sur l'horizon de détention, l'amortissement de ce composant est donc déterminé sur la base du coût d'acquisition.

Les produits locatifs sont enregistrés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

La juste valeur des placements immobiliers est déterminée sur la base d'une expertise au plus quinquennale révisée annuellement par un expert indépendant.

- **Dépenses ultérieures**

Les dépenses ultérieures doivent être ajoutées à la valeur comptable de l'immeuble :

- s'il est probable que ces dépenses permettront à l'actif de générer des avantages économiques,
- et que ces dépenses peuvent être évaluées de façon fiable.

- **Provisions pour dépréciation**

Le Groupe détermine à chaque date de clôture de ses comptes s'il y a des indications de perte de valeur potentielle sur les immeubles comptabilisés au coût. Si tel est le cas, la valeur recouvrable de l'immeuble est calculée comme étant la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, le Groupe comptabilise une perte de valeur en résultat pour la différence entre les deux valeurs et la valeur nette comptable est ajustée pour ne refléter que la valeur recouvrable.

Lorsque la valeur de l'immeuble s'améliore ultérieurement, la provision pour dépréciation est reprise par résultat.

▪ Décomptabilisation

Les plus ou moins-values de cession des placements immobiliers sont comptabilisées au compte de résultat à la date de leur réalisation et représentent la différence entre le prix de vente net et la valeur nette comptable de l'actif.

3.2.2. Placements financiers

Sont notamment considérés comme des placements financiers, les actions et autres titres à revenu variable, les obligations et autres titres à revenu fixe, les parts d'OPCVM, et les prêts et dépôts. Ces actifs sont détenus soit directement, soit par l'intermédiaire d'OPCVM consolidés par intégration globale.

➤ Classification

La classification des actifs financiers reflète le modèle appliqué à leur évaluation ultérieure dans le bilan combiné et la comptabilisation des plus ou moins-values latentes et réalisées les concernant.

○ Comptabilisation initiale

La classification des actifs financiers est déterminée lors de leur comptabilisation initiale et ne peut pas être modifiée ultérieurement, à l'exception des rares cas d'un changement de modèle économique s'appliquant à ces actifs financiers.

Les actifs financiers sont classés dans les trois catégories d'évaluation suivantes, sur la base du modèle économique dans lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels :

- Un instrument de dette est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont remplies :
 - L'instrument est géré selon un modèle économique qui a pour objectif la détention des actifs dans le but de percevoir les flux de trésorerie prévus contractuellement
 - L'instrument n'offre que des flux de trésorerie contractuels à des dates données, représentant le principal et les intérêts calculés sur ce principal.
- Un instrument de dette est évalué à la juste valeur avec des variations de juste valeur comptabilisées dans les autres éléments du résultat global (« OCI ») et la plus ou moins-value réalisée au moment de sa vente est recyclée en résultat lorsque les conditions suivantes sont remplies :
 - L'instrument est géré selon un modèle économique qui a pour objectifs la détention des actifs dans le but de percevoir les flux de trésorerie prévus contractuellement ainsi que les flux provenant de la cession de celui-ci.
 - L'instrument n'offre que des flux de trésorerie contractuels à des dates données, représentant le principal et les intérêts calculés sur ce principal.
- Les actifs financiers qui n'entrent pas dans l'une des deux catégories précédentes, sont évalués à la juste valeur par résultat.

La norme IFRS 9 prévoit par ailleurs les options de classification suivantes :

- La désignation optionnelle à la juste valeur par OCI des actions et autres titres à revenu variable qui répondent à la définition d'instruments de capitaux propres selon IAS 32 et qui ne sont pas détenus à des fins de transaction. Cette option est également appelée « Juste valeur par OCI non recyclable en résultat ». Toutes les variations de juste valeur des instruments concernés sont comptabilisées en OCI et ne sont jamais recyclées en résultat. Les dividendes reçus au titre de ces instruments sont comptabilisés en résultat. Cette option est appliquée par Groupama pour la plupart de ses instruments de capitaux propres, à l'exception de ceux détenus en représentation des contrats d'assurance ou financiers dont le risque financier est supporté par les assurés, qui sont valorisés à la juste valeur par résultat.
- La désignation optionnelle à la juste valeur par résultat lorsqu'elle permet d'éliminer ou de réduire significativement une non-concordance comptable dans le compte de résultat.

Le Groupe comptabilise ses actifs financiers lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de ces actifs.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée, dans le cas d'un actif qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition. Cependant, les coûts de transaction ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition des actifs financiers dès lors qu'ils ne sont pas significatifs.

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan.

○ Méthodes d'évaluation de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

La juste valeur d'un instrument financier correspond à son cours coté sur un marché actif. Lorsque le marché de cet instrument financier n'est pas actif, sa juste valeur est mesurée par des techniques de valorisation utilisant des données de marché observables lorsque celles-ci sont disponibles ou, lorsque celles-ci ne sont pas disponibles, en ayant recours à des hypothèses qui impliquent une part de jugement.

Conformément à l'amendement d'IFRS 7 publié par l'IASB en mars 2009 et à la norme IFRS 13, les instruments financiers actifs et passifs évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie en trois niveaux. Ceux-ci dépendent de l'utilisation ou non d'un modèle d'évaluation et des sources de données utilisées pour alimenter les modèles d'évaluation :

- le niveau 1 correspond à un prix coté sur un marché actif auquel l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation,
- le niveau 2 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation utilisant des données directement observables sur un marché actif ou déterminable à partir de prix observés,
- le niveau 3 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation qui utilise des données qui ne sont pas observables sur un marché.

Les techniques de valorisation comprennent l'utilisation de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale entre parties informées et consentantes, si elles sont disponibles, la référence à la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les modèles de valorisation des options.

○ Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels arrivent à expiration ou que le Groupe transfère l'actif financier.

Les plus ou moins-values de cession des placements financiers sont déterminées suivant la méthode FIFO, à l'exception des titres portés par les OPCVM. En ce qui concerne ces derniers, la méthode retenue est la méthode du coût moyen pondéré.

3.2.2.2. Dépréciation des instruments financiers

Une dépréciation s'applique aux instruments de dette, prêts et créances comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par OCI. Elle reflète les pertes de crédit attendues sur ces actifs financiers.

○ Principe introduit par IFRS 9

Le montant de dépréciation d'un instrument financier dépend de son stade de dépréciation.

Le stade 1 concerne les actifs financiers dès leur date d'acquisition, ainsi que ceux qui n'ont pas connu une augmentation significative de leur risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Les instruments financiers dont le risque de crédit est faible à l'arrêté sont présumés n'avoir pas vu leur risque de crédit augmenter de façon significative.

Le stade 2 concerne les actifs financiers dont le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis leur comptabilisation initiale.

Le stade 3 concerne les actifs financiers pour lesquels un ou plusieurs événements de crédit sont survenus depuis la comptabilisation initiale. La dépréciation constatée pour les instruments financiers en stade 1 correspond au montant des pertes de crédit attendues sur les 12 mois suivant la date de clôture.

Lorsqu'un actif financier passe en stade 2, la perte de crédit attendue est alors évaluée sur sa durée de vie.

○ Comptabilisation

Une dépréciation pour pertes attendues est constatée dès l'acquisition de l'instrument financier. Elle est fonction d'une probabilité de défaut et d'une perte attendue en cas de défaut (nette de tout recouvrement). L'estimation de ces paramètres repose sur des scénarios macro-économiques multiples et pondérées par occurrence.

La dépréciation ainsi estimée est comptabilisée en résultat de la période. Elle est réévaluée à chaque arrêté pour tenir compte de l'évolution du risque de crédit. Les dotations et reprises constatées au titre des pertes de crédit attendues sont comptabilisées en résultat en contrepartie :

- Pour les instruments financiers évalués au coût amorti, d'une correction de valeur à l'actif,
- Pour les instruments financiers évalués à la juste valeur par OCI, de la réserve des plus ou moins-values latentes de ces instruments.

3.3. INSTRUMENTS DERIVES ET DERIVES INCORPORES

3.3.1. Généralités

Les instruments dérivés sont des actifs ou des passifs financiers classés par défaut en instruments dérivés détenus à des fins de transaction, à moins d'être qualifiés d'instruments dérivés de couverture. Ils sont enregistrés au bilan à leur juste valeur tant en date d'origine qu'à l'occasion de leur revalorisation ultérieure. Les variations de la juste valeur sont enregistrées en compte de résultat à l'exception des dérivés désignés comme des instruments de couverture.

3.3.2. Dérivés de couverture

L'utilisation de la comptabilité de couverture est soumise à des obligations de documentation dès la mise en place de la relation de couverture. Cette documentation décrit notamment la relation économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture et indique la manière dont l'efficacité de la relation de couverture sera évaluée.

3.3.2.1. Couverture de juste valeur

Lorsque l'instrument de couverture couvre un instrument de capitaux propres évalué à la juste valeur par OCI, il est réévalué à sa juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, sans recyclage en résultat.

Dans les autres cas de couverture de juste valeur, les variations de juste valeur de l'instrument de couverture, ainsi que les variations de juste valeur des actifs et passifs dont le risque est couvert sont enregistrées en résultat.

3.3.2.2. Couverture de flux de trésorerie

La comptabilité de couverture de flux de trésorerie consiste en enregistrer la part efficace des variations de juste valeur de l'instrument de couverture en capitaux propres. La part inefficace est immédiatement comptabilisée en résultat. Les montants différés en capitaux propres sont rapportés en résultat lorsque les flux de trésorerie couverts affectent le résultat. Si le gain ou la perte cumulé sur l'instrument de couverture est supérieur à la variation de la juste valeur de l'élément couvert, l'inefficacité correspondante est comptabilisée en résultat.

Si le gain ou la perte cumulé sur l'instrument de couverture est supérieur à la variation de la juste valeur de l'élément couvert, l'inefficacité correspondante est comptabilisée en résultat. Si le gain ou la perte cumulé sur l'instrument de couverture est inférieur à la variation de la juste valeur de l'élément couvert, aucune inefficacité n'est comptabilisée.

3.3.2.3. Couverture d'un investissement net en devises

La comptabilité de couverture d'un investissement net en devises est identique à celle d'une couverture de flux de trésorerie. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont enregistrés en résultat lors de la cession ou de la perte de contrôle de la filiale étrangère.

3.3.3. Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat hybride qui répond à la définition d'un produit dérivé.

Un dérivé incorporé dans un instrument hybride n'est pas séparé dans la mesure où le contrat hôte est un actif financier dans le champ d'application d'IFRS 9. En revanche, lorsque le contrat hôte est un passif financier entrant dans le champ d'application d'IFRS 9, le dérivé incorporé est séparé du contrat hôte et est comptabilisé en tant que dérivé lorsque les trois conditions suivantes sont remplies :

- les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte ;
- un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répond à la définition d'un dérivé ;
- le contrat hybride n'est pas évalué à la juste valeur avec comptabilisation des variations de la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Lorsque l'une de ces conditions n'est pas remplie, la séparation n'est pas effectuée.

3.4. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES ET LES COENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE

Les participations dans les entreprises associées et les coentreprises sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Lors de l'acquisition, la participation est comptabilisée au coût d'acquisition et sa valeur nette comptable est par la suite augmentée ou diminuée pour prendre en compte notamment les bénéfices ou les pertes ainsi que la variation de juste valeur des actifs financiers au prorata de la participation de l'investisseur.

3.5 ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITES ABANDONNEES

Un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) est considéré comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel et sa vente doit être hautement probable (dans les 12 mois).

Les actifs non courants (ou un groupe destiné à être cédé) classés comme détenus en vue de la vente sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur diminuée des coûts de cession. En cas de moins-value latente, une dépréciation est enregistrée en résultat. Par ailleurs, les actifs non courants cessent d'être amortis à compter de leur reclassement en actifs détenus en vue de la vente.

Est considérée comme une activité abandonnée toute composante dont l'entité s'est séparée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente et qui se trouve dans l'une des situations suivantes :

- elle constitue une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte ; ou,
 - elle fait partie d'un plan unique et coordonné de cession d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte ;
- ou,

- elle est une filiale acquise exclusivement dans l'objectif d'être cédée.

Sont présentés sur une ligne particulière du compte de résultat :

- le résultat net après impôt des activités abandonnées jusqu'à la date de cession,
- le profit ou la perte après impôt résultant de la cession ou de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs et passifs constituant les activités abandonnées.

3.6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

3.6.1. Immeubles d'exploitation

Le Groupe a choisi d'évaluer les immeubles d'exploitation détenus en direct selon la méthode du coût. Ces derniers sont présentés sur une ligne distincte des immeubles de placement à l'actif. Leur méthode de comptabilisation et d'évaluation est identique à celle qui a été exposée pour les immeubles de placement évalués au coût.

Les actifs liés au droit d'utilisation des immeubles d'exploitation loués sont initialement comptabilisés à leur coût composé du montant initial de la dette de loyers, des paiements d'avance faits au bailleur nets le cas échéant des avantages reçus du bailleur, des coûts directs initiaux encourus par le preneur pour la conclusion du contrat et des coûts estimés de démantèlement ou de remise en état du bien loué.

Le droit d'utilisation est amorti linéairement sur la durée du contrat de location.

La durée du contrat de location correspond à la période non résiliable de chaque contrat à laquelle doivent être ajoutées les périodes couvertes par les options de renouvellement du contrat dont l'exercice est raisonnablement certain et les options de résiliation que le preneur est raisonnablement certain de ne pas exercer. L'estimation de cette durée de location prend en compte la durée d'utilité des agencements significatifs entrepris et indissociables du bien loué.

Le Groupe a choisi d'appliquer le traitement optionnel prévu par la norme IFRS 16 pour les contrats de location d'une durée inférieure à 12 mois et pour les contrats de location portant sur des actifs de faible valeur en comptabilisant directement les loyers de ces derniers en charges au compte de résultat.

3.6.2. Autres immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles détenues en direct autres que les immeubles d'exploitation sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition, composé du prix d'achat, des droits de douane, des remises et rabais, des frais directs nécessaires à la mise en marche et des escomptes de règlement.

Les méthodes d'amortissement reflètent le mode de consommation économique.

Un test de dépréciation est réalisé dès qu'il existe un indice de perte de valeur. La perte de valeur est réversible et correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable, qui est le montant le plus élevé entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La méthode de comptabilisation et d'évaluation des droits d'utilisation des autres immobilisations corporelles détenus par le preneur dans le cadre d'un contrat de location est identique à celle qui a été exposée pour les droits d'utilisation des immeubles d'exploitation.

3.7 CREANCES ET DETTES D'EXPLOITATION, AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

Sont inclus dans les autres passifs les intérêts ne conférant pas le contrôle relatifs aux OPCVM consolidés par intégration globale. En effet, en application de la norme IAS 32, un instrument financier qui confère à son porteur le droit de le restituer à l'émetteur contre de la trésorerie est un passif financier. La variation de cette dette est comptabilisée en contrepartie du compte de résultat.

3.8 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie correspond aux espèces disponibles.

Les équivalents de trésorerie sont des placements liquides à court terme, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

3.9 CAPITAUX PROPRES

○ Réserve de réévaluation

La réserve de réévaluation comprend notamment :

- Les réserves liées aux variations de juste valeur des instruments financiers évalués en juste valeur par OCI (instruments de capitaux propres désignés sur option en juste valeur par OCI non recyclable et instruments de dette évalués en juste valeur par OCI recyclable) ;
- Les réserves des autres éléments du résultat global liées aux produits ou charges financiers des contrats d'assurance et de réassurance ;
- Les réserves liées aux dépréciations des instruments de dette évalués en juste valeur OCI recyclable ;
- Le cumul des plus ou moins-values réalisées sur les instruments de capitaux propres évalués en juste valeur par OCI non recyclable en résultat ;

- Les effets de la réévaluation des instruments dérivés affectés à la couverture de flux de trésorerie et d'investissements nets en devises ;
- L'impact cumulé de la charge ou du gain d'impôts différés engendré par les opérations mentionnées ci-dessus.

- **Titres subordonnés classés en capitaux propres à durée indéterminée**

Les titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI) dont les caractéristiques répondent à la définition d'un instrument de capitaux propres sont en application de la norme IAS 32 comptabilisés en capitaux propres. La rémunération de ces titres se traite comme un dividende qui est prélevé sur les fonds propres.

- **Autres réserves**

Les autres réserves sont composées des éléments suivants :

- Les reports à nouveau,
- Les réserves consolidées,
- Les autres réserves réglementées,
- L'incidence des changements de méthodes comptables.

- **Ecarts de conversion**

Les écarts de conversion résultent du mécanisme de la consolidation du fait de la conversion des états financiers individuels de filiales étrangères établis dans une devise autre que l'euro.

- **Intérêts ne conférant pas le contrôle**

Les intérêts ne conférant pas le contrôle comprennent la quote-part dans l'actif net et dans les résultats nets d'une société du Groupe consolidée par intégration globale. Cette quote-part correspond aux intérêts qui ne sont détenus par la société mère ni directement ni indirectement par l'intermédiaire de filiales (concernant les intérêts ne conférant pas le contrôle relatifs aux OPCVM consolidés, se reporter au paragraphe 3.7).

3.10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée si les trois conditions suivantes sont remplies :

- l'entreprise a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- il est possible d'obtenir une estimation fiable du montant de la provision.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision doit être égal à la valeur actuelle des dépenses attendues que l'entreprise estime nécessaire pour éteindre l'obligation.

- **Avantages du personnel**

- **Engagements de retraite**

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite. Les régimes sont généralement financés par des cotisations versées à des compagnies d'assurance ou à d'autres fonds administrés et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques. Le Groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies. Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le Groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. Dans ce cas, le Groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à abonder le régime dans le cas où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des salariés, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents. Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire. Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes à la clôture.

Les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés directement en capitaux propres.

Les coûts des services passés sont immédiatement comptabilisés en résultat, que les droits soient définitivement acquis ou non dans le cas d'un changement du régime de retraite.

S'agissant des régimes à cotisations définies, le Groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite et n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance aboutit à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

3.11 DETTES DE FINANCEMENT

Les dettes de financement comprennent les passifs subordonnés, les dettes de financement représentées par des titres et les dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire.

○ Comptabilisation initiale

Les dettes de financement sont comptabilisées lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de ces dettes. Le montant des dettes de financement est alors égal à leur juste valeur, ajustée le cas échéant, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou l'émission de ces dettes.

○ Règles d'évaluation

Ultérieurement, les dettes de financement sont évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

○ Décomptabilisation

Les dettes de financement sont décomptabilisées lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, annulée ou arrive à expiration.

3.12 OPERATIONS TECHNIQUES

Il existe deux catégories de contrats émis par les sociétés d'assurance du Groupe :

- les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation discrétionnaire qui relèvent de la norme IFRS 17.
- les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, qui relèvent de la norme IFRS 9 (cf. 3.12.2)

3.12.1. Contrats d'assurance, contrats financiers avec participation discrétionnaire et contrats de réassurance détenus

Dans le bilan combiné, les contrats d'assurance et les contrats financiers avec éléments de participation discrétionnaire émis et les contrats de réassurance détenus sont agrégés par portefeuille et présentés séparément, en fonction de leurs soldes à la date de clôture, conduisant aux quatre catégories suivantes :

- la valeur comptable des portefeuilles de contrats d'assurance et des contrats financiers avec éléments de participation discrétionnaire qui sont des actifs ;
- la valeur comptable des portefeuilles de contrats d'assurance et des contrats financiers avec éléments de participation discrétionnaire qui sont des passifs ;
- la valeur comptable des portefeuilles de contrats de réassurance détenus qui sont des actifs ;
- la valeur comptable des portefeuilles de contrats de réassurance détenus qui sont des passifs.

La norme IFRS 17 s'applique à ces contrats comme détaillé dans les paragraphes 3.12.1.1 à 3.12.1.9 ci-après.

Le Groupe exerce des jugements et estimations significatifs dans l'application de la norme IFRS 17. Les jugements qui ont les effets les plus significatifs sur les montants comptabilisés concernent la classification des contrats, leur niveau d'agrégation et leur évaluation.

Les jugements significatifs portent notamment sur les données utilisées, les hypothèses pour projeter les flux de trésorerie futurs et refléter les incertitudes sous-jacentes à la date de clôture, ainsi que les techniques d'estimation utilisées pour évaluer les contrats d'assurance.

Les principales hypothèses pouvant engendrer des changements significatifs dans l'estimation des flux de trésorerie futurs concernent les taux de mortalité, morbidité et longévité, le comportement des assurés (du fait des résiliations et des rachats), les pourcentages de participation et les taux crédités, et les frais généraux.

3.12.1.1. Définition et classification

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel une partie, l'assureur, accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie, le titulaire de la police, en convenant d'indemniser celui-ci si un événement futur incertain spécifié, l'événement assuré, affecte de façon défavorable le titulaire de la police. Un risque d'assurance est un risque, autre que le risque financier, transféré du titulaire d'un contrat à l'émetteur. Ce risque est significatif dès lors qu'un événement assuré peut obliger un assureur à payer des prestations complémentaires significatives quel que soit le scénario, à l'exception des scénarios qui manquent de substance commerciale. Tous les droits et obligations substantiels (y compris ceux découlant de dispositions légales ou réglementaires) du contrat sont pris en considération lors de l'éventuel transfert d'un risque d'assurance significatif. En substance, les services prévus au contrat d'assurance qui sont fournis à l'assuré incluent la couverture d'assurance et, le cas échéant, un service de rendement d'investissement, correspondant à la génération d'un rendement d'investissement pour l'assuré ayant souscrit un contrat d'assurance sans élément de participation directe, et un service lié à l'investissement, correspondant à la gestion des éléments sous-jacents au nom de l'assuré ayant souscrit un contrat d'assurance avec éléments de participation directe.

- **Contrats d'assurance avec éléments de participation directe**

Un contrat d'assurance peut être qualifié de contrat à participation directe s'il remplit les conditions suivantes de la norme :

- les conditions contractuelles prévoient que le titulaire a droit à une part définie d'un ensemble clairement identifié d'éléments sous-jacents (« pool ») ;
- l'entité s'attend à payer au titulaire un montant correspondant à une part substantielle des revenus générés par ces éléments ;
- une part substantielle des flux de trésorerie que l'entité s'attend à payer au titulaire doit varier avec les flux de trésorerie des éléments sous-jacents.

En plus du transfert d'un risque d'assurance significatif à l'émetteur, un contrat d'assurance participatif direct repose substantiellement sur la fourniture d'un service lié à l'investissement par lequel une entité promet un rendement sur des éléments sous-jacents (le lien doit être exécutoire), ainsi qu'une participation contractuellement spécifiée. La nature des éléments sous-jacents dépend principalement de la réglementation locale et des caractéristiques des produits. Elle peut découler de dispositions contractuelles, légales, réglementaires ou de pratiques commerciales de l'entité.

- **Contrats d'assurance sans éléments de participation directe**

Un contrat d'assurance sans éléments de participation directe est un contrat d'assurance qui n'est pas un contrat d'assurance avec éléments de participation directe, à savoir :

- un contrat d'assurance avec des éléments de participation indirecte (contrat participatif indirect) car le paiement aux assurés dépend du rendement obtenu sur la juste valeur des éléments sous-jacents, sans satisfaire toutefois aux critères définis pour les contrats d'assurance avec éléments de participation directe ; ou

- un contrat d'assurance sans aucun élément de participation (contrat non participatif) car le paiement aux assurés ne dépend pas du rendement obtenu sur la juste valeur des éléments sous-jacents.

- **Contrats financiers avec éléments de participation discrétionnaire**

Les contrats financiers avec participation discrétionnaire appartiennent au périmètre couvert par la norme IFRS 17 s'ils sont établis par une entité établissant également des contrats d'assurance. Ils sont définis par la norme IFRS 17 comme un instrument financier qui confère à un investisseur donné le droit contractuel de recevoir, en supplément d'une somme qui n'est pas à la discrétion de l'émetteur, des sommes additionnelles qui réunissent les caractéristiques suivantes :

- elles sont susceptibles de représenter une part importante du total des prestations prévues au contrat ;
- leur échéancier ou leur montant sont contractuellement laissés à la discrétion de l'émetteur ;
- elles sont contractuellement fondées sur l'une ou l'autre des bases suivantes :
 - o les rendements tirés d'un ensemble défini de contrats ou d'un type de contrats,
 - o les rendements d'investissement réalisés et/ou latents d'un ensemble défini d'actifs détenus par l'émetteur,
 - o le résultat de l'entité ou du fonds qui émet le contrat.

3.12.1.2. Séparation de composantes non assurantielles

Le contrat ne doit en principe pas être séparé afin de refléter correctement la substance économique du contrat. Toutefois, un contrat d'assurance peut comporter plusieurs composantes non assurantielles qui, sous certaines conditions, doivent être évaluées séparément du contrat hôte. Il s'agit :

- des dérivés incorporés distincts, dans la mesure où ils remplissent certains critères ;
- des composantes d'investissement distinctes ;
- des composantes de service distinctes, telles que l'obligation de fournir un service ou un produit non-assurance.

Après avoir effectué cette séparation, IFRS 17 est appliqué à toutes les composantes restantes du contrat d'assurance hôte. Toutes ces composantes restantes, y compris les dérivés incorporés et les composantes d'investissement qui n'ont pas été séparées du contrat hôte, sont considérées en substance comme un seul contrat d'assurance.

3.12.1.3. Niveau d'agrégation

Le niveau d'agrégation est à la base de l'évaluation des contrats et de la mesure de leur profitabilité.

L'entité identifie dans un premier temps les portefeuilles de contrats d'assurance, chaque portefeuille étant constitué de contrats d'assurance qui comportent des risques similaires et gérés ensemble.

Les portefeuilles de contrats qui ne sont pas des contrats participatifs sont ensuite divisés en cohorte annuelle, la norme IFRS 17 interdisant d'inclure dans un même groupe des contrats émis à plus d'un an d'intervalle. En ce qui concerne les portefeuilles de contrats participatifs, Groupama a opté pour l'exemption offerte dans la norme IFRS 17 adoptée par l'Union Européenne de ne pas appliquer l'exigence de cohortes annuelles aux portefeuilles de contrats participatifs qui reposent sur une mutualisation intergénérationnelle.

Les groupes de contrats ainsi obtenus sont ensuite distingués par leur caractère de profitabilité, avec notamment des groupes séparés pour les contrats onéreux au moment de leur comptabilisation initiale.

3.12.1.4. Comptabilisation initiale

Les groupes de contrats d'assurance émis sont comptabilisés à compter de la première des dates suivantes :

- le début de la période de couverture du groupe de contrats, ce qui constitue le cas général,
- la date à laquelle le premier paiement d'un assuré du groupe devient exigible, et
- dans le cas d'un groupe de contrats onéreux, la date à laquelle le groupe devient onéreux.

3.12.1.5. Modèles d'évaluation des groupes de contrats

L'entité doit associer chaque groupe de contrats à un modèle d'évaluation.

Ces modèles sont :

- la Building Block Approach (BBA), aussi appelé « modèle général », qui est le modèle d'évaluation par défaut ;
- la Premium Allocation Approach (PAA) qui est un modèle de mesure simplifié pour les contrats de courte durée de couverture, applicable seulement selon certaines conditions (voir ci-après).
- la Variable Fee Approach (VFA), qui est le modèle devant être utilisé pour l'évaluation des contrats participatifs directs.

La classification des contrats par modèle d'évaluation présentée ci-après est faite uniquement à la comptabilisation initiale, en s'appuyant sur les termes contractuels et l'environnement économique à cette date et ne peut être revue ultérieurement sauf dans le cas d'une modification contractuelle.

3.12.1.5.1. Modèle général BBA

Les contrats d'assurance sont évalués, par défaut, selon un modèle général, dénommé « Building Block Approach » (« BBA ») reposant sur une approche par bloc comprenant :

- les flux de trésorerie d'exécution (« FCF »), qui incluent :
 - o les estimations des flux de trésorerie futurs pondérés par leur probabilité de réalisation ;
 - o un ajustement destiné à refléter la valeur temps de l'argent (c'est-à-dire une actualisation de ces flux de trésorerie futurs) et les risques financiers associés aux flux de trésorerie futurs ;
 - o un ajustement pour le risque non financier.
- la marge sur services contractuels (« CSM ») qui est calculée à l'origine comme la différence entre la prime payée par l'assuré et les FCF attendus, et qui correspond à la valeur actualisée des profits futurs attendus.

Au sein du Groupe, la BBA s'applique principalement aux contrats de prévoyance et aux contrats de réassurance acceptée à déroulement long (dont la réassurance de contrats d'épargne avec éléments de participation directe).

Le Groupe a adopté une approche pour l'année à date (« *Year to date* »), qui consiste à changer le traitement des estimations comptables effectuées dans ses précédents états financiers intermédiaires (c'est-à-dire au 30 juin).

➤ Estimation des flux de trésorerie futurs

Une fois qu'un contrat dans le champ d'application de la norme IFRS 17 remplit les critères de reconnaissance du contrat, il convient de déterminer la « frontière du contrat » (ou le périmètre du contrat), qui comprend tous les flux de trésorerie du contrat existant qui doivent être projetés et inclus dans l'évaluation des passifs correspondants (essentiellement les flux de primes, de prestations et de frais attribuables, c'est à dire liés directement ou par des méthodes d'allocation à l'exécution des contrats d'assurance).

Les flux de trésorerie futurs sont compris dans la frontière d'un contrat existant jusqu'à la date à laquelle Groupama ne peut plus exiger du titulaire du contrat d'assurance le paiement de la prime ou n'a plus l'obligation de lui fournir des services (i.e. possibilité pratique de réviser le tarif ou les garanties). Au-delà de cette frontière, les flux de trésorerie futurs appartiennent à un contrat futur et ne doivent pas être pris en compte dans l'évaluation des passifs.

Les estimations des flux de trésorerie futurs intègrent toutes les informations raisonnables et justifiables disponibles sur le montant, l'échéancier et l'incertitude des flux de trésorerie futurs. Groupama doit estimer la valeur attendue (c'est-à-dire la moyenne pondérée par les probabilités) de l'ensemble des résultats possibles.

➤ **Marge sur services contractuels (« CSM »)**

La marge sur services contractuels d'un groupe de contrats d'assurance correspond au profit non acquis que l'entité comptabilisera en résultat à mesure qu'elle fournira les services aux assurés. A l'origine, la CSM est le montant qui compense les FCF, moins la décomptabilisation des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition. En d'autres termes, elle correspond à la valeur des droits de Groupama qui excède la valeur de ses obligations résultant du contrat d'assurance. En revanche, la CSM ne peut pas être négative. Par conséquent, si les flux de trésorerie attendus sortants excèdent les flux de trésorerie attendus entrants, le groupe de contrats est déficitaire et la perte, qui correspond à un flux de trésorerie attendu sortant net, est immédiatement constatée en résultat.

A la fin de chaque période ultérieure, Groupama réévalue le passif au titre de la couverture restante (« LRC ») qui comprend les FCF liés aux services futurs et la CSM du groupe de contrats. La CSM est ainsi ajustée des variations de flux de trésorerie futurs générées par les changements dans les hypothèses techniques (mortalité, morbidité, longévité, rachats, frais, versements futurs...). Dans le cas où le montant négatif lié aux changements de flux de trésorerie est supérieur au montant de marge restante, l'excédent négatif est immédiatement reconnu en résultat. Un intérêt est également capitalisé sur la CSM selon le taux figé déterminé lors de la comptabilisation initiale du groupe de contrats d'assurance évalué en BBA (c'est-à-dire le taux d'actualisation utilisé initialement pour calculer la valeur actualisée des flux futurs estimés).

Un montant de la marge sur services contractuels est reconnu en résultat pour la part représentant les services fournis au cours de la période. Cette répartition est effectuée sur la base d'unités de couverture dont le nombre correspond au volume de services prévus aux contrats d'assurance.

Compte tenu de la diversité des contrats d'assurance, Groupama exerce son jugement pour définir les unités de couverture en considérant à la fois le niveau de couverture défini dans le contrat et la durée attendue de couverture du contrat.

➤ **Passifs au titre des sinistres survenus (« LIC »)**

Après la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, la valeur comptable du groupe à la fin de chaque période est la somme de la LRC, qui est relative à la couverture restante et de la LIC, qui correspond aux FCF relatifs aux services déjà rendus alloués au groupe.

La LIC reflète l'obligation de Groupama d'instruire et de régler les demandes d'indemnisation valides relativement aux événements assurés qui se sont déjà produits, y compris ceux qui n'ont pas été déclarés, et les autres charges engagées au titre de l'assurance, ainsi que de régler d'autres services prévus aux contrats d'assurance déjà fournis, des composantes d'investissement ou d'autres montants qui ne sont pas liés à la prestation de services prévus aux contrats d'assurance et qui ne font pas partie du passif au titre de la couverture restante.

3.12.1.5.2. Modèle PAA

Le modèle PAA pour « Premium Allocation Approach » (ou Méthode de la répartition des primes), est une simplification du modèle général qui est autorisée pour l'évaluation du passif relatif à la période résiduelle de couverture (« LRC »), dans la mesure où cette méthode simplifiée ne diffère pas de manière significative de celle que donnerait l'application du modèle général ou que la période de couverture de chacun des contrats du groupe n'excède pas un an.

La PAA est ainsi utilisée pour la plupart des contrats d'assurance de dommages aux biens et responsabilité et des contrats de santé.

Dans ce modèle, la LRC correspond au montant de primes reçues initialement diminué des coûts d'acquisition et des montants déjà reconnus prorata temporis dans les produits des activités d'assurance à la date de clôture. Cependant, la BBA reste applicable pour l'évaluation du passif relatif aux sinistres survenus. Aucune CSM n'est calculée. Les cash-flows d'acquisition peuvent être activés ou comptabilisés en charges.

3.12.1.5.3. Modèle VFA

Le modèle d'évaluation des honoraires variables (ou « Variable Fee Approach ») est obligatoire lorsque le service fourni au titulaire du contrat d'assurance dépend des bénéfices des éléments d'actifs ou de passifs sous-jacents au contrat. Sont ainsi concernés les contrats d'assurance participatifs directs, mais également les contrats financiers avec participation discrétionnaire. Les contrats sans participation directe ainsi que les traités de réassurance émis et détenus sont exclus de ce modèle.

Ce modèle s'applique aux contrats participatifs d'épargne ou de retraite, aussi bien pour les contrats libellés en euros que pour les contrats libellés en unités de compte.

Le modèle VFA est dérivé du modèle général d'évaluation (« BBA »). Il repose également sur une approche par bloc. Les passifs sont également constitués des flux de trésorerie d'exécution (« FCF ») et de la CSM. A la comptabilisation initiale, il n'y a pas de différence entre la BBA et la VFA (à l'exception des groupes de contrats exemptés de l'exigence de cohorte annuelle). Cependant, la méthodologie diffère pour les évaluations ultérieures puisque, dans le modèle VFA, la CSM absorbe :

- les variations d'expérience générées sur la période par les éléments sous-jacents ;
- les conséquences des changements d'hypothèses techniques et financières ;
- l'effet des variations des risques financiers non liés aux éléments sous-jacents (telles que les options et garanties).

Afin d'enregistrer le CSM en résultat sur la période de couverture selon un rythme de reconnaissance approprié, conforme à la définition des services liés à l'investissement, le nombre d'unités de couverture est déterminé sur la base des provisions mathématiques des assurés, qui sont ajustées pour prendre en compte le rendement attendu des éléments sous-jacents résultant d'hypothèses « monde réel » (« real world ») déterministes. Cet ajustement permet de reconnaître en résultat (sous condition de dépassement d'un certain seuil) un surplus d'amortissement de CSM égal à la part de Groupama sur le sur-rendement anticipé sur 1 an entre une vision monde réel déterministe anticipée et la vision risque neutre stochastique.

3.12.1.6. Taux d'actualisation

L'actualisation des flux de trésorerie futurs s'effectue à partir de « courbes de taux IFRS 17 ». La norme n'impose pas une technique particulière d'estimation pour déterminer les courbes de taux. En adéquation avec les dispositions d'IFRS 17, Groupama a défini une méthodologie Groupe pour le calibrage et la production des courbes de taux. Groupama a choisi d'adopter une approche ascendante (ou « bottom-up ») de construction de la courbe des taux d'actualisation. La méthodologie consiste à utiliser une courbe de taux sans risque basée sur une courbe de taux swap interbancaire et à appliquer un ajustement reflétant l'écart de liquidité entre les swaps de taux interbancaires et les passifs (prime d'illiquidité). Cette courbe est extrapolée entre le dernier point liquide et un taux à terme ultime reflétant les attentes en matière de taux d'intérêt réel et d'inflation à long terme.

Deux types de courbes de taux d'actualisation sont utilisés en fonction de la nature des flux à actualiser, du modèle comptable applicable et des agrégats comptables à impacter :

- la courbe des taux courants : construite à partir des informations de marché à la date de valorisation
- les courbes des taux à l'origine : construites sur la base de données historiques et permettant d'obtenir une actualisation des passifs à la date de première comptabilisation.

3.12.1.7. Ajustement au titre du risque non financier (« RA »)

L'ajustement au titre du risque non financier (« RA ») reflète l'indemnité exigée par Groupama pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et l'échéancier des flux de trésorerie qui est engendrée par le risque non financier lorsque Groupama exécute ses contrats d'assurance.

La norme IFRS 17 ne prescrit pas d'approche spécifique pour déterminer l'ajustement pour le risque non financier et Groupama utilise une approche de type valeur à risque qui reflète le niveau de confiance retenu par rapport aux facteurs de risque associés aux provisions techniques. La valeur à risque est la perte maximale au sein d'un niveau de confiance donné.

Groupama définit le RA selon un niveau de confiance de 70% à l'ultime.

L'ajustement au titre du risque non financier reflète les bénéfices de diversification des risques au niveau de l'entité, déterminés en utilisant une matrice de corrélation.

Une diversification entre entités est également prise en compte pour tenir compte du fait qu'il est peu probable que le même risque puisse affecter toutes les entités du groupe simultanément.

3.12.1.8. Option OCI et présentation du résultat financier d'assurance

En matière de présentation des états financiers, Groupama applique l'option OCI sur la présentation du résultat financier d'assurance qui permet de ventiler entre le résultat net et les capitaux propres les produits financiers ou charges financières d'assurance (qui correspondent à la variation de la valeur comptable des groupes de contrats d'assurance résultant des effets de la valeur temps de l'argent et du risque financier et de leurs variations – à l'exception des variations ajustant la marge sur services contractuels des contrats d'assurance avec participation directe) à tous les portefeuilles de contrats.

Selon cette option, pour les contrats sans éléments de participation directe, la différence entre la valorisation des passifs avec des taux figés (utilisés pour déterminer l'effet de désactualisation dans les produits ou charges financiers) et leur valorisation avec des taux courants est comptabilisée par Groupama en OCI. Pour les groupes de contrats appliquant le modèle PAA, la ventilation entre résultat net et capitaux propres est déterminée sur la base de taux d'actualisation figés à la date de survenance des sinistres.

Groupama applique également l'option OCI pour les contrats participatifs directs. Cette option consiste à comptabiliser dans les produits ou charges financiers d'assurance (avec l'OCI en contrepartie) un montant qui compense exactement les produits et charges inclus dans le résultat net consolidé au titre des éléments sous-jacents, de telle sorte que le montant net de ces éléments présentés séparément soit nul. Il existe cependant une non-concordance comptable structurellement négative dans l'OCI, du fait que Groupama évalue certains actifs sous-jacents, notamment les placements immobiliers, au coût. Par conséquent, l'option OCI permet d'éliminer l'asymétrie au niveau du compte de résultat, mais pas au niveau des fonds propres, dans la mesure où les plus ou moins-values latentes de ces sous-jacents ne sont pas enregistrés dans les capitaux propres à la clôture alors que ces mêmes plus ou moins-values latentes sont incorporées dans la valorisation de ces passifs d'assurance avec un effet inverse en OCI.

3.12.1.9 Opérations de réassurance

Les acceptations en réassurance consistent en la prise en charge par le Groupe de certains risques d'assurance souscrits par d'autres sociétés, et impliquent la comptabilisation de groupes de contrats de réassurance émis. Les cessions de réassurance correspondent au transfert du risque d'assurance, ainsi que des primes correspondantes vers d'autres réassureurs qui partageront les risques.

Les groupes de contrats de réassurance émis et les groupes de réassurance détenus appliquent le modèle général d'évaluation (« BBA ») ou la méthode d'affectation des primes (« PAA ») décrites dans les paragraphes précédents dès lors qu'il y a un transfert de risque d'assurance

significatif. Dans tous les cas, ces groupes ne sont pas éligibles à la méthode des honoraires variables « VFA ») car les contrats de réassurance n'incluent pas d'éléments de participation directe.

Selon la norme IFRS 17, les traités de réassurance cédée (ou traités de réassurance détenus) doivent être comptabilisés séparément des contrats d'assurance sous-jacents. Ainsi, la classification des traités, les regroupements de traités en groupes de traités et la détermination du périmètre des traités (comptabilisation initiale et frontière) s'effectuent indépendamment des contrats sous-jacents, ce qui peut entraîner des traitements comptables différents entre les affaires directes et les affaires cédées.

Les traités sont regroupés en portefeuille de traités de réassurance qui comportent des risques similaires et sont gérés ensemble. Une fois les portefeuilles de traités définis, ces portefeuilles sont divisés en différents groupes de traités. Le groupe de traités est défini comme étant un ensemble de traités de réassurance résultant de la division d'un portefeuille de traités de réassurance selon leur génération d'émission. En effet, dans la mesure où la norme IFRS 17 ne permet pas de considérer un traité de réassurance détenu comme étant onéreux, les portefeuilles de traités de réassurance détenus ne contiennent qu'un seul et unique groupe de rentabilité possible.

Les mécanismes des modèles de mesure sont les mêmes que ceux des contrats d'assurance sous-jacents à la différence que le concept de CSM est remplacé par le concept de coût ou gain net. Ce coût ou ce gain net est différé et comptabilisé en résultat tout au long de la période de couverture en ligne avec la fourniture du service de réassurance.

Les titres donnés en couverture des acceptations sont inscrits dans le tableau des engagements reçus et donnés.

Les titres des réassureurs (cessionnaires ou rétrocessionnaires) remis en couverture sont inscrits dans le tableau des engagements reçus et donnés.

3.12.3. Contrats financiers relevant de la norme IFRS 9

Les passifs relatifs à des contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire doivent être comptabilisés selon le principe de la comptabilité de dépôt. Ainsi, les primes perçues et les prestations sont comptabilisées au bilan. Les chargements et les frais de gestion des contrats sont enregistrés en résultat. Les revenus non acquis sont étalés sur la durée estimée du contrat.

Cette catégorie inclut principalement des contrats en unités de compte et des contrats indexés qui ne répondent pas à la définition de contrats d'assurance et de contrats financiers avec participation discrétionnaire. Les engagements afférents à ces contrats sont évalués à leur valeur courante, c'est-à-dire sur la base de la juste valeur des actifs mis en représentation de ces contrats à la date d'inventaire.

Les coûts accessoires directement liés à la gestion des placements d'un contrat financier sont comptabilisés à l'actif s'ils peuvent être identifiés séparément et évalués de manière fiable et s'il est probable qu'ils seront recouverts. Cet actif qui correspond au droit contractuel acquis par le Groupe sur les bénéfices résultant de la gestion des placements est amorti sur la durée de cette gestion et de façon symétrique avec la comptabilisation du profit correspondant.

3.13 DETTES DE LOYERS IFRS 16

À la date de prise d'effet du contrat, la dette représentative de l'obligation de paiement des loyers est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des loyers sur la durée du contrat.

Les montants pris en compte au titre des loyers dans l'évaluation de la dette initiale sont :

- les loyers fixes ;
- les loyers variables basés sur un taux ou un index en utilisant le taux ou l'index à la date de prise d'effet du contrat;
- les paiements à effectuer par le preneur en vertu d'une garantie de valeur résiduelle ;
- les pénalités de résiliation ou de non renouvellement du contrat et ;
- le prix d'exercice d'une option d'achat si l'exercice de l'option est raisonnablement certain.

L'actualisation des loyers est effectuée au taux d'intérêt implicite du contrat de location si celui-ci est aisément déterminé ou s'il ne l'est pas, au taux d'endettement marginal du preneur.

La dette de loyers est comptabilisée au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée dans les situations suivantes :

- révision de la durée du contrat de location ;
- modification relative à l'évaluation du caractère raisonnablement certain (ou non) de l'exercice d'une option d'achat;
- ré-estimation relative aux garanties de valeur résiduelle ;
- révision des taux ou indices sur lesquels sont basés les loyers lorsque l'ajustement des loyers a lieu.

3.14 IMPOTS

Les impôts sur les résultats regroupent tous les impôts, qu'ils soient exigibles ou différés. Lorsqu'un impôt est dû ou à recevoir et que son règlement n'est pas subordonné à la réalisation d'opérations futures, il est qualifié d'exigible, même si le règlement est étalé sur plusieurs exercices. Il figure selon le cas au passif ou à l'actif du bilan.

Les opérations réalisées par le Groupe peuvent avoir des conséquences fiscales positives ou négatives autres que celles prises en considération pour le calcul de l'impôt exigible. Il en résulte des actifs ou passifs d'impôt qui sont qualifiés de différés.

Il en est ainsi en particulier lorsqu'en conséquence d'opérations déjà réalisées, qu'elles soient comptabilisées dans les comptes individuels ou dans les seuls comptes combinés comme les retraitements et éliminations de résultats internes, des différences sont appelées à se manifester à l'avenir, entre le résultat fiscal et le résultat comptable de l'entreprise ou entre la valeur fiscale et la valeur comptable d'un actif

ou d'un passif, par exemple lorsque des opérations réalisées au cours d'un exercice ne sont imposables qu'au titre de l'exercice suivant. De telles différences sont qualifiées de temporaires.

Tous les passifs d'impôt différé doivent être pris en compte ; en revanche, les actifs d'impôt différé ne sont portés à l'actif du bilan que s'il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Tous les passifs d'impôt différé sont comptabilisés. En ce qui concerne les actifs d'impôt différé, ceux-ci sont pris en compte dès lors que leur récupération est considérée comme "plus probable qu'improbable", c'est à dire dans le cas où il est probable que suffisamment de bénéfices imposables seront disponibles dans le futur pour compenser les différences temporaires déductibles. En règle générale, un horizon de 3 exercices est jugé raisonnable pour apprécier la capacité de recouvrement par l'entité des impôts différés ainsi activés. Une dépréciation des actifs d'impôt différé est, en revanche, constatée dès lors que leur recouvrabilité s'avère compromise.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture.

Les actifs et les passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

3.15 INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur opérationnel correspond à une composante de l'entité qui se livre à des activités dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par les principaux décideurs opérationnels du Groupe en vue de prendre des décisions en matière de ressources à allouer au secteur et d'évaluer sa performance.

Le Groupe est organisé en trois secteurs opérationnels : l'assurance en France, l'assurance à l'International et les autres activités. Le secteur des autres activités a été regroupé avec le secteur de l'assurance en France pour constituer un secteur opérationnel global intitulé France.

Les différentes activités de chaque secteur sont les suivantes :

- Epargne et retraite ;
- Santé et prévoyance : cette activité correspond à l'assurance des dommages corporels à la personne (risques liés à la santé, à l'invalidité et à la dépendance, principalement) ;
- Assurance de dommages aux biens et responsabilité : l'activité d'assurance de dommages aux biens et responsabilité recouvre par déduction les autres activités d'assurance au sein du Groupe ;
- Autres activités : les autres activités sont principalement des activités de gestion de portefeuille de placements en valeurs mobilières ou immobilières ou de « private equity » et d'épargne salariale ;
- Activité de holdings : cette activité est principalement composée des produits et charges relatifs à la gestion du Groupe et à la détention des titres composant le périmètre de Groupama Assurances Mutuelles.

4. ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE 1 – INFORMATION SECTORIELLE

NOTE 1.1 – INFORMATION SECTORIELLE PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	30.06.2023			31.12.2022		
	France	International	Total	France	International	Total
Actifs incorporels	1 065	985	2 050	1 073	973	2 047
Placements des activités d'assurance et des autres activités	75 721	6 686	82 407	72 860	6 389	79 249
Participations dans les entreprises associées et les coentreprises mises en équivalence		167	167		172	172
Actifs relatifs aux contrats d'assurance et de réassurance acceptée	3	149	152	5	6	11
Actifs relatifs aux contrats de réassurance	1 240	246	1 486	1 475	48	1 523
Autres actifs	1 461	451	1 912	1 115	540	1 655
Actifs destinés à la vente et abandons d'activités					269	269
Trésorerie et équivalents de trésorerie	830	226	1 056	1 158	179	1 337
Actif total combiné	80 321	8 908	89 229	77 686	8 577	86 263
Provisions pour risques et charges	445	82	527	404	84	488
Dettes de financement	2 137		2 137	2 135		2 135
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	62 464	5 854	68 318	62 222	5 570	67 791
Passifs relatifs aux contrats de réassurance	2	180	182	1		1
Autres passifs	7 784	621	8 405	6 176	604	6 780
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées					277	277
Passif total combiné hors capitaux propres	72 833	6 737	79 569	70 938	6 536	77 473

Les données présentées au titre du 31 décembre 2022 sont des données proforma.

NOTE 1.2 – INFORMATION SECTORIELLE PAR ACTIVITE

COMPTE DE RÉSULTAT	30.06.2023			30.06.2022		
	France	International	Total	France	International	Total
Revenu du service d'assurance	6 309	1 008	7 317	5 939	891	6 830
Charges du service d'assurance	(5 323)	(946)	(6 268)	(5 519)	(782)	(6 301)
Résultat du service d'assurance	987	63	1 049	420	109	529
Primes allouées aux réassureurs	(341)	(69)	(410)	(245)	(58)	(303)
Montants reçus des réassureurs	79	79	159	236	41	277
Résultat de réassurance	(261)	10	(251)	(9)	(17)	(26)
Résultat du service d'assurance net de réassurance	725	73	798	411	92	503
Produits des placements	937	109	1 046	982	73	1 055
Charges des placements	(218)	(21)	(240)	(163)	(2)	(165)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	(2)	4	2	(168)	(16)	(184)
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	494	38	532	(2 704)	(150)	(2 853)
Variation des dépréciations sur placements	(5)		(5)	(1)	(1)	(3)
Produit des placements nets de charges	1 206	130	1 336	(2 053)	(97)	(2 150)
Produits ou charges financiers des contrats d'assurance	(1 104)	(90)	(1 195)	1 762	129	1 891
Produits ou charges financiers des contrats de réassurance	11	4	15	(3)	0	(3)
Résultat financier des contrats d'assurance et réassurance	(1 094)	(87)	(1 180)	1 759	130	1 889
Autres produits et charges opérationnels courants	(229)	(17)	(246)	(254)	(41)	(295)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	609	99	708	(137)	84	(53)
Autres produits et charges opérationnels non courants	(38)	(14)	(52)	(14)	(14)	(28)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	571	85	656	(151)	69	(82)
Charges de financement	(38)		(39)	(36)		(36)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence		3	3		4	4
Impôts sur les résultats	(135)	(32)	(167)	48	(12)	36
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	397	56	453	(139)	61	(78)
Résultat net des activités abandonnées ou destinées à être abandonnées	(6)		(6)		(18)	(18)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE	392	56	447	(139)	43	(96)
dont Intérêts ne conférant pas le contrôle						
DONT RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	392	56	447	(139)	43	(96)

Les données présentées au titre du 30 juin 2022 sont des données proforma.

NOTE 2 – ECARTS D'ACQUISITION

NOTE 2.1 – ECARTS D'ACQUISITION

En millions d'euros	30.06.2023				31.12.2022
	Valeur brute	Pertes de valeur	Ecart de conversion	Valeur nette	Valeur nette
Valeur à l'ouverture	2 645	(778)	(232)	1 635	1 648
Entrées de périmètre					
Sorties de périmètre					
France					
Pays de l'Europe centrale et orientale			11	11	(13)
Italie					
Autres mouvements de l'exercice			11	11	(13)
Valeur à la clôture	2 645	(778)	(220)	1 646	1 635

Le regroupement au sein d'une seule unité génératrice de trésorerie pour l'ensemble des pays de l'Europe centrale et orientale s'explique notamment par une gestion centralisée des accords de bancassureur.

Mouvements de l'exercice :

Les mouvements ayant affecté les écarts d'acquisition au bilan correspondent à des différences liées aux écarts de conversion.

Test de dépréciation :

Les écarts d'acquisition donnent lieu à un test de dépréciation au moins une fois par an. Ce test est mené à l'échelle de l'unité génératrice de trésorerie lors de chaque arrêté annuel.

La valeur d'utilité de référence pour la justification des tests de dépréciation correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs devant être générés par cette unité génératrice de trésorerie.

Les flux retenus correspondent en règle générale :

- A une période explicite qui s'appuie pour les premières années sur la planification stratégique opérationnelle du Groupe. Celle-ci fait l'objet d'un processus itératif d'échange entre le management local et le Groupe ;
- Au-delà de la période explicite, la chronique de flux est complétée par une valeur terminale. Cette valeur terminale s'appuie sur des hypothèses de croissance à long terme appliquées à une projection actualisée d'un flux normé ;
- La marge de solvabilité intégrée dans les plans d'affaires est évaluée selon les règles prudentielles fixées par la directive Solvabilité 2 pour les filiales dont le pays est soumis à cette réglementation.

Lors d'un arrêté intermédiaire, le Groupe mène certains travaux de contrôle interne visant à détecter tout indicateur de perte de valeur.

Au cours du 1^{er} semestre 2023, aucun indicateur de perte de valeur n'a été détecté.

Il convient de rappeler qu'au cours des exercices 2009 à 2022, le Groupe a procédé à une dépréciation des écarts d'acquisition de 778 millions d'euros relative aux unités génératrices de trésorerie suivantes :

- Pays de l'Europe centrale et orientale pour un total de 502 millions d'euros dont : 113 millions d'euros en 2009 correspondant au risque de démarrage d'activités dans des pays émergents de l'Europe de l'Est où est implanté le groupe OTP Bank, 79 millions d'euros en 2010, 51 millions d'euros en 2011 et 260 millions d'euros en 2012 ;
- Grèce : 39 millions d'euros en 2011 et 9 millions d'euros en 2012 ;
- Italie : 102 millions d'euros en 2019 et 126 millions d'euros en 2020.

NOTE 3 – ACTIVITES ABANDONNEES OU DESTINEES A ETRE ABANDONNEES

NOTE 3.1 – RESULTATS DES ACTIVITES ABANDONNEES

Les filiales turques Groupama Sigorta, Groupama Hayat et Groupama Investment Bosphorus ont été cédées au cours du deuxième trimestre 2023. Leur résultat contributif jusqu'à la date de cession s'élève à -6 millions d'euros.

Le résultat net de cession représente une perte de 104 millions d'euros.

NOTE 4 – IMMOBILIER DE PLACEMENT

NOTE 4.1 – IMMOBILIER DE PLACEMENT - DECOMPOSITION

En millions d'euros	30.06.2023	31.12.2022
Immobilier de placement hors UC	2 302	2 203
Immobilier de placement en UC	72	85
Total Immobilier de placement	2 374	2 288

NOTE 4.2 – IMMOBILIER DE PLACEMENT HORS UC

En millions d'euros	30.06.2023			31.12.2022		
	Immeubles	Parts SCI	Total	Immeubles	Parts SCI	Total
Valeur brute à l'ouverture	2 321	273	2 594	2 219	215	2 434
Acquisitions	13	28	42	40	43	83
Variation de périmètre				(1)		(1)
Dépenses ultérieures						
Production immobilisée de l'exercice	101		101	279		279
Transfert de/vers les immeubles d'exploitation	(5)		(5)	7		7
Ecart de conversion						
Cessions	(16)	(15)	(32)	(222)	(12)	(234)
Autres					27	27
Valeur brute à la clôture	2 413	286	2 700	2 321	273	2 594
Amortissements cumulés à l'ouverture	(313)		(313)	(316)		(316)
Augmentation	(13)		(13)	(25)		(25)
Variation de périmètre						
Transfert de/vers les immeubles d'exploitation				(4)		(4)
Diminution	6		6	32		32
Autres						
Amortissements cumulés à la clôture	(320)		(320)	(313)		(313)
Dépréciation durable cumulée à l'ouverture	(69)	(9)	(78)	(69)	(3)	(71)
Dépréciation durable comptabilisée	(1)		(1)	(13)	(6)	(20)
Variation de périmètre						
Transfert de/vers les immeubles d'exploitation				(1)		(1)
Dépréciation durable reprise	2		2	13		13
Dépréciation durable cumulée à la clôture	(69)	(9)	(78)	(69)	(9)	(78)
Valeur nette à l'ouverture	1 938	264	2 203	1 834	212	2 046
Valeur nette à la clôture	2 025	277	2 302	1 938	264	2 203
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	3 454	464	3 918	3 443	453	3 896
Plus ou moins-values latentes	1 429	187	1 616	1 505	189	1 694

La production immobilisée de l'exercice correspond principalement aux travaux sur un immeuble en cours de reconstruction à La Défense mais également aux restructurations de divers immeubles parisiens.

Les cessions d'immeubles de l'exercice sont essentiellement liées à la poursuite du programme de cession par lot vacant du patrimoine résidentiel du Groupe.

Les dépréciations durables constatées au cours de l'exercice concernent un immeuble en région parisienne, tandis que les reprises sont relatives à un ensemble immobilier en province.

Conformément à la hiérarchie de la juste valeur définie dans la norme IFRS 13, la juste valeur de l'immobilier de placement est classée en niveau 2 pour un montant de 3 243 millions d'euros et en niveau 3 pour un montant de 675 millions d'euros. L'immobilier de placement classé en niveau 2 correspond principalement à des immeubles situés à Paris ou en région parisienne pour lesquels la juste valeur s'appuie sur des données observables.

NOTE 4.3 – IMMOBILIER DE PLACEMENT – PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	30.06.2023					
	Immeubles			Parts SCI		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Valeur brute	2 401	13	2 413	286		286
Amortissements cumulés	(316)	(4)	(320)			
Dépréciation durable	(68)	(1)	(69)	(9)		(9)
Valeur nette à la clôture	2 017	8	2 025	277		277
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	3 433	21	3 454	464		464
Plus ou moins-values latentes	1 416	13	1 429	187		187

En millions d'euros	31.12.2022					
	Immeubles			Parts SCI		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Valeur brute	2 308	13	2 321	273		273
Amortissements cumulés	(310)	(4)	(313)			
Dépréciation durable	(68)	(1)	(69)	(9)		(9)
Valeur nette à la clôture	1 930	8	1 938	264		264
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	3 422	21	3 443	453		453
Plus ou moins-values latentes	1 492	13	1 505	189		189

NOTE 5 – IMMOBILIER D'EXPLOITATION

En millions d'euros	30.06.2023				31.12.2022			
	Immeubles	Droit d'utilisation	Parts SCI	Total	Immeubles	Droit d'utilisation	Parts SCI	Total
Valeur brute à l'ouverture	969	458	56	1 483	964	408	64	1 436
Acquisitions	93		1	94	30	55	3	87
Variation de périmètre						(4)		(4)
Production immobilisée de l'exercice	20			20	19			19
Transfert de/vers les immeubles de placement	5			5	(8)			(8)
Ecarts de conversion		1		1		(1)		(1)
Cessions	(6)	(11)		(17)	(36)		(10)	(46)
Autres								
Valeur brute à la clôture	1 081	448	57	1 586	969	458	56	1 483
Amortissements cumulés à l'ouverture	(378)	(170)		(548)	(376)	(122)		(498)
Augmentation	(12)	(27)		(39)	(31)	(50)		(80)
Variation de périmètre						1		1
Transfert de/vers les immeubles de placement					4			4
Diminution	3			3	25			25
Ecarts de conversion								
Amortissements cumulés à la clôture	(387)	(197)		(584)	(378)	(170)		(548)
Dépréciation durable cumulée à l'ouverture	(51)		(2)	(53)	(54)		(2)	(56)
Dépréciation durable comptabilisée	(4)			(4)	(1)			(1)
Variation de périmètre								
Transfert de/vers les immeubles de placement					1			1
Dépréciation durable reprise					3			3
Dépréciation durable cumulée à la clôture	(55)		(2)	(57)	(51)		(2)	(53)
Valeur nette à l'ouverture	540	288	54	882	535	286	62	883
Valeur nette à la clôture	640	250	55	945	540	288	54	882
Juste valeur de l'immobilier d'exploitation à la clôture	1 002	250	108	1 360	911	288	105	1 304
Plus ou moins-values latentes	362	0	53	415	371	0	51	422

Il convient de noter que le Groupe applique la norme IFRS 16 depuis le 1er janvier 2019 : les contrats de locations sont désormais comptabilisés à l'actif ainsi qu'une dette au titre de l'obligation de paiement des loyers.

Les acquisitions d'immeubles d'exploitation de l'exercice concernent essentiellement l'achat d'un immeuble auparavant loué en banlieue parisienne.

NOTE 5.1 – IMMOBILIER D'EXPLOITATION – PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	30.06.2023								
	Immeubles			Droit d'utilisation			Parts SCI		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Valeur brute	983	99	1 081	415	33	448	57		57
Amortissements cumulés	(367)	(20)	(387)	(183)	(14)	(197)			
Dépréciation durable	(44)	(11)	(55)				(2)		(2)
Valeur nette à la clôture	572	68	640	232	18	250	55		55
Juste valeur de l'immobilier d'exploitation à la clôture	928	74	1 002	232	18	250	108		108
Plus ou moins-values latentes	356	6	362	0	0	0	53		53

En millions d'euros	31.12.2022								
	Immeubles			Droit d'utilisation			Parts SCI		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Valeur brute	866	103	969	426	32	458	56		56
Amortissements cumulés	(358)	(20)	(378)	(156)	(14)	(170)			
Dépréciation durable	(40)	(11)	(51)				(2)		(2)
Valeur nette à la clôture	468	72	540	270	18	288	54		54
Juste valeur de l'immobilier d'exploitation à la clôture	834	77	911	270	18	288	105		105
Plus ou moins-values latentes	366	5	371	0	0	0	51		51

NOTE 6 – EFFETS DE L'APPLICATION DE LA NORME IFRS9
NOTE 6.1 – RECLASSEMENT DES PLACEMENTS FINANCIERS AU TITRE DE LA PREMIERE APPLICATION D'IFRS9

En millions d'euros		Reclassements au titre d'IFRS 9 au 01/01/2023							Impact de changement de norme
		Valeur comptable des actifs évalués selon IAS 39	Valeur comptable des actifs évalués selon IFRS 9					Total	
			JVOCI recyclable	JVOCI non recyclable	JVR obligatoire	JVR sur option	Coût amorti		
Actions et autres titres à revenu variable	AFS	2 325		1 508	237			1 745	(580)
	HFT	804		583				583	(221)
	Trading								
Obligations et autres titres à revenu fixe	AFS	45 029	44 068		1 501			45 569	540
	HFT	511	500		17			517	6
	Trading								
Parts d'OPCVM à revenu fixe	AFS	3 574			3 825			3 825	251
	HFT	1 709			1 828			1 828	120
	Trading	10			11			11	1
Parts des autres OPCVM	AFS	2 096			2 592			2 592	496
	HFT	783			969			969	185
	Trading	2			3			3	1
OPCVM de trésorerie	HFT	2 108			2 049			2 049	(60)
	Trading	3 474			3 375			3 375	(98)
Prêts, dépôts et autres placements	Coût amorti	1 169	887		157		58	1 102	(67)
Total des actifs classés	AFS	53 024							
Total des actifs classés	HFT	5 915							
Total des actifs classés	Trading	3 486							
Total des actifs classés en coût amorti	Coût amorti	1 169							
TOTAL placements financiers hors UC		63 594							
Placements financiers UC		11 888			11 888			11 888	0
TOTAL placements financiers		75 482	45 455	2 091	28 452		58	76 056	574

NOTE 6.2 – RECALCUL DES PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS AU TITRE DE LA PREMIERE APPLICATION D'IFRS9

En millions d'euros	Reclassements au titre d'IFRS 9 au 01/01/2023							
	Provisions évaluées selon IAS39		Provisions évaluées selon IFRS 9					
	Classification IAS39	Montant de la dépréciation	JVOCI recyclable	JVOCI non recyclable	JVR obligatoire	JVR sur option	Coût amorti	Total
Actions et autres titres à revenu variable	AFS	(248)		(244)	(4)			(248)
Obligations et autres titres à revenu fixe	AFS	(28)	(18)		(10)			(28)
Parts d'OPCVM à revenus fixe	AFS	(19)			(19)			(19)
Parts des autres OPCVM	AFS	(16)			(16)			(16)
Prêts, dépôts et autres placements	coût amorti	(8)	(1)		(7)			(8)
Total des provisions pour dépréciation selon IAS 39		(319)	(19)	(244)	(56)			(319)
Retraitement des dépréciations selon IFRS 9			(22)	244	56			278
Total des corrections de valeur et des dépréciations selon IFRS 9			(41)					(41)

La mise en œuvre du nouveau modèle de dépréciation et des principes d'évaluation d'IFRS 9 se traduit par les impacts suivants :

- Pour les instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par OCI, contrairement à IAS 39, aucune dépréciation n'est requise sous IFRS 9.
- Les parts d'OPCVM, non éligibles à la désignation à la juste valeur par OCI sous IFRS 9, ne font plus l'objet de dépréciation.
- Pour les instruments de dette et prêts évalués à la juste valeur par OCI ou au coût amorti sous IAS 39 et sous IFRS 9, l'application des dispositions d'IFRS 9 relatives à la dépréciation des actifs financiers se traduit par des dépréciations complémentaires (22 millions d'euros). »

NOTE 7 – PLACEMENTS FINANCIERS

En millions d'euros	30.06.2023	31.12.2022
	Valeur nette	Valeur nette
Actifs évalués à la juste valeur	79 022	75 998
Actifs évalués au coût amorti	53	58
Total placements financiers	79 075	76 056

Les données présentées au titre du 31 décembre 2022 sont des données proforma.

NOTE 7.1 – PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR NATURE DE TITRE

En millions d'euros	30.06.2023								
	Juste valeur ^(a)			Plus-values latentes brutes ^(a)			Moins-values latentes brutes ^(a)		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Actifs évalués à la juste valeur par capitaux propres (non recyclables)	2 880	131	3 010	1 168	12	1 180	(488)	(17)	(505)
Actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net		1	1						
Total actions et autres titres à revenu variable	2 880	132	3 011	1 168	12	1 180	(488)	(17)	(505)
Actifs évalués à la juste valeur par capitaux propres (recyclables)	41 039	4 629	45 668	5 460	13	5 473	(9 002)	(421)	(9 423)
Actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	2 562	110	2 672						
Total obligations et autres titres à revenu fixe	43 601	4 739	48 340	5 460	13	5 473	(9 002)	(421)	(9 423)
Actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	249		249						
Total Parts de SI non consolidés	249		249						
Actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	5 918	759	6 678						
Total Parts d'OPCVM à revenu fixe	5 918	759	6 678						
Actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	7 649	12	7 661						
Total OPCVM de Trésorerie	7 649	12	7 661						
Actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	10 904	725	11 629						
Total Parts des autres OPCVM	10 904	725	11 629						
Actifs en juste valeur par capitaux propres (recyclables)	1 231	18	1 249						
Actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	51	154	205						
Total prêts, dépôts et autres placements	1 282	172	1 454						
Total placements évalués à la juste valeur	72 483	6 539	79 022	6 628	25	6 653	(9 490)	(438)	(9 928)

En millions d'euros	31.12.2022								
	Juste valeur ^(a)			Plus-values latentes brutes ^(b)			Moins-values latentes brutes ^(c)		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Actifs évalués à la juste valeur par capitaux propres (non recyclables)	2 003	88	2 091	875	11	886	(453)	(21)	(474)
Actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net		1	1						
Total actions et autres titres à revenu variable	2 003	90	2 092	875	11	886	(453)	(21)	(474)
Actifs évalués à la juste valeur par capitaux propres (recyclables)	40 187	4 381	44 568	5 146	11	5 157	(8 776)	(511)	(9 287)
Actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	2 403	80	2 483						
Total obligations et autres titres à revenu fixe	42 590	4 461	47 051	5 146	11	5 157	(8 776)	(511)	(9 287)
Actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	237		237						
Total Parts de SI non consolidés	237		237						
Actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	7 036	728	7 764						
Total Parts d'OPCVM à revenu fixe	7 036	728	7 764						
Actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	5 802	13	5 815						
Total OPCVM de Trésorerie	5 802	13	5 815						
Actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	11 151	726	11 877						
Total Parts des autres OPCVM	11 151	726	11 877						
Actifs en juste valeur par capitaux propres (recyclables)	878	9	887						
Actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	69	188	256						
Total prêts, dépôts et autres placements	947	196	1 143						
Total placements évalués à la juste valeur	69 765	6 214	75 979	6 021	22	6 042	(9 230)	(532)	(9 761)

Les données présentées au titre du 31 décembre 2022 sont des données proforma.

NOTE 7.2 – PLACEMENTS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI EN VALEUR NETTE

En millions d'euros	30.06.2023											
	Coût amorti net = Valeur au bilan			Juste valeur			Plus-values latentes brutes			Moins-values latentes brutes		
	France	Inter- national	Total	France	Inter- national	Total	France	Inter- national	Total	France	Inter- national	Total
Obligations et autres titres à revenu fixe												
Prêts		46	46		46	46					(0)	(0)
Dépôts		6	6		6	6						
Autres placements	1	0	1	1	0	1						
Total placements financiers évalués au coût amorti	1	52	53	1	52	52					(0)	(0)

En millions d'euros	31.12.2022											
	Coût amorti net = Valeur au bilan			Juste valeur			Plus-values latentes brutes			Moins-values latentes brutes		
	France	Inter- national	Total	France	Inter- national	Total	France	Inter- national	Total	France	Inter- national	Total
Obligations et autres titres à revenu fixe												
Prêts		46	46		46	46					(0)	(0)
Dépôts		11	11		11	11						
Autres placements	1	0	1	1	0	1						
Total placements financiers évalués au coût amorti	1	58	58	1	58	58					(0)	(0)

Les données présentées au titre du 31 décembre 2022 sont des données proforma.

NOTE 7.3 – DEPRECIATIONS ET CORRECTIONS DE VALEUR

NOTE 7.3.1 - DEPRECIATIONS ET CORRECTIONS DE VALEUR PAR NATURE DE TITRES

En millions d'euros	30.06.2023															
	Obligations et autres titres à revenu fixe évalués à la juste valeur par capitaux propres (recyclables)				Prêts, dépôts et autres placements évalués à la juste valeur par capitaux propres (recyclables)				Obligations et autres titres à revenu fixe évalués au coût amorti				Prêts, dépôts et autres placements évalués au coût amorti			
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
Stock à l'ouverture	(20)	(2)	(17)	(39)			(1)	(1)								
Transfert de stade en entrée																
Transfert de stade en sortie																
Dotation suite à transfert	(2)			(2)												
Reprise suite à transfert	(1)		(2)	(2)												
Dotation suite à acquisition																
Dotation suite à réévaluation																
Reprise suite à cession/ remboursement	2		3	5												
Reprise suite à réévaluation	3			3												
Variation de périmètre	(3)			(3)												
Variation de change																
Stock à la clôture	(22)	(2)	(16)	(39)	(1)		(1)	(2)								

En millions d'euros	31.12.2022															
	Obligations et autres titres à revenu fixe évalués à la juste valeur par capitaux propres (recyclables)				Prêts, dépôts et autres placements évalués à la juste valeur par capitaux propres (recyclables)				Obligations et autres titres à revenu fixe évalués au coût amorti				Prêts, dépôts et autres placements évalués au coût amorti			
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
Stock à l'ouverture	(8)	(1)	(12)	(20)			(1)	(1)								
Transfert de stade en entrée																
Transfert de stade en sortie																
Dotation suite à transfert	(3)			(3)												
Reprise suite à transfert	(11)	(1)	(2)	(13)												
Dotation suite à acquisition		(1)	(3)	(4)												
Dotation suite à réévaluation																
Reprise suite à cession/ remboursement	1			1												
Reprise suite à réévaluation																
Variation de périmètre																
Variation de change																
Stock à la clôture	(20)	(2)	(17)	(39)			(1)	(1)								

Les données présentées au titre du 31 décembre 2022 sont des données proforma

NOTE 7.3.2 EXPOSITION AU RISQUE DE CREDIT

		30.06.2023						
		AAA	AA	A	BBB	<BBB	Non disponible	TOTAL
Obligations évaluées au coût amorti	Actifs sains ou dégradés soumis à une correction de valeur (Stade 1)							
	Actifs sains ou dégradés soumis à une correction de valeur (Stade 2)							
	Actifs dépréciés (Stade 3)							
	TOTAL							
Obligations évaluées à la JVOCI	Actifs sains ou dégradés soumis à une correction de valeur (Stade 1)	2 843	20 035	9 817	13 221	2 008	297	48 220
	Actifs sains ou dégradés soumis à une correction de valeur (Stade 2)					14		14
	Actifs dépréciés (Stade 3)					17		17
	TOTAL	2 843	20 035	9 817	13 221	2 039	297	48 251
Prêts, Dépôts et autres placements évalués au coût amorti	Actifs sains ou dégradés soumis à une correction de valeur (Stade 1)	1				4	93	98
	Actifs sains ou dégradés soumis à une correction de valeur (Stade 2)							
	Actifs dépréciés (Stade 3)						44	44
	TOTAL	1				4	137	142
Prêts, Dépôts et autres placements évalués à la JVOCI	Actifs sains ou dégradés soumis à une correction de valeur (Stade 1)	2		2 625	5	46	467	3 145
	Actifs sains ou dégradés soumis à une correction de valeur (Stade 2)							
	Actifs dépréciés (Stade 3)							
	TOTAL	2		2 625	5	46	467	3 145

NOTE 7.4 – DECOMPOSITION DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE

Les tableaux ci-après concernent uniquement les placements en obligations, détenus directement ou par le biais d'OPCVM consolidés, mais ne prennent pas en compte les autres placements ayant des caractéristiques similaires (OPCVM obligataires, OPCVM de taux, fonds obligataires, ...).

NOTE 7.4.1 – PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE – PAR RATING

En millions d'euros	30.06.2023						
	AAA	AA	A	BBB	<BBB	Non disponible	TOTAL
Titres évalués à la juste valeur par capitaux propres (recyclables)	2 649	18 544	8 994	15 021	307	153	45 668
Titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	121	115	1 724	591	113	8	2 672
Titres évalués au coût amorti							
Total du portefeuille obligataire	2 770	18 659	10 718	15 612	420	161	48 340

En millions d'euros	31.12.2022						
	AAA	AA	A	BBB	<BBB	Non disponible	TOTAL
Titres évalués à la juste valeur par capitaux propres (recyclables)	2 164	19 275	10 624	11 784	631	89	44 568
Titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	121	146	1 585	497	125	8	2 483
Titres évalués au coût amorti							
Total du portefeuille obligataire	2 285	19 421	12 209	12 281	757	98	47 051

Les données présentées au titre du 31 décembre 2022 sont des données proforma.

NOTE 7.5 – HIERARCHIE DE LA JUSTE VALEUR

Conformément à la norme IFRS 13 sur l'évaluation à la juste valeur, les instruments financiers actifs et passifs évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie en trois niveaux. Ceux-ci dépendent de l'utilisation ou non d'un modèle d'évaluation et des sources de données utilisées pour alimenter les modèles d'évaluation :

- le niveau 1 correspond à un prix coté sur un marché actif auquel l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation,
- le niveau 2 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation utilisant des données directement observables sur un marché actif ou déterminable à partir de prix observés,
- le niveau 3 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation qui utilise des données qui ne sont pas observables sur un marché.

Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un secteur d'activité, d'un service d'évaluation des prix et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

La détermination du caractère actif ou pas d'un marché s'appuie notamment sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, la forte dispersion des prix disponibles dans le temps et entre les différents intervenants du marché ou le fait que les prix ne correspondent plus à des transactions suffisamment récentes.

En millions d'euros	30.06.2023				31.12.2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs évalués à la juste valeur par capitaux propres (recyclables)								
Obligations et autres titres à revenu fixe	44 767	483	418	45 668	43 492	796	279	44 568
Prêts, dépôts et autres placements JVOCI	(282)	1 401	130	1 249	(590)	1 389	87	887
Total actifs évalués à la juste valeur par capitaux propres (recyclables)	44 485	1 884	548	46 917	42 903	2 186	367	45 455
Actions	2 519		491	3 010	1 634		457	2 091
Actifs évalués à la juste valeur par capitaux propres (non recyclables)	2 519		491	3 010	1 634		457	2 091
Actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net								
Actions et autres titres à revenu variable	1			1	1			1
Parts de SI non consolidés		68	182	249		70	167	237
Parts des autres OPCVM	1 095	13	1 878	2 986	1 868	13	1 683	3 563
Total des actions et autres placements à revenu variable	1 097	80	2 060	3 237	1 869	83	1 850	3 802
Obligations et autres titres à revenu fixe	956	1 248	468	2 672	849	1 178	455	2 483
Parts d'OPCVM à revenu fixe	3 235	65	1 102	4 402	4 527	121	1 016	5 664
Total des obligations et autres placements à revenu fixe	4 192	1 312	1 570	7 074	5 377	1 299	1 471	8 147
OPCVM de Trésorerie	7 158		30	7 188	5 424			5 424
OPCVM UC	11 325		67	11 392	10 753		51	10 805
Prêts, dépôts et autres placements	201		4	205	214	37	23	275
Total actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	23 972	1 393	3 730	29 095	23 637	1 419	3 396	28 452
Total placements évalués à la juste valeur	70 976	3 277	4 769	79 022	68 174	3 604	4 219	75 998
Obligations et autres titres à revenu fixe								
Prêts, dépôts et autres placements	51	2		53	13		45	58
Total placements financiers évalués au coût amorti	51	2		53	13		45	58
Total placements immobiliers en UC			72	72			85	85
Instruments dérivés actifs et passifs	6	(658)		(652)	16	(621)		(604)
TOTAL ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS	71 034	2 620	4 841	78 495	68 204	2 984	4 349	75 537

S'agissant des placements de contrats en UC, le risque est supporté par les assurés.

Les instruments dérivés figurant à l'actif s'élèvent à 13 millions d'euros et les instruments dérivés figurant au passif du bilan sont de 665 millions d'euros au 30 juin 2023.

Concernant les placements financiers (hors UC) classés en niveau 2 et 3, il s'agit :

- pour les actions, principalement de parts de fonds de private equity, d'actions non cotées, de parts de fonds de prêts non cotés et de parts de fonds d'infrastructure ;
- pour les obligations, principalement de titres obligataires et de produits structurés non cotés sur un marché actif dont la rémunération est indexée soit sur des indices, soit sur des paniers d'actions, soit sur des taux ;
- pour les instruments dérivés, principalement de swaps payeur ou receveur de taux fixe contre une indexation taux, inflation ou change.

Les parts de fonds de private equity, d'infrastructure ou de prêts sont évaluées sur la base des dernières valeurs liquidatives communiquées par le gérant (et faisant l'objet a minima annuellement d'un audit), ajustées des flux connus entre la date de cette valorisation et la clôture.

La valorisation des actions non cotées s'appuie sur plusieurs méthodes, telles que les techniques d'actualisation de cash flows ou la méthode de l'actif net retraité.

Concernant les obligations et produits structurés, un test de liquidité est effectué de manière régulière. En cas de présomption d'illiquidité, une recherche de valorisation est effectuée sur d'autres plateformes (FININFO, BLOOMBERG, REUTERS et UBS DELTA), Dans le cas où ces données ne sont pas cohérentes ou non disponibles sur une plateforme, une valorisation des contreparties est utilisée. Dans le cas où ces valorisations de contrepartie ne sont pas disponibles, une valorisation à partir d'un modèle utilisant des données observables (niveau 2) ou extrapolées (niveau 3) est utilisée. Dans le cas où deux valorisations cohérentes sont disponibles, le titre est alors classé en niveau 2. Lorsqu'une seule valorisation est disponible, le titre est classé en niveau 3.

Les instruments dérivés font l'objet d'une valorisation à partir de modèles utilisant des données de marché observables. Les valorisations obtenues sont confrontées à chaque arrêté aux valorisations des contreparties afin d'évaluer les écarts potentiels. Cet écart au 30 juin 2023 était négligeable.

La hiérarchie de la juste valeur des actifs immobiliers de placement est indiquée en note 4.

A noter que les placements financiers et les immeubles de placement classés en niveau 3 représentent 6,7% du total des placements des activités d'assurance.

En millions d'euros	30.06.2023														
	Actifs évalués à la juste valeur par capitaux propres (recyclables)		Actifs évalués à la juste valeur par capitaux propres (non recyclables)	Actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net									Placements financiers évalués au coût amorti		Dérivés actifs et passifs
	Obligations et autres titres à revenu fixe	Prêts, dépôts et autres placements	Actions et autres titres à revenu variable	Actions et autres titres à revenu variable	Parts de SI non consolidés	Parts des autres OPCVM	Obligations et autres titres à revenu fixe	Parts d'OPCVM à revenu fixe	OPCVM de Trésorerie	Prêts, dépôts et autres placements	Placement immobiliers en UC	Obligations et autres titres à revenu fixe	Prêts, dépôts et autres placements		
Montant en niveau 3 à l'ouverture	279	87	457		167	1 734	455	1 016		23	85		45		
Variation de la plus ou moins - value latente reconnue en :															
- résultat					3	(2)	(60)	27			(2)				
- gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(30)	(19)	27												
Transfert vers le niveau 3	94						28	20							
Transfert hors du niveau 3			(1)							(22)			(45)		
Variation de périmètre							2								
Acquisitions	78	63	9		12	253	80	98	30	2					
Cessions / Remboursements	(4)	(1)					(38)	(58)			(11)				
Ecart de conversion															
Montant en niveau 3 à la clôture	418	130	491		182	1 945	468	1 102	30	4	72		0		

Les données présentées au titre de l'ouverture sont des données proforma.

NOTE 7.6 - ACTIFS EVALUES A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES (NON RECYCLABLES) AYANT ETE DECOMPTABILISES AU COURS DE LA PERIODE

En millions d'euros	30.06.2023		
	Juste valeur à la date de décomptabilisation	Gains cumulés réalisés	Pertes cumulées réalisées
Actions et autres titres à revenu variable	388	90	(26)

Conformément à IFRS 9, les plus ou moins-values réalisées sur les instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres (JV OCI) sont enregistrés directement en réserves sans impact sur le résultat net de la période. Le montant des plus ou moins-values nettes réalisées par le Groupe au cours du premier semestre 2023 s'est élevé à 64 millions d'euros.

NOTE 8 – INSTRUMENTS DERIVES ACTIF ET PASSIF ET DERIVES INCORPORES SEPRES

En millions d'euros	30.06.2023					
	France		International		Total	
	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Swaps	2	(620)			2	(620)
Options						
Contrats à terme de devises	2	(42)			2	(42)
Autres	9	(3)			9	(3)
Total	12	(664)			13	(665)

En millions d'euros	31.12.2022					
	France		International		Total	
	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Swaps	2	(607)			2	(607)
Options						
Contrats à terme de devises	4	(10)	1		5	(10)
Autres	17	(11)			17	(11)
Total	23	(628)	1		24	(628)

Le Groupe a recours à différents instruments dérivés :

- des contrats de swaps indexés à taux variable visant à protéger le portefeuille obligataire contre une remontée des taux ;
- des contrats de swaps à taux fixe visant à couvrir des sous-jacents indexés à taux variable ;
- des instruments d'échange de flux en devises ou de flux indexés sur l'inflation. Cette stratégie revient économiquement à investir sur des obligations à taux fixe en euros ;
- des opérations de change à terme permettant de couvrir le risque devise ;
- comprenant des expositions synthétique au risque de crédit d'émetteurs privés au travers de stratégies optionnelles ;
- de couverture du risque actions via achats d'options sur indices ;
- des achats à terme d'obligations souveraines française permettant de couvrir le risque de réinvestissement.

La plupart de ces instruments dérivés ne sont pas documentés comme des opérations de couverture au sens de la norme IFRS9.

Toutefois :

- la couverture du risque de change d'une des participations libellée en devise étrangère fait l'objet d'une documentation de couverture de juste valeur ;
- Les couvertures du risque de réinvestissement via achat à terme d'obligations font l'objet d'une documentation de couverture de flux de trésorerie depuis le 31 mars 2022.

La prise en compte du risque de défaut de la contrepartie dans la détermination de la juste valeur des instruments financiers, conformément à la norme IFRS 13, n'a pas d'impact significatif sur la juste valeur des instruments dérivés du fait du mécanisme de collatéralisation mis en place par le Groupe.

NOTE 9 – IMPOTS DIFFERES

NOTE 9.1 ANALYSE DES PRINCIPALES COMPOSANTES DE L'IMPOT DIFFERE

En millions d'euros	30.06.2023	31.12.2022
Impôts différés issus des décalages temporaires		
Retraitements sur instruments financiers JVOCI et JVR	1 018	1 119
Retraitements provisions techniques IFRS 17	(12)	37
Autres différences sur retraitements de consolidation	(1 521)	(1 412)
Charges à répartir (dont FAR)	(58)	(47)
Différences fiscales sur provisions techniques et autres provisions pour risques et charges	324	258
Plus-values en sursis d'imposition	(4)	(4)
Ecart d'évaluation sur OPCVM	42	22
Couverture de change	(8)	
Autres différences temporaires fiscales	(14)	(5)
Sous-total Impôts différés issus des décalages temporaires	(233)	(31)
Impôts différés sur stock de déficits ordinaires	107	59
Impôts différés enregistrés au bilan	(126)	27
dont actif	128	183
dont passif	(254)	(157)

Les données présentées au titre du 31 décembre 2022 sont des données proforma.

NOTE 10 – CAPITAUX PROPRES, INTERETS MINORITAIRES

NOTE 10.1 – CONTRAINTES REGLEMENTAIRES LIEES AU CAPITAL DES ENTREPRISES D'ASSURANCE

L'exercice de l'activité d'assurance est régi par des contraintes réglementaires qui définissent notamment le capital social ou le fonds d'établissement minimum. En France, conformément à la directive européenne et en vertu des articles R322-5 et R322-44 du Code des assurances, les entreprises françaises soumises au contrôle de l'Etat et constituées sous forme de caisses d'assurance mutuelle agricole ou de réassurance mutuelle agricole doivent avoir un fonds d'établissement au moins égal à 240 000 euros ou 400 000 euros selon les branches pratiquées. Pour les sociétés anonymes, le montant de capital minimum requis s'établit à 480 000 euros ou 800 000 euros en fonction des branches exercées.

En outre, afin de s'assurer de la solidité financière des entreprises d'assurance et de garantir la protection des assurés, les entreprises d'assurance sont soumises en France depuis le 1er janvier 2016 au régime prudentiel dit "Solvabilité 2" introduit par la directive européenne 2009/138/CE du 25 novembre 2009. Il oblige les entreprises d'assurance à respecter de manière permanente les exigences de capital relatives au minimum de capital requis (article L352-5 du code des assurances) et au capital de solvabilité requis (article L352-1 du code des assurances) calculées conformément aux dispositions du règlement délégué n°2015/35. Cette obligation existe, selon des mécanismes analogues, également à l'international. L'ensemble de ce dispositif est renforcé à l'échelon des comptes combinés par une exigence de capital réglementaire Groupe.

NOTE 10.2 – INCIDENCE DES OPERATIONS AVEC LES SOCIETAIRES

➤ *Variation des capitaux propres du Groupe au cours du premier semestre 2023*

Au cours du premier semestre 2023, les caisses régionales ont réduit leur émission de certificats mutualistes auprès de leurs sociétaires et clients pour - 505 millions d'euros.

➤ *Traitement comptable des titres subordonnés classés en instruments de capitaux propres*

L'emprunt classé en capitaux propres est constitué d'un emprunt TSDI se détaillant comme suit :

Emetteur	Nominal en millions d'euros	Date d'émission	Prochaine option de remboursement de l'émetteur	Coupon	Taux coupon	Clause Step Up
Groupama Assurances Mutuelles	871	28/05/2014	28/05/2024	Fixe	6,375%	oui

Cet emprunt présente les caractéristiques particulières suivantes :

- la durée illimitée de l'emprunt ;
- la faculté de différer ou annuler tout paiement d'intérêt aux porteurs de part de façon discrétionnaire ;
- une clause de majoration d'intérêt «step-up» intervenant après la dixième année de l'emprunt.

Compte tenu de ses caractéristiques et en application de la norme IAS 32 §16 et 17, cet emprunt est considéré comme un instrument de capitaux propres et non comme un passif financier. Il est donc comptabilisé en capitaux propres. Les intérêts nets d'impôts sont comptabilisés directement au débit des capitaux propres conformément à la norme IAS 32 § 35 (et non comme une charge au compte de résultat).

NOTE 10.3 – RESERVES LIEES AUX VARIATIONS DE JUSTE VALEUR INSCRITES EN CAPITAUX PROPRES

La réconciliation entre les plus et moins-values latentes sur les actifs en JVOCI et la réserve correspondante en capitaux propres se décompose comme suit :

En millions d'euros	30.06.2023	31.12.2022
Plus ou moins-values latentes brutes de correction de valeurs sur les placements financiers évalués en JVOCI Recyclables	(3 950)	(4 130)
Corrections de valeur sur les placements financiers évalués en JVOCI Recyclables	24	22
Plus ou moins-values latentes sur les placements financiers évalués en JVOCI Non Recyclables	674	411
Cash flow hedge et autres variations	(146)	(136)
Impôts différés	950	1 034
Part des intérêts ne conférant pas le contrôle	5	5
Réserve de réévaluation nette - Part du groupe	(2 442)	(2 793)

Les données présentées au titre du 31 décembre 2022 sont des données proforma.

NOTE 10.4 – PLUS OU MOINS-VALUES LATENTES BRUTES DE CORRECTION DE VALEURS SUR LES PLACEMENTS FINANCIERS EVALUES EN JVOCI

En millions d'euros	30.06.2023			31.12.2022		
	Actifs évalués à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Actifs évalués à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	Total Actifs évalués à la juste valeur par capitaux propres	Actifs évalués à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Actifs évalués à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	Total Actifs évalués à la juste valeur par capitaux propres
Plus ou moins-values latentes brutes à l'ouverture	(4 130)	411	(3 719)	5 512	863	6 375
Réévaluation de la période à la juste valeur	172	261	433	(9 338)	(422)	(9 760)
Reprise du latent OCI suite à cession	12		12	(307)	(29)	(337)
Variation de change	(3)		(3)	2		2
Variation de périmètre	(1)		(1)			
Autres						
Plus ou moins-values latentes brutes à la clôture	(3 950)	674	(3 276)	(4 130)	411	(3 719)

Les données présentées au titre du 31 décembre 2022 sont des données proforma.

NOTE 10.5 – RESERVES LIEES AUX AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL DES CONTRATS D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE INSCRITS EN CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros	30.06.2023	31.12.2022
Produits ou charges financiers des contrats d'assurance	5 458	5 323
Produits ou charges financiers des contrats de réassurance	(977)	(976)
Impôts différés	(1 174)	(1 135)
Part des intérêts ne conférant pas le contrôle	(6)	(6)
Réserve de réévaluation nette - Part du groupe	3 300	3 206

Les données présentées au titre du 31 décembre 2022 sont des données proforma.

NOTE 11 – DETTES DE FINANCEMENT

NOTE 11.1 DETTES DE FINANCEMENT PAR ECHEANCE

En millions d'euros	30.06.2023				31.12.2022			
	Inférieur à 1 an	Entre 1 et 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total	Inférieur à 1 an	Entre 1 et 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total
Dettes subordonnées des entreprises d'assurance		645	1 492	2 137		644	1 492	2 135
Dettes de financement représentées par des titres								
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire								
Total		645	1 492	2 137		644	1 492	2 135

Les données présentées au titre du 31 décembre 2022 sont des données proforma.

Emetteur	Nominal en millions d'euros	Date d'émission	Échéance (si daté)	Coupon	Taux coupon	Clause Step Up
Groupama Assurances Mutuelles	650	23/01/2017	23/01/2027	Fixe	6,00%	non
Groupama Assurances Mutuelles	500	24/09/2018	24/09/2028	Fixe	3,38%	non
Groupama Assurances Mutuelles	500	16/09/2019	16/09/2029	Fixe	2,13%	non
Groupama Assurances Mutuelles	500	07/07/2021	07/07/2028	Fixe	0,75%	non

Au 30 juin 2023, la cotation :

- de l'émission 2017 s'établit à 104,9 % contre 104,3 % au 31 décembre 2022 ;
- de l'émission 2018 s'établit à 92,6 % contre 91,2 % au 31 décembre 2022 ;
- de l'émission 2019 s'établit à 85,3 % contre 84,0 % au 31 décembre 2022 ;
- de l'émission 2021 s'établit à 82,1 % contre 80,9 % au 31 décembre 2022.

Compte tenu des conditions propres à chacune des émissions et en application de la norme IAS 32 §16 et 17, ces emprunts sont considérés comme des passifs financiers et non comme des instruments de capitaux propres. Ils sont donc comptabilisés dans le poste des dettes de financement. Les charges d'intérêts sont comptabilisées en charges de financement dans le compte de résultat.

NOTE 12 - ACTIFS ET PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE

NOTE 12.1 ACTIFS ET PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE - RECONCILIATION ENTRE LA VISION D'INVENTAIRE ET LA VERSION BILANTIELLE

En millions d'euros	30.06.2023		
	Actifs d'assurance et de réassurance acceptée	Passifs d'assurance et de réassurance acceptée	Total
Actifs et passif à l'inventaire - Non-PAA	13	52 782	52 769
Actifs et passif à l'inventaire - PAA		20 481	20 481
Total Actif et Passif liés aux contrats d'assurance à l'inventaire	13	73 263	73 250
Total du montant reclassé à l'Actif et au Passif	139	(5 018)	
<i>Dont montant reclassé en LRC</i>	122	(4 387)	
<i>Dont montant reclassé en LIC</i>	18	(632)	
Total Actif et Passif liés aux contrats d'assurance - Vision Cash Basis	152	68 244	

En millions d'euros	31.12.2022		
	Actifs d'assurance et de réassurance acceptée	Passifs d'assurance et de réassurance acceptée	Total
Actifs et passif à l'inventaire - Non PAA	11	52 622	52 611
Actifs et passif à l'inventaire - PAA		17 950	17 950
Total Actif et Passif liés aux contrats d'assurance à l'inventaire	11	70 571	70 561
Total du montant reclassé à l'Actif et au Passif		(2 780)	
<i>Dont montant reclassé en LRC</i>		(1 738)	
<i>Dont montant reclassé en LIC</i>		(1 042)	
Total Actif et Passif liés aux contrats d'assurance - Vision Cash Basis	11	67 791	

Les données présentées au titre du 31 décembre 2022 sont des données proforma.

NOTE 12.2 VARIATION DES ACTIFS ET PASSIFS LIES AUX CONTRATS D'ASSURANCE : DETAIL DES PROVISIONS PAR COUVERTURE RESTANTE (LRC) ET SINISTRES SURVENUS (LIC)

NOTE 12.2.1 – VARIATION DES ACTIFS ET PASSIFS LIES AUX CONTRATS D'ASSURANCE : DETAIL DES PROVISIONS PAR COUVERTURE RESTANTE (LRC) ET SINISTRES SURVENUS (LIC) - NON PAA

En millions d'euros	30.06.2023				
	Provisions pour couverture restante (LRC)			Provisions pour sinistres survenus (LIC)	Total
	Sans composante onéreuse	Composante onéreuse	Total LRC		
Actifs à l'ouverture	(18)		(18)	7	(11)
Passifs à l'ouverture	52 379	40	52 419	202	52 622
Solde net d'ouverture	52 361	40	52 401	210	52 611
Contrats évalués en approche rétrospective modifiée	(756)		(756)		(756)
Contrats évalués en approche par la juste valeur	(9)		(9)		(9)
Contrats évalués en approche rétrospective intégrale & autres contrats	(5)		(5)		(5)
Revenu du service d'assurance	(770)		(770)		(770)
Sinistres survenus et autres charges d'assurance		(5)	(5)	237	232
Amortissement des flux de trésorerie d'acquisition	44		44		44
Pertes et reprises de pertes sur contrats onéreux		34	34		34
Ajustements des passifs pour sinistres survenus				284	284
Charges du service d'assurance	44	29	73	521	594
Composante de dépôt	(1 933)		(1 933)	1 933	
Résultat du service d'assurance	(2 659)	29	(2 630)	2 454	(176)
Produits ou charges financiers des contrats d'assurance	1 153	(4)	1 149	64	1 213
Effet des variations des taux de change	40		40		40
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global	(1 466)	26	(1 440)	2 518	1 078
Primes	1 643		1 643		1 643
Sinistres et autres charges d'assurance, y compris la composante de dépôt				(2 509)	(2 509)
Frais d'acquisition	(53)		(53)		(53)
Total des flux de trésorerie	1 589		1 589	(2 509)	(920)
Changement de périmètre, transfert de portefeuille					
Actifs à l'inventaire	(15)	0	(15)	2	(13)
Passifs à l'inventaire	52 500	66	52 566	216	52 782
Solde d'inventaire	52 485	66	52 550	219	52 769

En millions d'euros	31.12.2022				
	Provisions pour couverture restante (LRC)			Provisions pour sinistres survenus (LIC)	Total
	Sans composante onéreuse	Composante onéreuse	Total LRC		
Actifs à l'ouverture	(42)		(42)	26	(17)
Passifs à l'ouverture	63 043	16	63 059	230	63 290
Solde net d'ouverture	63 001	16	63 017	256	63 273
Contrats évalués en approche rétrospective modifiée	(1 661)		(1 661)		(1 661)
Contrats évalués en approche par la juste valeur	(20)		(20)		(20)
Contrats évalués en approche rétrospective intégrale & autres contrats	(37)		(37)		(37)
Revenu du service d'assurance	(1 718)		(1 718)		(1 718)
Sinistres survenus et autres charges d'assurance		(12)	(12)	207	195
Amortissement des flux de trésorerie d'acquisition	95		95		95
Pertes et reprises de pertes sur contrats onéreux		36	36		36
Ajustements des passifs pour sinistres survenus				751	751
Charges du service d'assurance	95	25	120	958	1 078
Composante de dépôt	(3 186)		(3 186)	3 186	
Résultat du service d'assurance	(4 809)	25	(4 785)	4 144	(641)
Produits ou charges financiers des contrats d'assurance	(8 948)	(1)	(8 949)	26	(8 923)
Effet des variations des taux de change	(44)	(0)	(44)	(1)	(45)
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global	(13 802)	24	(13 778)	4 169	(9 609)
Primes	3 295		3 295		3 295
Sinistres et autres charges d'assurance, y compris la composante de dépôt				(4 196)	(4 196)
Frais d'acquisition	(139)		(139)		(139)
Total des flux de trésorerie	3 156		3 156	(4 196)	(1 040)
Changement de périmètre, transfert de portefeuille	6		6	(19)	(14)
Actifs à l'inventaire	(18)		(18)	7	(11)
Passifs à l'inventaire	52 379	40	52 419	202	52 622
Solde d'inventaire	52 361	40	52 401	210	52 611

Les données présentées au titre du 31 décembre 2022 sont des données proforma.

NOTE 12.2.1.1 VARIATION DES ACTIFS ET PASSIFS LIES AUX CONTRATS D'ASSURANCE : DETAIL DES PROVISIONS PAR COUVERTURE RESTANTE (LRC) ET .SINISTRES SURVENUS (LIC) NON PAA – FRANCE

En millions d'euros	30.06.2023				
	France				
	Provisions pour couverture restante (LRC)			Provisions pour sinistres survenus (LIC)	Total
	Sans composante onéreuse	Composante onéreuse	Total LRC		
Actifs à l'ouverture	(9)		(9)	5	(5)
Passifs à l'ouverture	49 115	(2)	49 113	174	49 288
Solde net d'ouverture	49 105	(2)	49 104	179	49 283
Contrats évalués en approche rétrospective modifiée	(700)		(700)		(700)
Contrats évalués en approche par la juste valeur	(6)		(6)		(6)
Contrats évalués en approche rétrospective intégrale & autres contrats	4		4		4
Revenu du service d'assurance	(702)		(702)		(702)
Sinistres survenus et autres charges d'assurance		(5)	(5)	218	213
Amortissement des flux de trésorerie d'acquisition	33		33		33
Pertes et reprises de pertes sur contrats onéreux		5	5		5
Ajustements des passifs pour sinistres survenus				270	270
Charges du service d'assurance	33	1	34	487	522
Composante de dépôt	(1 645)		(1 645)	1 645	
Résultat du service d'assurance	(2 314)	1	(2 313)	2 133	(180)
Produits ou charges financiers des contrats d'assurance	1 140		1 140	65	1 205
Effet des variations des taux de change					
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global	(1 174)	1	(1 173)	2 198	1 025
Primes	1 385		1 385		1 385
Sinistres et autres charges d'assurance, y compris la composante de dépôt				(2 192)	(2 192)
Frais d'acquisition	(46)		(46)		(46)
Total des flux de trésorerie	1 339		1 339	(2 192)	(853)
Changement de périmètre, transfert de portefeuille					
Actifs à l'inventaire	(3)	0	(3)	(0)	(3)
Passifs à l'inventaire	49 274	(1)	49 273	185	49 458
Solde d'inventaire	49 271	(1)	49 270	185	49 455

En millions d'euros	31.12.2022				
	France				
	Provisions pour couverture restante (LRC)			Provisions pour sinistres survenus (LIC)	Total
Sans composante onéreuse	Composante onéreuse	Total LRC			
Actifs à l'ouverture	(34)		(34)	22	(12)
Passifs à l'ouverture	59 121	1	59 122	163	59 286
Solde net d'ouverture	59 087	1	59 088	185	59 274
Contrats évalués en approche rétrospective modifiée	(1 571)		(1 571)		(1 571)
Contrats évalués en approche par la juste valeur	(12)		(12)		(12)
Contrats évalués en approche rétrospective intégrale & autres contrats	(29)		(29)		(29)
Revenu du service d'assurance	(1 612)		(1 612)		(1 612)
Sinistres survenus et autres charges d'assurance		(10)	(10)	200	189
Amortissement des flux de trésorerie d'acquisition	96		96		96
Pertes et reprises de pertes sur contrats onéreux		8	8		8
Ajustements des passifs pour sinistres survenus				700	700
Charges du service d'assurance	96	(2)	94	900	993
Composante de dépôt	(2 770)		(2 770)	2 770	
Résultat du service d'assurance	(4 285)	(2)	(4 288)	3 670	(618)
Produits ou charges financiers des contrats d'assurance	(8 421)	(0)	(8 421)	29	(8 392)
Effet des variations des taux de change					
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global	(12 707)	(3)	(12 709)	3 699	(9 010)
Primes	2 825		2 825		2 825
Sinistres et autres charges d'assurance, y compris la composante de dépôt				(3 705)	(3 705)
Frais d'acquisition	(100)		(100)		(100)
Total des flux de trésorerie	2 724		2 724	(3 705)	(981)
Changement de périmètre, transfert de portefeuille					
Actifs à l'inventaire	(9)		(9)	5	(5)
Passifs à l'inventaire	49 115	(2)	49 113	174	49 288
Solde d'inventaire	49 105	(2)	49 104	179	49 283

Les données présentées au titre du 31 décembre 2022 sont des données proforma.

NOTE 12.2.1.2 VARIATION DES ACTIFS ET PASSIFS LIES AUX CONTRATS D'ASSURANCE : DETAIL DES PROVISIONS PAR COUVERTURE RESTANTE (LRC) ET SINISTRES SURVENUS (LIC) NON PAA – INTERNATIONAL

En millions d'euros	30.06.2023				
	International				
	Provisions pour couverture restante (LRC)			Provisions pour sinistres survenus (LIC)	Total
	Sans composante onéreuse	Composante onéreuse	Total LRC		
Actifs à l'ouverture	(8)		(8)	2	(6)
Passifs à l'ouverture	3 264	42	3 306	28	3 334
Solde net d'ouverture	3 256	42	3 297	30	3 328
Contrats évalués en approche rétrospective modifiée	(55)		(55)		(55)
Contrats évalués en approche par la juste valeur	(4)		(4)		(4)
Contrats évalués en approche rétrospective intégrale & autres contrats	(9)		(9)		(9)
Revenu du service d'assurance	(68)		(68)		(68)
Sinistres survenus et autres charges d'assurance		(0)	(0)	19	19
Amortissement des flux de trésorerie d'acquisition	10		10		10
Pertes et reprises de pertes sur contrats onéreux		29	29		29
Ajustements des passifs pour sinistres survenus				15	15
Charges du service d'assurance	10	29	39	33	72
Composante de dépôt	(288)		(288)	288	
Résultat du service d'assurance	(345)	29	(317)	321	5
Produits ou charges financiers des contrats d'assurance	13	(4)	9	(1)	8
Effet des variations des taux de change	40	0	40	0	40
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global	(292)	25	(267)	321	53
Primes	257		257		257
Sinistres et autres charges d'assurance, y compris la composante de dépôt				(318)	(318)
Frais d'acquisition	(7)		(7)		(7)
Total des flux de trésorerie	250		250	(318)	(67)
Changement de périmètre, transfert de portefeuille	(0)		(0)		(0)
Actifs à l'inventaire	(12)	0	(12)	2	(9)
Passifs à l'inventaire	3 226	66	3 292	31	3 323
Solde d'inventaire	3 214	66	3 281	33	3 314

En millions d'euros	31.12.2022				
	International				
	Provisions pour couverture restante (LRC)			Provisions pour sinistres survenus (LIC)	Total
	Sans composante onéreuse	Composante onéreuse	Total LRC		
Actifs à l'ouverture	(8)		(8)	4	(5)
Passifs à l'ouverture	3 922	15	3 937	67	4 004
Solde net d'ouverture	3 914	15	3 929	71	3 999
Contrats évalués en approche rétrospective modifiée	(91)		(91)		(91)
Contrats évalués en approche par la juste valeur	(8)		(8)		(8)
Contrats évalués en approche rétrospective intégrale & autres contrats	(8)		(8)		(8)
Revenu du service d'assurance	(107)		(107)		(107)
Sinistres survenus et autres charges d'assurance		(1)	(1)	7	6
Amortissement des flux de trésorerie d'acquisition	(1)		(1)		(1)
Pertes et reprises de pertes sur contrats onéreux		29	29		29
Ajustements des passifs pour sinistres survenus				51	51
Charges du service d'assurance	(1)	27	26	58	85
Composante de dépôt	(416)		(416)	416	
Résultat du service d'assurance	(524)	27	(497)	474	(22)
Produits ou charges financiers des contrats d'assurance	(527)	(1)	(528)	(3)	(531)
Effet des variations des taux de change	(44)	(0)	(44)	(1)	(45)
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global	(1 095)	26	(1 069)	470	(599)
Primes	471		471		471
Sinistres et autres charges d'assurance, y compris la composante de dépôt				(491)	(491)
Frais d'acquisition	(39)		(39)		(39)
Total des flux de trésorerie	432		432	(491)	(59)
Changement de périmètre, transfert de portefeuille	6		6	(19)	(14)
Actifs à l'inventaire	(8)		(8)	2	(6)
Passifs à l'inventaire	3 264	42	3 306	28	3 334
Solde d'inventaire	3 256	42	3 297	30	3 328

Les données présentées au titre du 31 décembre 2022 sont des données proforma.

NOTE 12.2.2 – VARIATION DES ACTIFS ET PASSIFS LIES AUX CONTRATS D'ASSURANCE : DETAIL DES PROVISIONS PAR COUVERTURE RESTANTE (LRC) ET SINISTRES SURVENUS (LIC) – PAA

En millions d'euros	30.06.2023						
	Sans composante onéreuse	Composante onéreuse	Total LRC	Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	Ajustement pour risque	Total LIC	Total
Actifs à l'ouverture							
Passifs à l'ouverture	2 081	45	2 126	15 548	276	15 824	17 950
Solde net d'ouverture	2 081	45	2 126	15 548	276	15 824	17 950
Contrats évalués en approche rétrospective intégrale & autres contrats	(6 547)		(6 547)				(6 547)
Revenu du service d'assurance	(6 547)		(6 547)				(6 547)
Sinistres survenus et autres charges d'assurance				5 780	177	5 956	5 956
Amortissement des flux de trésorerie d'acquisition	807		807				807
Pertes et reprises de pertes sur contrats onéreux		(3)	(3)				(3)
Ajustements des passifs pour sinistres survenus				(901)	(186)	(1 087)	(1 087)
Charges du service d'assurance	807	(3)	804	4 879	(9)	4 870	5 674
Composante de dépôt							
Résultat du service d'assurance	(5 740)	(3)	(5 743)	4 879	(9)	4 870	(874)
Produits ou charges financiers des contrats d'assurance	(2 698)	20	(2 677)	2 203	(16)	2 187	(490)
Effet des variations des taux de change	7	(0)	7	6	0	6	13
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global	(8 431)	17	(8 414)	7 087	(25)	7 063	(1 351)
Primes	12 648		12 648				12 648
Sinistres et autres charges d'assurance, y compris la composante de dépôt				(7 263)		(7 263)	(7 263)
Frais d'acquisition	(1 492)		(1 492)				(1 492)
Total des flux de trésorerie	11 156		11 156	(7 263)		(7 263)	3 893
Changement de périmètre, transfert de portefeuille	(2)	(0)	(2)	(8)	(0)	(9)	(11)
Actifs à l'inventaire							
Passifs à l'inventaire	4 804	62	4 866	15 364	251	15 615	20 481
Solde d'inventaire	4 804	62	4 866	15 364	251	15 615	20 481

En millions d'euros	31.12.2022						
	Sans composante onéreuse	Composante onéreuse	Total LRC	Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	Ajustement pour risque	Total LIC	Total
Actifs à l'ouverture							
Passifs à l'ouverture	2 007	198	2 205	16 577	332	16 909	19 114
Solde net d'ouverture	2 007	198	2 205	16 577	332	16 909	19 114
Contrats évalués en approche rétrospective intégrale & autres contrats	(12 233)		(12 233)				(12 233)
Revenu du service d'assurance	(12 233)		(12 233)				(12 233)
Sinistres survenus et autres charges d'assurance				10 538	224	10 762	10 762
Amortissement des flux de trésorerie d'acquisition	1 679		1 679				1 679
Pertes et reprises de pertes sur contrats onéreux		(117)	(117)				(117)
Ajustements des passifs pour sinistres survenus				572	(226)	346	346
Charges du service d'assurance	1 679	(117)	1 562	11 110	(2)	11 108	12 671
Composante de dépôt							
Résultat du service d'assurance	(10 554)	(117)	(10 670)	11 110	(2)	11 108	438
Produits ou charges financiers des contrats d'assurance	(29)	(37)	(66)	(2 429)	(54)	(2 484)	(2 550)
Effet des variations des taux de change	(8)	0	(8)	(8)	(0)	(8)	(16)
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global	(10 591)	(153)	(10 744)	8 673	(56)	8 617	(2 128)
Primes	12 401		12 401				12 401
Sinistres et autres charges d'assurance, y compris la composante de dépôt				(9 574)		(9 574)	(9 574)
Frais d'acquisition	(1 686)		(1 686)				(1 686)
Total des flux de trésorerie	10 715		10 715	(9 574)		(9 574)	1 141
Changement de périmètre, transfert de portefeuille	(50)		(50)	(127)		(127)	(177)
Actifs à l'inventaire							
Passifs à l'inventaire	2 081	45	2 126	15 548	276	15 824	17 950
Solde d'inventaire	2 081	45	2 126	15 548	276	15 824	17 950

NOTE 12.2.2.1 – VARIATION DES ACTIFS ET PASSIFS LIES AUX CONTRATS D'ASSURANCE : DETAIL DES PROVISIONS PAR COUVERTURE RESTANTE (LRC) ET SINISTRES SURVENUS (LIC) – PAA FRANCE

En millions d'euros	30.06.2023						
	France						
	Provisions pour couverture restante (LRC)			Provisions pour sinistres survenus (LIC)			Total
	Sans composante onéreuse	Composante onéreuse	Total LRC	Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	Ajustement pour risque	Total LIC	
Actifs à l'ouverture							
Passifs à l'ouverture	1 127	32	1 159	13 832	216	14 048	15 207
Solde net d'ouverture	1 127	32	1 159	13 832	216	14 048	15 207
Contrats évalués en approche rétrospective intégrale & autres contrats	(5 607)		(5 607)				(5 607)
Revenu du service d'assurance	(5 607)		(5 607)				(5 607)
Sinistres survenus et autres charges d'assurance				5 106	161	5 266	5 266
Amortissement des flux de trésorerie d'acquisition	615		615				615
Pertes et reprises de pertes sur contrats onéreux		(25)	(25)				(25)
Ajustements des passifs pour sinistres survenus				(886)	(170)	(1 056)	(1 056)
Charges du service d'assurance	615	(25)	590	4 219	(9)	4 210	4 801
Composante de dépôt							
Résultat du service d'assurance	(4 992)	(25)	(5 017)	4 219	(9)	4 210	(806)
Produits ou charges financiers des contrats d'assurance	(2 706)	20	(2 685)	2 168	(16)	2 151	(534)
Effet des variations des taux de change							
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global	(7 698)	(4)	(7 702)	6 387	(26)	6 362	(1 341)
Primes	11 562		11 562				11 562
Sinistres et autres charges d'assurance, y compris la composante de dépôt				(6 572)		(6 572)	(6 572)
Frais d'acquisition	(1 276)		(1 276)				(1 276)
Total des flux de trésorerie	10 286		10 286	(6 572)		(6 572)	3 714
Changement de périmètre, transfert de portefeuille	(2)	(0)	(2)	(8)	(0)	(9)	(11)
Actifs à l'inventaire							
Passifs à l'inventaire	3 713	28	3 741	13 639	191	13 829	17 570
Solde d'inventaire	3 713	28	3 741	13 639	191	13 829	17 570

En millions d'euros	31.12.2022						
	France						
	Provisions pour couverture restante (LRC)			Provisions pour sinistres survenus (LIC)			Total
	Sans composante onéreuse	Composante onéreuse	Total LRC	Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	Ajustement pour risque	Total LIC	
Actifs à l'ouverture							
Passifs à l'ouverture	1 045	164	1 208	14 727	269	14 996	16 204
Solde net d'ouverture	1 045	164	1 208	14 727	269	14 996	16 204
Contrats évalués en approche rétrospective intégrale & autres contrats	(10 490)		(10 490)				(10 490)
Revenu du service d'assurance	(10 490)		(10 490)				(10 490)
Sinistres survenus et autres charges d'assurance				9 144	198	9 342	9 342
Amortissement des flux de trésorerie d'acquisition	1 324		1 324				1 324
Pertes et reprises de pertes sur contrats onéreux		(95)	(95)				(95)
Ajustements des passifs pour sinistres survenus				565	(202)	363	363
Charges du service d'assurance	1 324	(95)	1 229	9 709	(3)	9 706	10 935
Composante de dépôt							
Résultat du service d'assurance	(9 166)	(95)	(9 261)	9 709	(3)	9 706	445
Produits ou charges financiers des contrats d'assurance	(6)	(37)	(42)	(2 261)	(49)	(2 309)	(2 352)
Effet des variations des taux de change							
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global	(9 172)	(132)	(9 303)	7 449	(52)	7 397	(1 907)
Primes	10 567		10 567				10 567
Sinistres et autres charges d'assurance, y compris la composante de dépôt				(8 344)		(8 344)	(8 344)
Frais d'acquisition	(1 314)		(1 314)				(1 314)
Total des flux de trésorerie	9 254		9 254	(8 344)		(8 344)	910
Changement de périmètre, transfert de portefeuille							
Actifs à l'inventaire							
Passifs à l'inventaire	1 127	32	1 159	13 832	216	14 048	15 207
Solde d'inventaire	1 127	32	1 159	13 832	216	14 048	15 207

NOTE 12.2.2.2 – VARIATION DES ACTIFS ET PASSIFS LIES AUX CONTRATS D'ASSURANCE : DETAIL DES PROVISIONS PAR COUVERTURE RESTANTE (LRC) ET SINISTRES SURVENUS (LIC) – PAA INTERNATIONAL

En millions d'euros	30.06.2023						
	International						
	Provisions pour couverture restante (LRC)			Provisions pour sinistres survenus (LIC)			Total
	Sans composante onéreuse	Composante onéreuse	Total LRC	Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	Ajustement pour risque	Total LIC	
Actifs à l'ouverture							
Passifs à l'ouverture	955	13	967	1 716	59	1 775	2 742
Solde net d'ouverture	955	13	967	1 716	59	1 775	2 742
Contrats évalués en approche rétrospective intégrale & autres contrats	(940)		(940)				(940)
Revenu du service d'assurance	(940)		(940)				(940)
Sinistres survenus et autres charges d'assurance				674	16	690	690
Amortissement des flux de trésorerie d'acquisition	192		192				192
Pertes et reprises de pertes sur contrats onéreux		22	22				22
Ajustements des passifs pour sinistres survenus				(14)	(16)	(30)	(30)
Charges du service d'assurance	192	22	214	660	(0)	659	873
Composante de dépôt							
Résultat du service d'assurance	(749)	22	(727)	660	(0)	659	(67)
Produits ou charges financiers des contrats d'assurance	8		8	35	1	36	44
Effet des variations des taux de change	7	(0)	7	6	0	6	13
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global	(734)	22	(712)	700	1	701	(10)
Primes	1 086		1 086				1 086
Sinistres et autres charges d'assurance, y compris la composante de dépôt				(691)		(691)	(691)
Frais d'acquisition	(216)		(216)				(216)
Total des flux de trésorerie	870		870	(691)		(691)	179
Changement de périmètre, transfert de portefeuille	0		0	(0)		(0)	0
Actifs à l'inventaire							
Passifs à l'inventaire	1 091	34	1 126	1 726	60	1 786	2 911
Solde d'inventaire	1 091	34	1 126	1 726	60	1 786	2 911

En millions d'euros	31.12.2022						
	International						
	Provisions pour couverture restante (LRC)			Provisions pour sinistres survenus (LIC)			Total
	Sans composante onéreuse	Composante onéreuse	Total LRC	Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	Ajustement pour risque	Total LIC	
Actifs à l'ouverture							
Passifs à l'ouverture	963	34	997	1 850	63	1 913	2 910
Solde net d'ouverture	963	34	997	1 850	63	1 913	2 910
Contrats évalués en approche rétrospective intégrale & autres contrats	(1 743)		(1 743)				(1 743)
Revenu du service d'assurance	(1 743)		(1 743)				(1 743)
Sinistres survenus et autres charges d'assurance				1 394	26	1 420	1 420
Amortissement des flux de trésorerie d'acquisition	355		355				355
Pertes et reprises de pertes sur contrats onéreux		(22)	(22)				(22)
Ajustements des passifs pour sinistres survenus				7	(24)	(17)	(17)
Charges du service d'assurance	355	(22)	333	1 401	2	1 403	1 736
Composante de dépôt							
Résultat du service d'assurance	(1 388)	(22)	(1 409)	1 401	2	1 403	(7)
Produits ou charges financiers des contrats d'assurance	(24)		(24)	(169)	(5)	(174)	(198)
Effet des variations des taux de change	(8)	0	(8)	(8)	(0)	(8)	(16)
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global	(1 419)	(22)	(1 441)	1 224	(4)	1 220	(221)
Primes	1 834		1 834				1 834
Sinistres et autres charges d'assurance, y compris la composante de dépôt				(1 230)		(1 230)	(1 230)
Frais d'acquisition	(373)		(373)				(373)
Total des flux de trésorerie	1 461		1 461	(1 230)		(1 230)	231
Changement de périmètre, transfert de portefeuille	(50)		(50)	(127)		(127)	(177)
Actifs à l'inventaire							
Passifs à l'inventaire	955	13	967	1 716	59	1 775	2 742
Solde d'inventaire	955	13	967	1 716	59	1 775	2 742

NOTE 12.3 – VARIATION DES ACTIFS ET PASSIFS LIES AUX CONTRATS D'ASSURANCE : DETAIL DES PROVISIONS PAR BLOC

En millions d'euros	30.06.2023			31.12.2022		
	France	International	Total	France	International	Total
Actifs à l'ouverture	(5)	(6)	(11)	(12)	(5)	(17)
Passifs à l'ouverture	49 288	3 334	52 622	(330)	4 004	3 674
Solde net d'ouverture	49 283	3 328	52 611	(342)	3 999	3 657
Variations liées aux services de la période	(411)	(38)	(448)	(1 268)	(106)	(1 374)
CSM reconnue pour les services fournis	(204)	(15)	(219)	(330)	(38)	(368)
Variation de l'ajustement pour risques non-financiers non survenues	6	(2)	4	(30)	(7)	(37)
Ecart d'expérience	(213)	(21)	(234)	(907)	(61)	(968)
Variations liées aux services futurs	8	28	35	6	33	39
Contrats comptabilisés pour la première fois	5	1	6	12	1	13
Variation des estimations qui ajustent la CSM	2	(1)	1	644	4	648
Variation des estimations qui aboutissent à des pertes ou reprises de pertes sur contrats onéreux	1	28	28	1	28	29
Variations liées aux services passés	223	15	237	223	51	274
Variations de passifs pour sinistres survenus	223	15	237	223	51	274
Résultat du service d'assurance	(180)	5	(176)	(618)	(22)	(641)
Produits ou charges financiers des contrats d'assurance	1 205	8	1 213	(8 392)	(531)	(8 923)
Effet des variations des taux de change		40	40		(45)	(45)
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global	1 025	53	1 078	(9 010)	(599)	(9 609)
Primes	1 385	257	1 643	2 825	471	3 295
Sinistres et autres charges d'assurance, y compris la composante de dépôt	(2 192)	(318)	(2 509)	(3 705)	(491)	(4 196)
Frais d'acquisition	(46)	(7)	(53)	(100)	(39)	(139)
Total des flux de trésorerie	(853)	(67)	(920)	(981)	(59)	(1 040)
Changement de périmètre, transfert de portefeuille					(14)	(14)
Actifs à l'inventaire	(3)	(9)	(13)	(5)	(6)	(11)
Passifs à l'inventaire	49 458	3 323	52 782	49 288	3 334	52 622
Solde d'inventaire	49 455	3 314	52 769	49 283	3 328	52 611

NOTE 12.3.1 – VARIATION DES ACTIFS ET PASSIFS LIES AUX CONTRATS D'ASSURANCE : DETAIL DES PROVISIONS PAR BLOC – FRANCE

En millions d'euros	30.06.2023			
	France			
	Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	Ajustement pour risque	CSM	Montant des passifs non-PAA
Actifs à l'ouverture	(10)	1	4	(5)
Passifs à l'ouverture	45 277	563	3 447	49 288
Solde net d'ouverture	45 267	565	3 451	49 283
Variations liées aux services de la période	(210)	4	(204)	(411)
CSM reconnue pour les services fournis			(204)	(204)
Variation de l'ajustement pour risques non-financiers non survenues		6		6
Ecart d'expérience	(210)	(3)		(213)
Variations liées aux services futurs	(311)	72	247	8
Contrats comptabilisés pour la première fois	(115)	21	99	5
Variation des estimations qui ajustent la CSM	(199)	53	148	2
Variation des estimations qui aboutissent à des pertes ou reprises de pertes sur contrats onéreux	2	(1)		1
Variations liées aux services passés	228	(5)		223
Variations de passifs pour sinistres survenus	228	(5)		223
Résultat du service d'assurance	(294)	71	43	(180)
Produits ou charges financiers des contrats d'assurance	1 207	(42)	40	1 205
Effet des variations des taux de change				
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global	913	29	83	1 025
Primes	1 385			1 385
Sinistres et autres charges d'assurance, y compris la composante de dépôt	(2 192)			(2 192)
Frais d'acquisition	(46)			(46)
Total des flux de trésorerie	(853)			(853)
Changement de périmètre, transfert de portefeuille				
Actifs à l'inventaire	(3)			(3)
Passifs à l'inventaire	45 331	593	3 534	49 458
Solde d'inventaire	45 328	593	3 534	49 455

En millions d'euros	31.12.2022			
	France			
	Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	Ajustement pour risque	CSM	Montant des passifs non-PAA
Actifs à l'ouverture	(37)	5	20	(12)
Passifs à l'ouverture	55 912	664	2 709	59 286
Solde net d'ouverture	55 875	669	2 730	59 274
Variations liées aux services de la période	(905)	(32)	(330)	(1 268)
CSM reconnue pour les services fournis			(330)	(330)
Variation de l'ajustement pour risques non-financiers non survenues		(30)		(30)
Ecart d'expérience	(905)	(2)		(907)
Variations liées aux services futurs	(997)	(27)	1 030	6
Contrats comptabilisés pour la première fois	(156)	20	148	12
Variation des estimations qui ajustent la CSM	(839)	(45)	881	(2)
Variation des estimations qui aboutissent à des pertes ou reprises de pertes sur contrats onéreux	(2)	(2)		(4)
Variations liées aux services passés	649	(5)		644
Variations de passifs pour sinistres survenus	649	(5)		644
Résultat du service d'assurance	(1 253)	(65)	699	(618)
Produits ou charges financiers des contrats d'assurance	(8 375)	(39)	22	(8 392)
Effet des variations des taux de change				
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global	(9 627)	(104)	721	(9 010)
Primes	2 825			2 825
Sinistres et autres charges d'assurance, y compris la composante de dépôt	(3 705)			(3 705)
Frais d'acquisition	(100)			(100)
Total des flux de trésorerie	(981)			(981)
Changement de périmètre, transfert de portefeuille				
Actifs à l'inventaire	(10)	1	4	(5)
Passifs à l'inventaire	45 277	563	3 447	49 288
Solde d'inventaire	45 267	565	3 451	49 283

NOTE 12.3.2 – VARIATION DES ACTIFS ET PASSIFS LIES AUX CONTRATS D'ASSURANCE : DETAIL DE LA CSM – FRANCE

En millions d'euros	30.06.2023			
	France			
	CSM			Total CSM
	Contrats évalués en approche rétrospective modifiée	Contrats évalués en approche par la juste valeur	Contrats évalués en approche rétrospective intégrale & autres contrats	
Actifs à l'ouverture	4			4
Passifs à l'ouverture	3 117	87	243	3 447
Solde net d'ouverture	3 121	87	243	3 451
Variations liées aux services de la période	(199)	(3)	(9)	(211)
CSM reconnue pour les services fournis	(199)	(3)	(9)	(211)
Variation de l'ajustement pour risques non-financiers non survenues				
Ecarts d'expérience				
Variations liées aux services futurs	184	5	120	308
Contrats comptabilisés pour la première fois			100	100
Variation des estimations qui ajustent la CSM	184	5	20	208
Variation des estimations qui aboutissent à des pertes ou reprises de pertes sur contrats onéreux				
Variations liées aux services passés				
Variations de passifs pour sinistres survenus				
Résultat du service d'assurance	(14)	1	111	98
Produits ou charges financiers des contrats d'assurance	(16)	1		(15)
Effet des variations des taux de change				
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global	(30)	2	111	83
Primes				
Sinistres et autres charges d'assurance, y compris la composante de dépôt				
Frais d'acquisition				
Total des flux de trésorerie				
Changement de périmètre, transfert de portefeuille				
Actifs à l'inventaire				
Passifs à l'inventaire	3 091	89	354	3 534
Solde d'inventaire	3 091	89	354	3 534

En millions d'euros	31.12.2022			
	France			
	CSM			Total CSM
	Contrats évalués en approche rétrospective modifiée	Contrats évalués en approche par la juste valeur	Contrats évalués en approche rétrospective intégrale & autres contrats	
Actifs à l'ouverture	20			20
Passifs à l'ouverture	2 619	63	28	2 709
Solde net d'ouverture	2 639	63	28	2 730
Variations liées aux services de la période	(321)	(6)	(8)	(336)
CSM reconnue pour les services fournis	(321)	(6)	(8)	(336)
Variation de l'ajustement pour risques non-financiers non survenues				
Ecarts d'expérience				
Variations liées aux services futurs	850	30	223	1 103
Contrats comptabilisés pour la première fois			150	150
Variation des estimations qui ajustent la CSM	850	30	73	953
Variation des estimations qui aboutissent à des pertes ou reprises de pertes sur contrats onéreux				
Variations liées aux services passés				
Variations de passifs pour sinistres survenus				
Résultat du service d'assurance	529	23	215	767
Produits ou charges financiers des contrats d'assurance	(47)	1		(46)
Effet des variations des taux de change				
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global	482	24	215	721
Primes				
Sinistres et autres charges d'assurance, y compris la composante de dépôt				
Frais d'acquisition				
Total des flux de trésorerie				
Changement de périmètre, transfert de portefeuille				
Actifs à l'inventaire	4			4
Passifs à l'inventaire	3 117	87	243	3 447
Solde d'inventaire	3 121	87	243	3 451

Les données présentées au titre du 31 décembre 2022 sont des données proforma.

NOTE 12.3.3 – VARIATION DES ACTIFS ET PASSIFS LIES AUX CONTRATS D'ASSURANCE : DETAIL DES PROVISIONS PAR BLOC - INTERNATIONAL

En millions d'euros	30.06.2023			
	International			
	Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	Ajustement pour risque	CSM	Montant des passifs non-PAA
Actifs à l'ouverture	(18)	3	9	(6)
Passifs à l'ouverture	3 049	33	252	3 334
Solde net d'ouverture	3 031	35	261	3 328
Variations liées aux services de la période	(21)	(2)	(15)	(38)
CSM reconnue pour les services fournis			(15)	(15)
Variation de l'ajustement pour risques non-financiers non survenues		(2)		(2)
Ecart d'expérience	(21)	(0)		(21)
Variations liées aux services futurs	22	2	4	28
Contrats comptabilisés pour la première fois	(19)	3	17	1
Variation des estimations qui ajustent la CSM	13	(1)	(13)	(1)
Variation des estimations qui aboutissent à des pertes ou reprises de pertes sur contrats onéreux	27	0		28
Variations liées aux services passés	14	0		15
Variations de passifs pour sinistres survenus	14	0		15
Résultat du service d'assurance	16	(0)	(11)	5
Produits ou charges financiers des contrats d'assurance	7	1	0	8
Effet des variations des taux de change	33	0	7	40
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global	55	1	(3)	53
Primes	257			257
Sinistres et autres charges d'assurance, y compris la composante de dépôt	(318)			(318)
Frais d'acquisition	(7)			(7)
Total des flux de trésorerie	(67)			(67)
Changement de périmètre, transfert de portefeuille	(0)			(0)
Actifs à l'inventaire	(23)	3	11	(9)
Passifs à l'inventaire	3 042	33	248	3 323
Solde d'inventaire	3 019	37	258	3 314

En millions d'euros	31.12.2022			
	International			
	Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	Ajustement pour risque	CSM	Montant des passifs non PAA
Actifs à l'ouverture	(26)	5	17	(5)
Passifs à l'ouverture	3 749	65	190	4 004
Solde net d'ouverture	3 723	70	207	3 999
Variations liées aux services de la période	(61)	(7)	(38)	(106)
CSM reconnue pour les services fournis			(38)	(38)
Variation de l'ajustement pour risques non-financiers non survenues		(7)		(7)
Ecarts d'expérience	(61)	(0)		(61)
Variations liées aux services futurs	(47)	(19)	99	33
Contrats comptabilisés pour la première fois	(30)	6	24	1
Variation des estimations qui ajustent la CSM	(46)	(25)	75	4
Variation des estimations qui aboutissent à des pertes ou reprises de pertes sur contrats onéreux	29	(1)		28
Variations liées aux services passés	51	(0)		51
Variations de passifs pour sinistres survenus	51	(0)		51
Résultat du service d'assurance	(57)	(27)	61	(22)
Produits ou charges financiers des contrats d'assurance	(524)	(8)	0	(531)
Effet des variations des taux de change	(38)	(0)	(7)	(45)
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global	(619)	(35)	54	(599)
Primes	471			471
Sinistres et autres charges d'assurance, y compris la composante de dépôt	(491)			(491)
Frais d'acquisition	(39)			(39)
Total des flux de trésorerie	(59)			(59)
Changement de périmètre, transfert de portefeuille	(14)			(14)
Actifs à l'inventaire	(18)	3	9	(6)
Passifs à l'inventaire	3 049	33	252	3 334
Solde d'inventaire	3 031	35	261	3 328

NOTE 12.3.4 – VARIATION DES ACTIFS ET PASSIFS LIES AUX CONTRATS D'ASSURANCE : DETAIL DE LA CSM - INTERNATIONAL

En millions d'euros	30.06.2023			
	International			
	CSM			Total CSM
	Contrats évalués en approche rétrospective modifiée	Contrats évalués en approche par la juste valeur	Contrats évalués en approche rétrospective intégrale & autres contrats	
Actifs à l'ouverture	6		3	9
Passifs à l'ouverture	225	3	25	252
Solde net d'ouverture	231	3	28	261
Variations liées aux services de la période	(13)		(1)	(15)
CSM reconnue pour les services fournis	(13)		(1)	(15)
Variation de l'ajustement pour risques non-financiers non survenues				
Ecarts d'expérience				
Variations liées aux services futurs	(14)	1	17	4
Contrats comptabilisés pour la première fois			17	17
Variation des estimations qui ajustent la CSM	(14)	1		(13)
Variation des estimations qui aboutissent à des pertes ou reprises de pertes sur contrats onéreux				
Variations liées aux services passés				
Variations de passifs pour sinistres survenus				
Résultat du service d'assurance	(27)		16	(11)
Produits ou charges financiers des contrats d'assurance				
Effet des variations des taux de change	6		1	8
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global	(20)		17	(3)
Primes				
Sinistres et autres charges d'assurance, y compris la composante de dépôt				
Frais d'acquisition				
Total des flux de trésorerie				
Changement de périmètre, transfert de portefeuille				
Actifs à l'inventaire	4		7	11
Passifs à l'inventaire	207	3	38	248
Solde d'inventaire	210	3	45	258

En millions d'euros	31.12.2022			
	International			
	CSM			Total CSM
	Contrats évalués en approche rétrospective modifiée	Contrats évalués en approche par la juste valeur	Contrats évalués en approche rétrospective intégrale & autres contrats	
Actifs à l'ouverture	17			17
Passifs à l'ouverture	188	2		190
Solde net d'ouverture	205	2		207
Variations liées aux services de la période	(37)		(1)	(38)
CSM reconnue pour les services fournis	(37)		(1)	(38)
Variation de l'ajustement pour risques non-financiers non survenues				
Ecarts d'expérience				
Variations liées aux services futurs	69	1	29	99
Contrats comptabilisés pour la première fois			24	24
Variation des estimations qui ajustent la CSM	69	1	5	75
Variation des estimations qui aboutissent à des pertes ou reprises de pertes sur contrats onéreux				
Variations liées aux services passés				
Variations de passifs pour sinistres survenus				
Résultat du service d'assurance	32	1	28	61
Produits ou charges financiers des contrats d'assurance				
Effet des variations des taux de change	(6)			(7)
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global	26	1	28	54
Primes				
Sinistres et autres charges d'assurance, y compris la composante de dépôt				
Frais d'acquisition				
Total des flux de trésorerie				
Changement de périmètre, transfert de portefeuille				
Actifs à l'inventaire	6		3	9
Passifs à l'inventaire	225	3	25	252
Solde d'inventaire	231	3	28	261

Les données présentées au titre du 31 décembre 2022 sont des données proforma.

NOTE 12.3.5 – EFFET DES CONTRATS D'ASSURANCE COMPTABILISES SUR LA PERIODE POUR LA PREMIERE FOIS

En millions d'euros	30.06.2023								Total
	France				International				
	Contrats non onéreux	Contrats onéreux	Total	<i>Dont effet de transfert de contrat d'assurance et de regroupement d'entreprise</i>	Contrats non onéreux	Contrats onéreux	Total	<i>Dont effet de transfert de contrat d'assurance et de regroupement d'entreprise</i>	
Frais d'acquisition	(56)		(56)		(9)		(9)		(65)
Sinistres et autres charges d'assurance	(188)	(2)	(190)		(83)	(1)	(84)		(273)
Evaluation de la valeur actuelle des flux de trésorerie sortants	(243)	(2)	(245)		(92)	(1)	(93)		(338)
Evaluation de la valeur actuelle des flux de trésorerie entrants	360		360		112		112		472
Ajustement pour risque non-financier	(18)	(3)	(21)		(3)		(3)		(24)
CSM	(99)		(99)		(17)		(17)		(116)
Pertes reconnues à la première comptabilisation		(5)	(5)			(1)	(1)		(6)

En millions d'euros	31.12.2022								Total
	France				International				
	Contrats non onéreux	Contrats onéreux	Total	<i>Dont effet de transfert de contrat d'assurance et de regroupement d'entreprise</i>	Contrats non onéreux	Contrats onéreux	Total	<i>Dont effet de transfert de contrat d'assurance et de regroupement d'entreprise</i>	
Frais d'acquisition	(18)		(18)		(11)		(11)		(29)
Sinistres et autres charges	(634)	(7)	(641)		(152)		(163)		(804)
Evaluation de la valeur actuelle des flux de trésorerie sortants	(653)	(7)	(660)		(162)		(162)		(822)
Evaluation de la valeur actuelle des flux de trésorerie entrants	816		816		192		192		1 007
Ajustement pour risque non-financier	(15)	(5)	(20)		(6)		(6)		(25)
CSM	(148)		(148)		(24)		(24)		(172)
Pertes reconnues à la première comptabilisation		(12)	(12)			(1)	(1)		(13)

Les données présentées au titre du 31 décembre 2022 sont des données proforma.

NOTE 13 – ACTIFS ET PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS DE REASSURANCE

NOTE 13.1 ACTIFS ET PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS DE REASSURANCE - RECONCILIATION ENTRE LA VISION D'INVENTAIRE ET LA VERSION BILANTIELLE

En millions d'euros	30.06.2023		
	Actifs de réassurance	Passifs de réassurance	Total
Actifs et passif à l'inventaire - Non PAA	152	2	149
Actifs et passif à l'inventaire - PAA	1 610		1 610
Total Actif et Passif liés aux contrats de réassurance à l'inventaire - Vision engagement	1 762	2	1 760
Total du montant reclassé à l'Actif et au Passif	(277)	180	
Dont montant reclassé en ARC	(151)	120	
Dont montant reclassé en AIC	(126)	60	
Total Actif et Passif liés aux contrats de réassurance - Vision Cash Basis	1 486	182	

En millions d'euros	31.12.2022		
	Actifs de réassurance	Passifs de réassurance	Total
Actifs et passif à l'inventaire - Non PAA	136	1	135
Actifs et passif à l'inventaire - PAA	1 754		1 754
Total Actif et Passif liés aux contrats de réassurance à l'inventaire - Vision engagement	1 890	1	1 889
Total du montant reclassé à l'Actif et au Passif	(367)		
Dont montant reclassé en ARC	(292)		
Dont montant reclassé en AIC	(75)		
Total Actif et Passif liés aux contrats de réassurance - Vision Cash Basis	1 523	1	

Les données présentées au titre du 31 décembre 2022 sont des données proforma.

NOTE 13.2 VARIATION DES ACTIFS ET PASSIFS LIES AUX CONTRATS DE REASSURANCE : DETAIL DES PROVISIONS PAR COUVERTURE RESTANTE (ARC) ET SINISTRES SURVENUS (AIC)

NOTE 13.2.1 – VARIATION DES ACTIFS ET PASSIFS LIES AUX CONTRATS DE REASSURANCE : DETAIL DES PROVISIONS PAR COUVERTURE RESTANTE (ARC) ET SINISTRES SURVENUS (AIC) - NON PAA

En millions d'euros	30.06.2023				
	Actifs pour couverture restante (ARC)			Actifs pour sinistres survenus (AIC)	TOTAL France et International
	Loss recovery component	ARC sans Loss recovery component	Total (ARC)		
Actifs à l'ouverture		110	110	26	136
Passifs à l'ouverture		(1)	(1)		(1)
Solde net d'ouverture		109	109	26	135
Contrats évalués en approche rétrospective modifiée		4	4		4
Contrats évalués en approche par la juste valeur					
Contrats évalués en approche rétrospective intégrale & autres contrats		(7)	(7)		(7)
Allocation des primes payées aux réassureurs		(4)	(4)		(4)
Recouvrement de sinistres survenus et autres charges de service d'assurance		2	2	27	29
Recouvrements et reprises de recouvrements de pertes sur contrats onéreux sous-jacent					
Ajustements des actifs pour sinistres survenus				(31)	(31)
Montants reçus des réassureurs		2	2	(4)	(2)
Composante de dépôt et remboursements de primes					
Effet des changements du risque de non-performance des réassureurs					
Résultat de réassurance		(2)	(2)	(4)	(5)
Produits ou charges financiers des contrats de réassurance		3	3	2	5
Effet des variations des taux de change					
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global		1	1	(2)	
Primes		14	14		14
Sinistres , autres charges et commissions		(2)	(2)	3	1
Total des flux de trésorerie		11	11	3	15
Changement de périmètre, transfert de portefeuille					
Actifs à l'inventaire		124	124	28	152
Passifs à l'inventaire		(2)	(2)		(2)
Solde d'inventaire		122	122	28	149

En millions d'euros	31.12.2022				
	Actifs pour couverture restante (ARC)			Actifs pour sinistres survenus (AIC)	TOTAL France et International
	Loss recovery component	ARC sans Loss recovery component	Total (ARC)		
Actifs à l'ouverture		145	145	35	180
Passifs à l'ouverture					
Solde net d'ouverture		145	145	35	180
Contrats évalués en approche rétrospective modifiée		(4)	(4)		(4)
Contrats évalués en approche par la juste valeur					
Contrats évalués en approche rétrospective intégrale & autres contrats		(5)	(5)		(8)
Allocation des primes payées aux réassureurs					(8)
Recouvrement de sinistres survenus et autres charges de service d'assurance		2	2	29	32
Recouvrements et reprises de recouvrements de pertes sur contrats onéreux sous-jacent	(31)		(31)		(31)
Ajustements des actifs pour sinistres survenus				(19)	(19)
Montants reçus des réassureurs	(31)	2	(28)	10	(18)
Composante de dépôt et remboursements de primes					
Effet des changements du risque de non-performance des réassureurs					
Résultat de réassurance	(31)	(6)	(37)	10	(27)
Produits ou charges financiers des contrats de réassurance	31	(43)	(12)	(3)	(15)
Effet des variations des taux de change					
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global		(49)	(49)	7	(41)
Primes		15	15		15
Sinistres , autres charges et commissions		(2)	(2)	(16)	(18)
Total des flux de trésorerie		13	13	(16)	(3)
Changement de périmètre, transfert de portefeuille				(0)	(0)
Actifs à l'inventaire		110	110	26	136
Passifs à l'inventaire		(1)	(1)		(1)
Solde d'inventaire		109	109	26	135

Les données présentées au titre du 31 décembre 2022 sont des données proforma.

NOTE 13.2.1.1 VARIATION DES ACTIFS ET PASSIFS LIES AUX CONTRATS DE REASSURANCE : DETAIL DES PROVISIONS PAR COUVERTURE RESTANTE (ARC) ET SINISTRES SURVENUS (AIC) – NON PAA FRANCE

En millions d'euros	30.06.2023				
	France				
	Actifs pour couverture restante (ARC)			Actifs pour sinistres survenus (AIC)	Total des actifs
	Loss recovery component	ARC sans Loss recovery component	Total (ARC)		
Actifs à l'ouverture		110	110	26	136
Passifs à l'ouverture		(1)	(1)		(1)
Solde net d'ouverture		109	109	26	135
Contrats évalués en approche rétrospective modifiée		4	4		4
Contrats évalués en approche par la juste valeur					
Contrats évalués en approche rétrospective intégrale & autres contrats		(7)	(7)		(7)
Allocation des primes payées aux réassureurs		(4)	(4)		(4)
Recouvrement de sinistres survenus et autres charges de service d'assurance		2	2	27	29
Recouvrements et reprises de recouvrements de pertes sur contrats onéreux sous-jacent					
Ajustements des actifs pour sinistres survenus				(31)	(31)
Montants reçus des réassureurs		2	2	(4)	(2)
Composante de dépôt et remboursements de primes					
Effet des changements du risque de non-performance des réassureurs					
Résultat de réassurance		(2)	(2)	(4)	(5)
Produits ou charges financiers des contrats de réassurance		3	3	2	5
Effet des variations des taux de change					
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global		1	1	(2)	
Primes		14	14		14
Sinistres , autres charges et commissions		(2)	(2)	3	1
Total des flux de trésorerie		11	11	3	15
Changement de périmètre, transfert de portefeuille					
Actifs à l'inventaire		124	124	28	152
Passifs à l'inventaire		(2)	(2)		(2)
Solde d'inventaire		122	122	28	149

En millions d'euros	31.12.2022				
	France				
	Actifs pour couverture restante (ARC)			Actifs pour sinistres survenus (AIC)	Total des actifs
	Loss recovery component	ARC sans Loss recovery component	Total (ARC)		
Actifs à l'ouverture		145	145	35	179
Passifs à l'ouverture					
Solde net d'ouverture		145	145	35	179
Contrats évalués en approche rétrospective modifiée		(4)	(4)		(4)
Contrats évalués en approche par la juste valeur					
Contrats évalués en approche rétrospective intégrale & autres contrats		(5)	(5)		(5)
Allocation des primes payées aux réassureurs		(8)	(8)		(8)
Recouvrement de sinistres survenus et autres charges de service d'assurance		2	2	29	32
Recouvrements et reprises de recouvrements de pertes sur contrats onéreux sous-jacent	(31)		(31)		(31)
Ajustements des actifs pour sinistres survenus				(19)	(19)
Montants reçus des réassureurs	(31)	2	(28)	10	(18)
Composante de dépôt et remboursements de primes					
Effet des changements du risque de non-performance des réassureurs					
Résultat de réassurance	(31)	(6)	(37)	10	(27)
Produits ou charges financiers des contrats de réassurance	31	(43)	(12)	(3)	(15)
Effet des variations des taux de change					
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global		(49)	(49)	7	(42)
Primes		15	15		15
Sinistres , autres charges et commissions		(2)	(2)	(16)	(18)
Total des flux de trésorerie		13	13	(16)	(3)
Changement de périmètre, transfert de portefeuille					
Actifs à l'inventaire		110	110	26	136
Passifs à l'inventaire		(1)	(1)		(1)
Solde d'inventaire		109	109	26	135

Les données présentées au titre du 31 décembre 2022 sont des données proforma.

NOTE 13.2.1.2 VARIATION DES ACTIFS ET PASSIFS LIES AUX CONTRATS DE REASSURANCE : DETAIL DES PROVISIONS PAR COUVERTURE RESTANTE (ARC) ET SINISTRES SURVENUS (AIC) – NON PAA INTERNATIONAL

Néant.

NOTE 13.2.2 – VARIATION DES ACTIFS ET PASSIFS LIES AUX CONTRATS DE REASSURANCE : DETAIL DES PROVISIONS PAR COUVERTURE RESTANTE (ARC) ET SINISTRES SURVENUS (AIC) – PAA

En millions d'euros	30.06.2023						TOTAL
	Actifs pour couverture restante (ARC)			Actifs pour sinistres survenus (AIC)			
	Loss recovery component	ARC sans Loss recovery component	Total (ARC)	Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	Ajustement pour risque	Total AIC	
Actifs à l'ouverture	2	64	66	1 643	45	1 688	1 754
Passifs à l'ouverture							
Solde net d'ouverture	2	64	66	1 643	45	1 688	1 754
Contrats évalués en approche rétrospective intégrale & autres contrats		(406)	(406)				(406)
Allocation des primes payées aux réassureurs		(406)	(406)				(406)
Recouvrement de sinistres survenus et autres charges de service d'assurance		27	27	256	29	285	312
Recouvrements et reprises de recouvrements de pertes sur contrats onéreux sous-jacent	1		1				1
Ajustements des actifs pour sinistres survenus				(129)	(28)	(157)	(157)
Montants reçus des réassureurs	1	27	28	127	1	128	156
Composante de dépôt et remboursements de primes							
Effet des changements du risque de non-performance des réassureurs				4		4	4
Résultat de réassurance	1	(379)	(379)	132	1	133	(246)
Produits ou charges financiers des contrats de réassurance		(661)	(661)	406	(10)	397	(265)
Effet des variations des taux de change	(0)	(0)	(0)	(0)	0	(0)	(1)
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global	1	(1 041)	(1 040)	538	(8)	529	(511)
Primes		1 283	1 283				1 283
Sinistres , autres charges et commissions		(223)	(223)	(693)		(693)	(916)
Total des flux de trésorerie		1 060	1 060	(693)		(693)	367
Changement de périmètre, transfert de portefeuille		0	0	0		0	0
Actifs à l'inventaire	3	83	86	1 488	36	1 524	1 610
Passifs à l'inventaire							
Solde d'inventaire	3	83	86	1 488	36	1 524	1 610

En millions d'euros	31.12.2022						TOTAL
	Actifs pour couverture restante (ARC)			Actifs pour sinistres survenus (AIC)			
	Loss recovery component	ARC sans Loss recovery component	Total (ARC)	Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	Ajustement pour risque	Total AIC	
Actifs à l'ouverture	16	63	79	1 270	36	1 306	1 385
Passifs à l'ouverture							
Solde net d'ouverture	16	63	79	1 270	36	1 306	1 385
Contrats évalués en approche rétrospective intégrale & autres contrats	0	(638)	(638)	0	0	0	(638)
Allocation des primes payées aux réassureurs		(638)	(638)	0	0	0	(638)
Recouvrement de sinistres survenus et autres charges de service d'assurance	0	61	61	996	49	1 045	1 106
Recouvrements et reprises de recouvrements de pertes sur contrats onéreux sous-jacent	(14)	0	(14)	0	0	0	(14)
Ajustements des actifs pour sinistres survenus	0	0	0	(94)	(28)	(122)	(122)
Montants reçus des réassureurs	(14)	61	47	902	20	923	970
Composante de dépôt et remboursements de primes	0				0		
Effet des changements du risque de non-performance des réassureurs	0			4	0	4	4
Résultat de réassurance	(14)	(577)	(591)	907	20	927	336
Produits ou charges financiers des contrats de réassurance	0	(13)	(13)	(267)	(12)	(279)	(291)
Effet des variations des taux de change	0	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global	(14)	(590)	(604)	640	9	648	45
Primes	0	659	659	0	0	0	659
Sinistres , autres charges et commissions	0	(61)	(61)	(245)	0	(245)	(306)
Total des flux de trésorerie		598	598	(245)		(245)	353
Changement de périmètre, transfert de portefeuille		(8)	(8)	(22)		(22)	(30)
Actifs à l'inventaire	2	64	66	1 643	45	1 688	1 754
Passifs à l'inventaire							
Solde d'inventaire	2	64	66	1 643	45	1 688	1 754

Les données présentées au titre du 31 décembre 2022 sont des données proforma.

NOTE 13.2.2.1 – VARIATION DES ACTIFS ET PASSIFS LIES AUX CONTRATS DE REASSURANCE: DETAIL DES PROVISIONS PAR COUVERTURE RESTANTE (ARC) ET SINISTRES SURVENUS (AIC) – PAA FRANCE

En millions d'euros	30.06.2023						
	France						
	Actifs pour couverture restante (ARC)			Actifs pour sinistres survenus (AIC)			Total
	Loss recovery component	ARC sans Loss recovery component	Total (ARC)	Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	Ajustement pour risque	Total AIC	
Actifs à l'ouverture	2	4	6	1 540	42	1 582	1 588
Passifs à l'ouverture							
Solde net d'ouverture	2	4	6	1 540	42	1 582	1 588
Contrats évalués en approche rétrospective intégrale & autres contrats		(337)	(337)				(337)
Allocation des primes payées aux réassureurs		(337)	(337)				(337)
Recouvrement de sinistres survenus et autres charges de service d'assurance		19	19	148	28	175	194
Recouvrements et reprises de recouvrements de pertes sur contrats onéreux sous-jacent	(1)		(1)				(1)
Ajustements des actifs pour sinistres survenus				(90)	(26)	(116)	(116)
Montants reçus des réassureurs	(1)	19	18	58	1	59	77
Composante de dépôt et remboursements de primes							
Effet des changements du risque de non-performance des réassureurs				4		4	4
Résultat de réassurance	(1)	(318)	(320)	62	1	64	(256)
Produits ou charges financiers des contrats de réassurance		(562)	(562)	366	(10)	356	(206)
Effet des variations des taux de change							
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global	(1)	(880)	(881)	428	(8)	420	(462)
Primes		1 090	1 090				1 090
Sinistres , autres charges et commissions		(205)	(205)	(628)		(628)	(833)
Total des flux de trésorerie		885	885	(628)		(628)	257
Changement de périmètre, transfert de portefeuille							
Actifs à l'inventaire	1	10	11	1 340	33	1 373	1 384
Passifs à l'inventaire							
Solde d'inventaire	1	10	11	1 340	33	1 373	1 384

En millions d'euros	31.12.2022						
	France						
	Actifs pour couverture restante (ARC)			Actifs pour sinistres survenus (AIC)			Total
	Loss recovery component	ARC sans Loss recovery component	Total (ARC)	Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	Ajustement pour risque	Total AIC	
Actifs à l'ouverture	15	10	25	1 192	34	1 226	1 251
Passifs à l'ouverture							
Solde net d'ouverture	15	10	25	1 192	34	1 226	1 251
Contrats évalués en approche rétrospective intégrale & autres contrats		(499)	(499)				(499)
Allocation des primes payées aux réassureurs		(499)	(499)				(499)
Recouvrement de sinistres survenus et autres charges de service d'assurance		45	45	870	47	917	962
Recouvrements et reprises de recouvrements de pertes sur contrats onéreux sous-jacent	(13)		(13)				(13)
Ajustements des actifs pour sinistres survenus				(69)	(27)	(96)	(96)
Montants reçus des réassureurs	(13)	45	33	802	20	821	854
Composante de dépôt et remboursements de primes							
Effet des changements du risque de non-performance des réassureurs				4		4	4
Résultat de réassurance	(13)	(454)	(467)	806	20	825	359
Produits ou charges financiers des contrats de réassurance		(13)	(13)	(263)	(11)	(274)	(287)
Effet des variations des taux de change							
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global	(13)	(467)	(479)	543	8	551	72
Primes		506	506				506
Sinistres , autres charges et commissions		(45)	(45)	(195)		(195)	(240)
Total des flux de trésorerie		460	460	(195)		(195)	265
Changement de périmètre, transfert de portefeuille							
Actifs à l'inventaire	2	4	6	1 540	42	1 582	1 588
Passifs à l'inventaire							
Solde d'inventaire	2	4	6	1 540	42	1 582	1 588

Les données présentées au titre du 31 décembre 2022 sont des données proforma.

NOTE 13.2.2.2 – VARIATION DES ACTIFS ET PASSIFS LIES AUX CONTRATS DE REASSURANCE : DETAIL DES PROVISIONS PAR COUVERTURE RESTANTE (ARC) ET SINISTRES SURVENUS (AIC) – PAA INTERNATIONAL

En millions d'euros	30.06.2023						
	International						
	Actifs pour couverture restante (ARC)			Actifs pour sinistres survenus (AIC)			Total
	Loss recovery component	ARC sans Loss recovery component	Total (ARC)	Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	Ajustement pour risque	Total AIC	
Actifs à l'ouverture		60	60	103	3	106	166
Passifs à l'ouverture							
Solde net d'ouverture		60	60	103	3	106	166
Contrats évalués en approche rétrospective intégrale & autres contrats		(69)	(69)				(69)
Allocation des primes payées aux réassureurs		(69)	(69)				(69)
Recouvrement de sinistres survenus et autres charges de service d'assurance		8	8	108	2	110	118
Recouvrements et reprises de recouvrements de pertes sur contrats onéreux sous-jacent	2		2				2
Ajustements des actifs pour sinistres survenus				(39)	(2)	(41)	(41)
Montants reçus des réassureurs	2	8	10	69		69	79
Composante de dépôt et remboursements de primes							
Effet des changements du risque de non-performance des réassureurs							
Résultat de réassurance	2	(61)	(59)	69		69	10
Produits ou charges financiers des contrats de réassurance		(100)	(100)	40		40	(59)
Effet des variations des taux de change							(1)
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global	2	(161)	(159)	109	0	109	(49)
Primes		192	192				192
Sinistres , autres charges et commissions		(18)	(18)	(65)		(65)	(83)
Total des flux de trésorerie		174	174	(65)		(65)	110
Changement de périmètre, transfert de portefeuille							
Actifs à l'inventaire	2	73	76	148	3	151	227
Passifs à l'inventaire							
Solde d'inventaire	2	73	76	148	3	151	227

En millions d'euros	31.12.2022						
	International						
	Actifs pour couverture restante (ARC)			Actifs pour sinistres survenus (AIC)			Total
	Loss recovery component	ARC sans Loss recovery component	Total (ARC)	Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	Ajustement pour risque	Total AIC	
Actifs à l'ouverture	1	52	54	78	2	81	134
Passifs à l'ouverture							
Solde net d'ouverture	1	52	54	78	2	81	134
Contrats évalués en approche rétrospective intégrale & autres contrats		(139)	(139)				(139)
Allocation des primes payées aux réassureurs		(139)	(139)				(139)
Recouvrement de sinistres survenus et autres charges de service d'assurance		16	16	126	2	128	143
Recouvrements et reprises de recouvrements de pertes sur contrats onéreux sous-jacent	(1)		(1)				(1)
Ajustements des actifs pour sinistres survenus				(25)	(1)	(26)	(26)
Montants reçus des réassureurs	(1)	16	15	101	1	101	116
Composante de dépôt et remboursements de primes							
Effet des changements du risque de non-performance des réassureurs							
Résultat de réassurance	(1)	(123)	(124)	101	1	102	(22)
Produits ou charges financiers des contrats de réassurance				(4)		(4)	(4)
Effet des variations des taux de change							
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global	(1)	(123)	(124)	97		97	(27)
Primes		154	154				154
Sinistres , autres charges et commissions		(16)	(16)	(50)		(50)	(65)
Total des flux de trésorerie		138	138	(50)		(50)	88
Changement de périmètre, transfert de portefeuille		(8)	(8)	(22)		(22)	(30)
Actifs à l'inventaire		60	60	103	3	106	166
Passifs à l'inventaire							
Solde d'inventaire		60	60	103	3	106	166

Les données présentées au titre du 31 décembre 2022 sont des données proforma.

NOTE 13.3 – VARIATION DES ACTIFS ET PASSIFS LIES AUX CONTRATS DE REASSURANCE : DETAIL DES PROVISIONS PAR BLOC

En millions d'euros	30.06.2023			31.12.2022		
	France	International	Total	France	International	Total
Actifs à l'ouverture	136		136	179		179
Passifs à l'ouverture	(1)		(1)			
Solde net d'ouverture	135		135	179		179
Variations liées aux services de la période	25		25	23		23
CSM reconnue pour les services fournis	(5)		(5)	(2)		(2)
Variation de l'ajustement pour risques non-financiers non survenues	4		4	(1)		(1)
Ecart d'expérience	26		26	26		26
Variations liées aux services futurs				(31)		(31)
Contrats comptabilisés pour la première fois						
Ajustements des recouvrements de perte sur contrat onéreux sous-jacent qui ajustent la CSM				(31)		(31)
Variation des estimations qui ajustent la CSM						
Variation des estimations qui aboutissent à des pertes ou reprises de pertes sur contrats onéreux						
Variations liées aux services passés	(31)		(31)	(19)		(19)
Variations de actifs pour sinistres survenus	(31)		(31)	(19)		(19)
Effet des changements du risque de non-performance des réassureurs						
Résultat de réassurance	(5)		(5)	(27)		(27)
Produits ou charges financiers des contrats de réassurance	5		5	(15)		(15)
Effet des variations des taux de change						
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global				(41)		(41)
Primes	14		14	15		15
Sinistres, autres charges et commissions	1		1	(18)		(18)
Total des flux de trésorerie	15		15	(3)		(3)
Changement de périmètre, transfert de portefeuille						
Actifs à l'inventaire	152		152	136		136
Passifs à l'inventaire	(2)		(2)	(1)		(1)
Solde d'inventaire	149		149	135		135

Les données présentées au titre du 31 décembre 2022 sont des données proforma.

NOTE 13.3.1 – VARIATION DES ACTIFS ET PASSIFS LIES AUX CONTRATS DE REASSURANCE : DETAIL DES PROVISIONS PAR BLOC – FRANCE

En millions d'euros	30.06.2023			
	France			
	Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	Ajustement pour risque	CSM	Total Non-PAA
Actifs à l'ouverture	79	19	38	136
Passifs à l'ouverture			(1)	(1)
Solde net d'ouverture	79	19	37	135
Variations liées aux services de la période	(1)	4	(5)	(2)
CSM reconnue pour les services fournis			(5)	(5)
Variation de l'ajustement pour risques non-financiers non survenues		4		4
Ecarts d'expérience	(1)			(1)
Variations liées aux services futurs	(21)	10	10	0
Contrats comptabilisés pour la première fois	(1)		1	
Ajustements des recouvrements de perte sur contrat onéreux sous-jacent qui ajustent la CSM			0	0
Variation des estimations qui ajustent la CSM	(20)	10	9	
Variation des estimations qui aboutissent à des pertes ou reprises de pertes sur contrats onéreux sous-jacent				
Variations liées aux services passés				
Variations d'actifs pour sinistres survenus				
Effet des changements du risque de non-performance des réassureurs	0			0
Résultat de réassurance	(22)	15	5	(2)
Produits ou charges financiers des contrats de réassurance	3	0	0	3
Effet des variations des taux de change				
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global	(19)	15	5	2
Primes	51			51
Sinistres, autres charges et commissions	(25)			(25)
Total des flux de trésorerie	26			26
Changement de périmètre, transfert de portefeuille				
Actifs à l'inventaire	77	16	59	152
Passifs à l'inventaire	(1)		(1)	(2)
Solde d'inventaire	75	16	58	149

En millions d'euros	31.12.2022			
	France			
	Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs	Ajustement pour risque	CSM	Total Non PAA
Actifs à l'ouverture	79	19	38	136
Passifs à l'ouverture			(1)	(1)
Solde net d'ouverture	79	19	37	135
Variations liées aux services de la période	29	2	(5)	25
CSM reconnue pour les services fournis			(5)	(5)
Variation de l'ajustement pour risques non-financiers non survenues		4		4
Ecarts d'expérience	29	(2)		26
Variations liées aux services futurs	(21)	10	10	0
Contrats comptabilisés pour la première fois	(1)		1	
Ajustements des recouvrements de perte sur contrat onéreux sous-jacent qui ajustent la CSM			0	0
Variation des estimations qui ajustent la CSM	(20)	10	9	
Variation des estimations qui aboutissent à des pertes ou reprises de pertes sur contrats onéreux sous-jacent				
Variations liées aux services passés	(30)	(1)		(31)
Variations d'actifs pour sinistres survenus	(30)	(1)		(31)
Effet des changements du risque de non-performance des réassureurs				
Résultat de réassurance	(22)	12	5	(5)
Produits ou charges financiers des contrats de réassurance	4	(15)	16	5
Effet des variations des taux de change				
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global	(18)	(3)	21	(0)
Primes	14			14
Sinistres , autres charges et commissions	1			1
Total des flux de trésorerie	15			15
Changement de périmètre, transfert de portefeuille				
Actifs à l'inventaire	77	16	59	152
Passifs à l'inventaire	(1)		(1)	(2)
Solde d'inventaire	75	16	58	149

Les données présentées au titre du 31 décembre 2022 sont des données proforma.

NOTE 13.3.2 – VARIATION DES ACTIFS ET PASSIFS LIES AUX CONTRATS DE REASSURANCE : DETAIL DE LA CSM – FRANCE

En millions d'euros	30.06.2023			
	France			
	CSM			Total CSM
	Contrats évalués en approche retrospective modifiée	Contrats évalués en approche par la juste valeur	Contrats évalués en approche rétrospective intégrale & autres contrats	
Actifs à l'ouverture	(14)		52	38
Passifs à l'ouverture			(1)	(1)
Solde net d'ouverture	(14)		51	37
Variations liées aux services de la période	(1)		(4)	(5)
CSM reconnue pour les services fournis	(1)		(4)	(5)
Variation de l'ajustement pour risques non-financiers non survenues				
Ecarts d'expérience				
Variations liées aux services futurs	16		10	26
Contrats comptabilisés pour la première fois			1	1
Ajustements des recouvrements de perte sur contrat onéreux sous-jacent qui ajustent la CSM				
Variation des estimations qui ajustent la CSM	16		9	25
Variation des estimations qui aboutissent à des pertes ou reprises de pertes sur contrats onéreux sous-				
Variations liées aux services passés				
Variations d'actifs pour sinistres survenus				
Effet des changements du risque de non-performance des réassureurs				
Résultat de réassurance	14		7	21
Produits ou charges financiers des contrats de réassurance				
Effet des variations des taux de change				
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global	14		7	21
Primes				
Sinistres , autres charges et commissions				
Total des flux de trésorerie				
Changement de périmètre, transfert de portefeuille				
Actifs à l'inventaire			59	59
Passifs à l'inventaire			(1)	(1)
Solde d'inventaire			58	58

En millions d'euros	31.12.2022			Total CSM
	France			
	CSM			
	Contrats évalués en approche retrospective modifiée	Contrats évalués en approche par la juste valeur	Contrats évalués en approche rétrospective intégrale & autres contrats	
Actifs à l'ouverture			21	21
Passifs à l'ouverture				
Solde net d'ouverture			21	21
Variations liées aux services de la période	1		(3)	(2)
CSM reconnue pour les services fournis	1		(3)	(2)
Variation de l'ajustement pour risques non-financiers non survenues				
Ecarts d'expérience				
Variations liées aux services futurs	(16)		34	18
Contrats comptabilisés pour la première fois			1	1
Ajustements des recouvrements de perte sur contrat onéreux sous-jacent qui ajustent la CSM				
Variation des estimations qui ajustent la CSM	(16)		33	17
Variation des estimations qui aboutissent à des pertes ou reprises de pertes sur contrats onéreux sous-jacent				
Variations liées aux services passés				
Variations d'actifs pour sinistres survenus				
Effet des changements du risque de non-performance des réassureurs				
Résultat de réassurance	(14)		30	16
Produits ou charges financiers des contrats de réassurance				
Effet des variations des taux de change				
Total des variations en compte du résultat et autres éléments du résultat global	(14)		30	16
Primes				
Sinistres , autres charges et commissions				
Total des flux de trésorerie				
Changement de périmètre, transfert de portefeuille				
Actifs à l'inventaire	(14)		52	38
Passifs à l'inventaire	(0)		(1)	(1)
Solde d'inventaire	(14)		51	37

Les données présentées au titre du 31 décembre 2022 sont des données proforma.

NOTE 13.3.3 – VARIATION DES ACTIFS ET PASSIFS LIES AUX CONTRATS DE REASSURANCE : DETAIL DES PROVISIONS PAR BLOC – INTERNATIONAL

Néant.

NOTE 13.3.4 – VARIATION DES ACTIFS ET PASSIFS LIES AUX CONTRATS DE REASSURANCE : DETAIL DE LA CSM – INTERNATIONAL

Néant.

NOTE 13.4 – EFFET DES CONTRATS DE REASSURANCE COMPTABILISES SUR LA PERIODE POUR LA PREMIERE FOIS

En millions d'euros	30.06.2023								
	France				International				
	Contrats non onéreux	Contrats onéreux	Total	<i>Dont effet de transfert de contrat de réassurance et de regroupement d'entreprise</i>	Contrats non onéreux	Contrats onéreux	Total	<i>Dont effet de transfert de contrat de réassurance et de regroupement d'entreprise</i>	TOTAL
Evaluation de la valeur actuelle des flux de trésorerie sortants	(4)		(4)						(4)
Commission Sinistres	(2)		(2)						(2)
Evaluation de la valeur actuelle des flux de trésorerie entrants	(2)		(2)						(2)
Ajustement pour risque non-financier									
CSM	1		1						1

En millions d'euros	31.12.2022								
	France				International				
	Contrats non onéreux	Contrats onéreux	Total	<i>Dont effet de transfert de contrat de réassurance et de regroupement d'entreprise</i>	Contrats non onéreux	Contrats onéreux	Total	<i>Dont effet de transfert de contrat de réassurance et de regroupement d'entreprise</i>	TOTAL
Evaluation de la valeur actuelle des flux de trésorerie sortants	(4)		(4)						(4)
Commission Sinistres	(3)		(3)						(3)
Evaluation de la valeur actuelle des flux de trésorerie entrants	(3)		(3)						(3)
Ajustement pour risque non-									
CSM	1		1						1

Les données présentées au titre du 31 décembre 2022 sont des données proforma.

NOTE 14 - DETTES DE LOYERS IFRS 16

Le Groupe applique la norme IFRS 16 depuis le 1er janvier 2019. Les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location ne sont pas présentés sur une ligne distincte du bilan, mais sont agrégés aux postes correspondant aux actifs sous-jacents : « Immobilier d'exploitation » et « Autres immobilisations corporelles ». Les dettes de loyers IFRS 16 sont présentées sur une ligne distincte du bilan « Dettes de loyers IFRS 16 ».

Les charges financières sur les dettes de loyers figurent sur une ligne distincte du compte de résultat dans la note 22 – Charges de financement.

Il convient de noter que le Groupe n'a pas constaté au cours de la période de charges relatives aux paiements de loyers variables non pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative.

De même, aucun profit ou perte résultant de transaction de cession bail n'a été enregistré.

Le tableau de flux de trésorerie intègre les flux de trésorerie relatifs aux contrats de location.

NOTE 14.1 – DETTES DE LOYERS IFRS 16 - PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	30.06.2023			31.12.2022		
	France	International	Total	France	International	Total
Dettes de loyers IFRS 16	245	20	264	282	19	302
Total	245	20	264	282	19	302

NOTE 14.2 – DETTES DE LOYERS IFRS 16 - PAR ECHEANCE

En millions d'euros	30.06.2023				31.12.2022			
	Inférieur à 1 an	Entre 1 et 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total	Inférieur à 1 an	Entre 1 et 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total
Dettes de loyers IFRS 16	54	131	79	264	50	158	93	302
Total	54	131	79	264	50	158	93	302

NOTE 15 – REVENU DU SERVICE D'ASSURANCE
NOTE 15.1 – REVENU DU SERVICE D'ASSURANCE

En millions d'euros	30.06.2023								
	France				International				TOTAL
	Santé prévoyance	Epargne retraite	Dommage aux biens et respons.	Total	Santé prévoyance	Epargne retraite	Dommage aux biens et respons.	Total	
Montants relatifs à la variation des passifs pour couverture restante:	129	557	(22)	664	28	29		58	722
CSM comptabilisée pour les services fournis	21	179	4	204	6	9		15	219
Variation de l'ajustement pour risque pour les risques non survenus	3	16	(26)	(6)	1	1		2	(4)
Sinistres et autres charges d'assurance attendus	104	362		467	21	19		40	507
Recouvrement des flux de trésorerie d'acquisition	9	28		38		10		10	48
Autres montants (dont ajustements liés à l'expérience découlant des encaissements de primes)									
Revenu d'assurance des contrats non évalués en PAA	138	586	(22)	702	28	40		68	769
Revenu d'assurance des contrats évalués en PAA	2 261		3 294	5 556	119		873	992	6 548
Revenu d'assurance total	2 400	586	3 272	6 257	148	40	873	1 060	7 317

NOTE 16 – CHARGES DU SERVICE D'ASSURANCE

En millions d'euros	30.06.2023		
	France	International	Total
Sinistres survenus et autres charges d'assurance	(5 480)	(708)	(6 188)
Amortissement des flux de trésorerie d'acquisition	(649)	(202)	(851)
Pertes et reprises de pertes sur contrats onéreux	20	(51)	(31)
Ajustements des passifs pour sinistres survenus	787	16	802
Charges du service d'assurance	(5 322)	(946)	(6 268)

NOTE 17 – PRODUIT DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION ET RESULTAT FINANCIER DES CONTRATS D'ASSURANCE ET REASSURANCE

En millions d'euros	30.06.2023		
	France	International	Total
Produits des placements nets de charges de gestion	1 206	130	1 336
Résultat financier des contrats d'assurance émis	(1 104)	(90)	(1 195)
Résultat financier des contrats de réassurance détenus	11	4	15
Résultat financier des contrats d'assurance et de réassurance et des actifs comptabilisés dans les autres éléments du résultat global (OCI)	(228)	24	(205)

NOTE 18 – PRODUIT DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION
NOTE 18.1 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION PAR SEGMENT OPERATIONNEL

En millions d'euros	30.06.2023			30.06.2022		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Produits d'intérêt	627	89	716	666	72	739
Dividendes	121	4	125	108	2	111
Gains sur les opérations de change	38	10	48	6	1	7
Revenus des immeubles	65		65	56		56
Produits des dérivés	25		25	18		18
Autres produits des placements	62	6	68	127	(3)	124
Produits des placements	937	109	1 046	982	73	1 055
Intérêts reçus des dépôts des réassureurs	(3)		(3)			
Liaison élim. Op. Financières Vie	(11)	(7)	(19)	(6)		(6)
Pertes sur les opérations de change	(11)	(11)	(21)	(40)	(1)	(41)
Amortissements sur immeubles	(58)	(3)	(61)	(4)	(1)	(5)
Charges sur dérivés	(29)		(29)	(61)		(61)
Charges de gestion	(114)	(3)	(116)	(48)	(1)	(49)
Autres charges de placements	8	2	10	(3)	1	(2)
Liaison technique - Elimination prov. Internes						
Dividendes - Rubrique d'élimination						
Charges des placements	(218)	(21)	(240)	(163)	(2)	(165)
Plus ou moins values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	(2)	4	2	(168)	(16)	(184)
Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	494	38	532	(2 704)	(150)	(2 853)
Variation des dépréciations sur les actifs évalués à la juste valeur par capitaux propres (recyclables)	(1)		(1)	(1)	(1)	(3)
Variation des dépréciations sur les actifs évalués au coût amorti						
Autres	(4)		(4)			
Variation des dépréciations	(5)		(5)	(1)	(1)	(3)
Total du produit des placements nets de charges	1 206	130	1 336	(2 053)	(97)	(2 150)

Les données présentées au titre du 30 juin 2022 sont des données proforma.

NOTE 18.1.1 – DETAIL DES PRODUITS D'INTERET ET DES DIVIDENDES

En millions d'euros	30.06.2023			30.06.2022		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Produits d'intérêt (calculés selon la méthode du TIE) des actifs évalués à la juste valeur par capitaux propres (recyclables)	584	68	651	600	57	657
Produits d'intérêt (calculés selon la méthode du TIE) des actifs évalués au coût amorti				0		
Produits d'intérêt (calculés selon la méthode du TIE) des actifs évalués à la juste valeur par résultat net	39	21	60	32	15	47
Autres produits d'intérêt	4		4	34		34
Total des produits d'intérêt	627	89	715	666	72	739
Dividendes des actifs détenus à la date de clôture évalués à la juste valeur par capitaux propres (non recyclables)	57	2	59	48	1	49
Dividendes des actifs cédés durant la période évalués à la juste valeur par capitaux propres (non recyclables)						
Dividendes des actifs évalués à la juste valeur par résultat net	64	2	65	60	1	61
Total des dividendes	121	4	125	108	2	111

Les données présentées au titre du 30 juin 2022 sont des données proforma.

NOTE 18.1.2 – DETAIL DES PLUS OU MOINS-VALUES DE CESSION DES PLACEMENTS NETTES DE REPRISES DE DEPRECIATION ET D'AMORTISSEMENT

En millions d'euros	30.06.2023											
	France				International				Total			
	Plus-values réalisées	Moins-values réalisées	Reprises de provisions (corrections de valeur et dépréciation) et d'amortissement	Plus ou moins values nettes	Plus-values réalisées	Moins-values réalisées	Reprises de provisions (corrections de valeur et dépréciation) et d'amortissement	Plus ou moins values nettes	Plus-values réalisées	Moins-values réalisées	Reprises de provisions (corrections de valeur et dépréciation) et d'amortissement	Plus ou moins values nettes
Placements évalués à la juste valeur par résultat net	167	(164)		3	14	(8)		6	181	(172)		9
Placements évalués à la juste valeur par capitaux propres (recyclables)	4	(56)	4	(47)	2	(4)		(2)	6	(60)	5	(49)
Placements évalués au coût amorti												
Autres placements	44	(1)		42		(1)		(1)	44	(2)		42
Total	215	(221)	4	(2)	16	(13)		4	231	(234)	5	2

En millions d'euros	30.06.2022											
	France				International				Total			
	Plus-values réalisées	Moins-values réalisées	Reprises de provisions (corrections de valeur et dépréciation) et d'amortissement	Plus ou moins values nettes	Plus-values réalisées	Moins-values réalisées	Reprises de provisions (corrections de valeur et dépréciation) et d'amortissement	Plus ou moins values nettes	Plus-values réalisées	Moins-values réalisées	Reprises de provisions (corrections de valeur et dépréciation) et d'amortissement	Plus ou moins values nettes
Placements évalués à la juste valeur par résultat net	137	(314)		(177)	19	(26)		(7)	156	(341)		(184)
Placements évalués à la juste valeur par capitaux propres (recyclables)	19	(25)	1	(5)		(9)		(9)	19	(35)	1	(14)
Placements évalués au coût amorti												
Autres placements	16	(2)		14		(0)		0	17	(2)		15
Total	173	(341)	1	(168)	20	(36)		(16)	193	(378)	1	(184)

Les données présentées au titre du 30 juin 2022 sont des données proforma.

NOTE 18.2 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION PAR TYPE D'ACTIF

En millions d'euros	30.06.2023					30.06.2022				
	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	65	41		(3)	103	56	15		0	71
Actions	126	(104)	(4)		17	2	0	36		38
Obligations	677	(53)	94	(1)	717	162	(53)	(370)	(3)	(265)
OPCVM obligations		9	130		139	621	(24)	(925)	0	(327)
OPCVM actions	(1)	64	357	8	428	0	(85)	(1 591)	(0)	(1 676)
OPCVM : Trésorerie des titres mis en pension		53	7		60	9	(10)	1		(1)
Autres OPCVM de trésorerie		23	12		35		(5)	(2)		(8)
Dérivés	25	(28)	(31)		(34)	18	(19)	(6)		(8)
Autres produits des placements	155	(4)	(33)	(8)	110	187	(2)	4	(0)	189
Produits des placements	1 046	2	532	(5)	1 576	1 055	(184)	(2 853)	(3)	(1 986)
Charges des placements	(240)				(240)	(165)				(165)
Produits financiers nets de charges	807	2	532	(5)	1 336	890	(184)	(2 853)	(3)	(2 150)

(*) nets de reprises de dépréciation ou de correction de valeur et d'amortissement

Les données présentées au titre du 30 juin 2022 sont des données proforma.

NOTE 18.2.1 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION PAR TYPE D'ACTIF – FRANCE

En millions d'euros	30.06.2022				
	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	56	14			71
Actions	108		36		145
Obligations	621	(47)	(329)	(1)	244
OPCVM obligations	0	(23)	(873)		(895)
OPCVM actions	9	(78)	(1 536)		(1 605)
OPCVM : Trésorerie des titres mis en pension		(10)	1		(10)
Autres OPCVM de trésorerie		(5)	(2)		(8)
Dérivés	18	(19)	(6)		(8)
Autres produits des placements	169		5		175
Produits des placements	982	(168)	(2 704)	(1)	(1 891)
Charges des placements	(163)				(163)
Produits financiers nets de charges	820	(168)	(2 704)	(1)	(2 053)

(*) nets de reprises de dépréciation ou de correction de valeur et d'amortissement

Les données présentées au titre du 30 juin 2022 sont des données proforma.

NOTE 18.2.2 – PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION PAR TYPE D'ACTIF – INTERNATIONAL

En millions d'euros	30.06.2023				30.06.2022					
	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession (*)	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles		(1)			(1)					1
Actions	4				4	2				2
Obligations	71	(3)	6		75	53	(6)	(42)	(1)	4
OPCVM obligations		2	12		14		(2)	(52)		(53)
OPCVM actions	(2)	9	23		30		(7)	(55)		(62)
OPCVM : Trésorerie des titres mis en pension										
Autres OPCVM de trésorerie										
Dérivés										
Autres produits des placements	36	(4)	(2)		29	18	(2)	(2)		14
Produits des placements	109	4	38		151	73	(16)	(150)	(1)	(95)
Charges des placements	(21)				(21)	(2)				(2)
Produits financiers nets de charges	88	4	38		130	71	(16)	(150)	(1)	(97)

(*) nets de reprises de dépréciation ou de correction de valeur et d'amortissement

Les données présentées au titre du 30 juin 2022 sont des données proforma.

NOTE 19 – RESULTAT FINANCIER DES CONTRATS D'ASSURANCE ET REASSURANCE

En millions d'euros	30.06.2023		
	France	International	Total
<i>Produits ou charges financiers des contrats d'assurance émis comptabilisés dans le compte de résultat</i>			
Intérêts capitalisés sur les contrats d'assurance	(78)	(12)	(90)
Impact lié à la variation de la juste-valeur des éléments sous-jacent aux contrats VFA	(1 027)	(79)	(1 105)
Effet de la variation des taux d'intérêt et d'autres hypothèses financières			
Résultat financier des contrats d'assurance émis	(1 104)	(90)	(1 195)
<i>Produits ou charges financiers des contrats de réassurance détenus comptabilisés dans le compte de résultat</i>			
Intérêts capitalisés sur les contrats de réassurance	11	4	15
Effet de la variation des taux d'intérêt et d'autres hypothèses financières			
Résultat financier des contrats réassurance détenus	11	4	15
Total du résultat financier des contrats d'assurance et de réassurance comptabilisés dans le compte de résultat	(1 094)	(87)	(1 180)

NOTE 20 – CHARGES DE FINANCEMENT

En millions d'euros	30.06.2023	30.06.2022
Emprunts TSR	(36)	(36)
Charges de financement sur dettes locatives	(3)	
Autres charges de financement		
Total	(39)	(36)

NOTE 21 – VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT**NOTE 21.1 – VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT PAR SEGMENT OPERATIONNEL**

En millions d'euros	30.06.2023		
	France	International	Total
Impôt courant	(49)	(2)	(50)
Impôt différé	(87)	(31)	(117)
Total	(135)	(32)	(167)

AUTRES INFORMATIONS

VNOTE 22 – LISTE DES ENTITES DU PERIMETRE ET PRINCIPALES EVOLUTIONS DU PERIMETRE

Les principales évolutions du périmètre de combinaison sont les suivantes :

Entrées de périmètre

L'entité Crystal Défense WP1 entre dans le périmètre
27 OPCVM entrent dans le périmètre

Cessions et sorties de périmètre

Les filiales turques Groupama Sigorta, Groupama Hayat et Groupama Bosphorus ont été cédées au cours du deuxième trimestre 2023.
Un OPCVM est sorti du périmètre.
Une SCI Les Frères Lumière est sortie du périmètre.

Changement de dénomination

L'entité Cofintex 20 a changé de dénomination sociale et se dénomme Silver Asset.

L'OPCVM Allocation Invest Indianapolis est devenu Allocation Actions Cores

Raison sociale	Secteur d'activité	Lieu du siège	30.06.2023			31.12.2022		
			% contrôle	% Intérêt	Méthode	% contrôle	% Intérêt	Méthode
GROUPAMA Méditerranée	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Centre Manche	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Grand Est	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA OC	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
MISSO	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Loire Bretagne	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Paris Val-de-Loire	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Nord-Est	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CAISSE des producteurs de tabac	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Rhône-Alpes-Auvergne	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Centre Atlantique	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Antilles-Guyane	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Océan Indien et Pacifique	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Méditerranée	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Centre Manche	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Grand Est	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA OC	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Loire Bretagne	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Paris Val-de-Loire	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Nord-Est	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Rhône-Alpes-Auvergne	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Centre Atlantique	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Antilles-Guyane	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Océan Indien et Pacifique	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GIE GROUPAMA Supports et Services	GIE	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA CAMPUS	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES	Holding / Réassurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA HOLDING FILIALES et PARTICIPATIONS	Holding	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
COFINTEX 2	Holding	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
COFINTEX 17	Holding	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA GAN VIE	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN PATRIMOINE	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CAISSE FRATERNELLE D'EPARGNE	Assurance	France	99,99	99,99	IG	99,99	99,99	IG
CAISSE FRATERNELLE VIE	Assurance	France	99,99	99,99	IG	99,99	99,99	IG
ASSUVIE	Assurance	France	50,00	50,00	IG	50,00	50,00	IG
GAN PREVOYANCE	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA ASSURANCE CREDIT ET CAUTION	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
MUTUAIDE ASSISTANCE	Assistance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN ASSURANCES	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN OUTRE MER	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SOCIETE FRANCAISE DE PROTECTION JURIDIQUE	Assurance	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
AMALINE ASSURANCES	Courtage	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA SIGORTA	Assurance	Turquie				99,60	99,60	IG
GROUPAMA HAYAT	Assurance	Turquie				100,00	100,00	IG
GROUPAMA Investment BOSPHORUS	Holding	Turquie				100,00	100,00	IG
STAR	Assurance	Tunisie	35,00	35,00	MEE	35,00	35,00	MEE
GROUPAMA ZASTRAHOVANE NON LIFE	Assurance	Bulgarie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA ZIVOTOZASTRAHOVANE LIFE	Assurance	Bulgarie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA BIZTOSITO	Assurance	Hongrie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA OSIGURANJE	Assurance	Croatie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA PHOENIX Hellenic Asphaltistike	Assurance	Grèce	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA AVIC PROPERTY INSURANCES CO	Assurance	Chine	50,00	50,00	MEE	50,00	50,00	MEE
GROUPAMA ASSICURAZIONI	Assurance	Italie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA ASIGURARI	Assurance	Roumanie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Gestion d'actifs	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA EPARGNE SALARIALE	Gestion d'actifs	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA IMMOBILIER	Gestion d'actifs	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA GAN REIM	Gestion d'actifs	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG

A : Agrégation IG : Intégration globale MEE : Mise en équivalence

Raison sociale	Secteur d'activité	Lieu du siège	30.06.2023			31.12.2022		
			% contrôle	% Intérêt	Méthode	% contrôle	% Intérêt	Méthode
COMPAGNIE FONCIERE PARISIENNE	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN FONCIER II	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
IXELLOR	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SCI MILLENIUM EDUCATION	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SOCIETE FORESTIERE GROUPAMA	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
FORDEV	Immobilier	France	95,56	95,56	IG	95,56	95,56	IG
FONCIERE PARIS BAIL	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA GAN RETAIL	OPPCI	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
THE LINK PARIS LA DEFENSE	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA GAN LOGISTICS	OPPCI	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SCI GAN FONCIER	Immobilier	France	100,00	98,87	IG	100,00	98,87	IG
VICTOR HUGO VILLIERS	Immobilier	France	100,00	98,87	IG	100,00	98,87	IG
1 BIS FOCH	Immobilier	France	100,00	98,87	IG	100,00	98,87	IG
16 MESSINE	Immobilier	France	100,00	98,87	IG	100,00	98,87	IG
9 MALESHERBES	Immobilier	France	100,00	98,87	IG	100,00	98,87	IG
97 VICTOR HUGO	Immobilier	France	100,00	98,87	IG	100,00	98,87	IG
44 THEATRE	Immobilier	France	100,00	98,87	IG	100,00	98,87	IG
COFINTEX 42	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
UNI ANGES (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
261 RASPAIL	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA ENERGIES RENOUVELABLES	Autre	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA PRIVATE EQUITY INVEST	Autre	France	100,00	99,49	IG	100,00	99,49	IG
GROUPAMA INFRASTRUCTURE INVEST	Autre	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GAN INVESTISSEMENT FONCIER	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
3 ROSSINI (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
150 RENNES (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
99 MALESHERBES (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
102 MALESHERBES (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
LES FRERES LUMIERE	Immobilier	France				100,00	100,00	IG
CAP DE FOUSTE (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
12 VICTOIRE (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
DOMAINE DE FARES	Immobilier	France	46,88	46,88	MEE	46,88	46,88	MEE
38 LE PELETIER (SCI)	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SCIMA GFA	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
LABORIE MARCENAT	Immobilier	France	74,19	74,19	MEE	74,19	74,19	MEE
SA SIRAM	Immobilier	France	99,66	99,66	IG	99,66	99,66	IG
GROUPAMA PIPACT	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SILVER ASSET	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
COFINTEX 26	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SCI CAMPUS NEXT GEN	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SCI PAAP-Aix Aillane	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SCI Crystal Défense WP1	Immobilier	France	100,00	100,00	IG			
ASTORG CTT D	OPCVM	France	96,34	96,34	IG	100,00	100,00	IG
ASTORG EURO SPREAD D	OPCVM	France	96,34	96,34	IG	100,00	100,00	IG
WALLON	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA CONVERTIBLES ID D	OPCVM	France	77,09	75,60	IG	72,73	71,05	IG
GROUPAMA ENTREPRISES - IC	OPCVM	France				20,06	20,06	MEE
GROUPAMA MONETAIRE IC C	OPCVM	France	21,61	21,56	MEE	27,98	27,96	MEE
ASTORG PENSION D	OPCVM	France	96,36	96,36	IG	100,00	100,00	IG
ASTORG CASH MT D	OPCVM	France	97,44	97,44	IG	99,76	99,76	IG
ASTORG CASH G	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
ALLOCATION INVEST EQUITY SATELLITE	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	99,90	99,90	IG
ASTORG MONETAIRE D	OPCVM	France	94,76	94,76	IG	96,45	96,45	IG
ASTORG REPO INVEST	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
ASTORG OBLIGATIONS CT G D	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	99,67	IG
ASTORG OBLIGATIONS CT GA D	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
ALLOCATION ACTIONS CORE	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
ALLOCATION INVEST EQUITY CORE	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
ASTORG EURO SPREAD 2	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
G FUND - EUROPEAN CONVERTIBLE BONDS GD D	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
G FUND - ALPHA FIXED INCOME GD	OPCVM	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG

A : Agrégation IG : Intégration globale MEE : Mise en équivalence

Raison sociale	Secteur d'activité	Lieu du siège	30.06.2023			31.12.2022		
			% contrôle	% Intérêt	Méthode	% contrôle	% Intérêt	Méthode
GROUPAMA STATIQUE 1	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
GROUPAMA CONVERTIBLES - G	OPCVM	France	99,81	99,81	IG			
GROUPAMA CREDIT EURO - O	OPCVM	France	30,64	30,64	MEE			
G FUND WORLD VISION(R) - G	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
GROUPAMA ENTREPRISES - ID	OPCVM	France	97,96	97,96	IG			
GROUPAMA STATIQUE 6	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
GROUPAMA EURO EQUITIES - OS	OPCVM	France	23,75	23,75	MEE			
ALLOCATION INVEST OBLICOURT	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
GROUPAMA CR CREDIT EURO ISR	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
G FUND - HYBRID CORPORATE BONDS - GD	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
CHAMPAGNE OBLIGATIONS	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
GROUPAMA CR GENOVA	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
GROUPAMA NORD EST ACTIONS	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
GROUPAMA CR AVENIR EUROPE	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
GROUPAMA CR LAZARD ACTIONS EURO	OPCVM	France	100,00	99,97	IG			
GROUPAMA CR LAZARD ACTIONS INTERNATIONALES	OPCVM	France	100,00	99,94	IG			
ALLOCATION INVEST CLEVELAND	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
ALLOCATION INVEST EURO HIGH YIELD	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
GROUPAMA CR TOTAL RETURN ALL CAP EUROPE	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
GROUPAMA CR ACTIONS AMERIQUE	OPCVM	France	100,00	99,51	IG			
GROUPAMA CR ACTIONS MONDE	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
GR CR LAZARD ALLOCATION FLEXIBLE	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
GROUPAMA CR LAZARD DETTES FI	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
GROUPAMA CR EURO HIGH YIELD	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
MICHELET TUNNEL	OPCVM	France	100,00	99,68	IG			
GROUPAMA LOIRE BRETAGNE RÉGIONAL 1	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
GROUPAMA LOIRE BRETAGNE LOCAL 1	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
GROUPAMA LOIRE BRETAGNE LOCAL 2	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
FCP GROUPAMA MEDITERRANÉE	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
FCP GROUPAMA NORD EST	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
FCP CL GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
GROUPAMA GARONNE	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
CARNOT	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
PAYS D'OC	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
FCP CL CENTRE MANCHE	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
FCP GROUPAMA GRAND EST	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			
GROUPAMA CAPITOLE	OPCVM	France	100,00	100,00	IG			

Certaines entités immobilières sont consolidées par la méthode de mise en équivalence selon un processus dit "simplifié". Ce processus consiste à reclasser au bilan la valeur des parts et le compte courant de financement dans le poste "placements immobiliers", et au compte de résultat, les dividendes ou quote-part des résultats des sociétés sur la ligne "revenus des immeubles". Seules les sociétés significatives ont été listées dans ce périmètre.

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle 2023
des comptes combinés condensés**

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

MAZARS

61 rue Henri Regnault
Tour Exaltis
92400 Courbevoie

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

Période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023

Aux adhérents,

**CAISSE NATIONALE DE REASSURANCE
MUTUELLE AGRICOLE GROUPAMA**

8-10 rue d'Astorg
75008 PARIS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels combinés condensés de la société CAISSE NATIONALE DE REASSURANCE MUTUELLE AGRICOLE GROUPAMA, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels combinés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable concernant l'application à compter du 1er janvier 2023 de la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » et concomitant de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » tel qu'exposé dans la note 2 « Principes, méthodes et périmètre de combinaison » ainsi que dans les autres notes de l'annexe présentant des données chiffrées liées aux incidences de ces changements.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels combinés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels combinés résumés, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la sincérité et concordance avec les comptes semestriels des informations prudentielles (couverture de la marge de solvabilité).

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 29 septembre 2023.

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

MAZARS

Marine Bardon

Sébastien Arnault

Jean-Claude Pauly

Maxime Simoen

Attestation du responsable du Rapport Financier Semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le premier semestre 2023 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre combiné, et que le rapport semestriel d'activité figurant en première partie du présent Rapport présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 29 septembre 2023

Thierry Martel

Directeur général